La Cinématographie Française

N° 175
11 Mars 1922
Prix 3 f

Directeur :
ÉDOUARD LOUCHET

HUGUETTE DUFLOS
dans LES MYSTÈRES DE PARIS
CINÉMATOGRAPHES PHOCÉA

HARMENGOL

AUTEURS
METTEURS EN SCÈNE
ÉDITEURS

vous avez
à la

MAISON DU CINÉMA

DEUX
SALLES DE PROJECTIONS
Modernes et Luxueuses

pour

Y PASSER VOS FILMS

NUMÉRO 175 — Le Numéro : TROIS FRANCS — CINQUIÈME ANNÉE

La Cinématographie Française

REVUE HEBDOMADAIRE

Rédacteur en Chef : PAUL DE LA BORIE
Directeur : ÉDOUARD LOUCHET
Secrétaire-Général : JEAN WEIDNER

ABONNEMENTS
FRANCE : Un An ..... 50 fr.
ÉTRANGER : Un An..... 60 fr.
Le Numéro ..... 3 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
BOULEVARD SAINT-MARTIN
50, rue de Bondy et 2, rue de Lancry
TÉLÉPHONE : Nord 40-39, 76-00, 19-86
Adresse Télégraphique : NALCIFRAN-PARIS

Pour la publicité
s'adresser aux bureaux du journal

IL FAUT EN FINIR !

C'est de la censure que je veux parler. Non pas que je réclame sa suppression. Je n'aime pas perdre mon temps à des entreprises sans espoir. On sait, d'ailleurs, mes idées sur ce sujet. Si elles sont assez peu répandues dans le monde de la cinématographie, ce n'est pas une raison pour que je renonce à les soutenir. Quand je devrais être le seul à le reconnaître, je reconnaîtrais encore que l'institution de la censure — détestable en son principe comme l'est toute restriction de la liberté individuelle — se justifie, cependant, par la puissance même de diffusion et d'influence qu'exerce le cinéma. Ni par le livre, ni par le théâtre, ni par la parole, ni par le journal même, on ne pourrait faire, à la fois, autant de bien et autant de mal que par le film. C'est là le titre d'honneur du cinéma. Pourquoi le renierions-nous? Avouons donc franchement qu'une position si spéciale appelle un traitement spécial. Et acceptons-le de bonne grâce, si nos intentions sont honnêtes et droites.

Donc, je ne demande nullement la suppression de la censure. Et j'ai constaté avec un vif plaisir que, même au groupement d'avant-garde constitué par le terrible Canudo; la discussion du cas Boudrioz eut pour point de départ une sorte de consécration de l'utilité au moins temporaire de la censure. L'ordre du jour adopté admet « pour le moment, tout au moins, que la censure est encore inévitable dans tous les pays ». Voilà des paroles raisonnables et qui sont pour donner plus de poids à la protestation formelle que, très justement, le C. A. S. A. (ce qui veut dire, comme vous le savez, le Club des Amis du septième Art) élève contre les consignes imbéciles imposées aux censeurs — sans parler des mesures gouvernementales arbitrairement prises, en dehors de la censure, sans son concours, parfois même contre son avis. A quoi, il faut d'ailleurs, après la censure proprement dite, après la Sûreté Générale, le Ministère de l'Intérieur et celui des Affaires Etrangères, ajouter les Préfets et les Maires.

Eh bien, non, il n'est pas possible que les choses continuent ainsi. Et, c'est à nous, qui admettons la censure, de le dire, avec d'autant plus de fermeté que nous sommes, par ailleurs, plus conciliants.

Non, il n'est pas possible qu'une industrie où toute affaire qui se traite comporte le risque d'importants capitaux, demeure sous la menace obscure et permanente de tant d'épées de Damoclès. Une censure, soit. Mais, non pas cinq, six, dix censures ! Un visa une fois donné. Mais non pas une autorisation précaire, valant pour les uns, reniée par les autres et sans cesse remise en question.

Il faut en finir, c'est l'intérêt de tous, car l'anarchie n'a jamais profité à personne, ni à l'Etat, ni aux citoyens. Or, nous sommes ici en pleine anarchie. Les juridictions se contredisent, les textes de lois, s'opposent, les subordonnés font la leçon à leur chef et MM. les Maires tranchent et décident au gré de leur humeur ou de leurs préférences politiques... Anarchie judiciaire, législative, administrative. C'est complet !

Une intervention vient de se produire qui caractérise à merveille l'état de trouble complet où nous sommes parvenus en ce qui touche au contrôle des films. C'est un homme politique du parti de l'ordre, et l'un de ses chefs, M. Joseph Denais qui vient d'écrire au Préfet de Police pour l'engager à ne tenir aucun compte d'une autorisation officielle, délivrée par un organisme officiel fonctionnant en vertu d'une loi (loi du 31 décembre 1921) sous le couvert des ministres de l'Intérieur, des Beaux-Arts et de l'Instruction publique ! Que suggère, en effet, M. Denais au Préfet de Police ? Il l'incite à imiter le Préfet du Var et à interdire des films revêtus du visa de la Commission de contrôle ; visa qui, aux termes de la loi du 31 décembre 1921 « vaut autorisation de représenter sur toute l'étendue du territoire français ».

Je sais bien ce qu'objectera M. Denais : la loi du 31 décembre 1921, si elle donne au visa de la commission de contrôle, la valeur d'une autorisation de représenter, n'abroge pas la loi de 1884, qui donne aux Préfets et aux Maires un droit de police sur les spectacles. Tout de même, la loi de 1921 est postérieure à la loi de 1884 et je m'étonne que M. Denais qui, à la Chambre, a fourni dans le travail des commissions un effort considérable et justement remarqué, témoigne si peu de considération pour l'intention évidente du législateur. C'est très évidemment, pour faire cesser des interprétations contradictoires et abusives de la loi de 1884, que le législateur de 1921 a inséré dans la loi de Finances, une phrase spécialement destinée à les faire cesser. Cela est si vrai, que M. Marraud, alors Ministre de l'Intérieur, saisi des doléances de la Cinématographie à la suite des incidents du Var et des Bouches-du-Rhône, répondit : « Nous avons introduit dans la loi de Finances un paragraphe qui vous donne toute satisfaction et coupera court à tous ces incidents ».

Par malheur, cette loi était à peine votée que survenait un arrêt de la Cour de Cassation qui a remis tout en question. Sans tenir aucun compte, de la loi du 31 décembre 1921, sans même y faire la moindre allusion (ce qui donne à penser que la rédaction sinon la signification de l'arrêt est antérieure à cette loi), les magistrats de la Cour de Cassation, interprétant abusivement — à notre sens — la loi de 1884, reconnaissent aux Préfets et aux Maires le droit d'interdire les films qu'ils estiment nocifs.

Interprétation abusive, disons-nous, car la loi de 1884 ne permet nullement aux Préfets et aux Maires des interdictions d'ordre général, en préjugeant plus ou moins aventureusement les événements qui pourront se produire. Tout récemment, dans une circonstance signalée par *La Cinématographie Française*, un Préfet qui connaît bien la loi de 1884 et l'interprète sainement, le Préfet de la Dordogne, en a fait une application logique en cassant une décision du Maire de Périgueux qui avait interdit de représenter un film anti-bolchevique, sous prétexte que les tendances de ce film risqueraient de provoquer des troubles. Pure supposition, qui ne pouvait suffire à justifier une interdiction.

Je rappelle le début de ce document :

« Vu les articles 95 et 97 de la loi du 3 avril 1884:

« Considérant que si le maintien de l'ordre pu-
« blic rentre dans les attributions de l'autorité
« municipale, celle-ci ne saurait user qu'avec ména-
« gement des pouvoirs qui lui sont conférés par la
« loi — restrictifs de la liberté individuelle, com-
« merciale ou industrielle — *que dans la mesure ou,*
« *les circonstances en établissent la nécessité...* »

Et, plus loin, le Préfet de la Dordogne spécifie qu'il n'est pas prouvé que le film interdit à Périgueux, y provoquerait des troubles, alors qu'il a pu être représenté ailleurs sans inconvénients. Son interprétation — que nous faisons nôtre — est donc bien qu'un film ne peut être interdit, par mesure de police que s'il y a nécessité absolue pour le maintien de l'ordre.

Rappellerai-je enfin à M. Denais qui est catholique, que les catholiques n'ont jamais cessé de protester — et avec juste raison — contre la prétention évidemment abusive des Maires et des Préfets qui interdisaient la sortie des processions sous prétexte qu'il en pourrait résulter des troubles ? Le cas n'est pas le même, mais l'abus est identique. Il n'y a plus de liberté pour personne si l'on permet à l'autorité administrative d'user arbitrairement de cette loi de 1884 si dangereusement restrictive, comme le dit fort bien le Préfet de la Dordogne, de la liberté individuelle, commerciale et industrielle.

Mais, à quoi bon prolonger cette discussion ? Pas plus que M. Joseph Denais lui-même, nous n'avons le moindre goût pour les films où l'attentat criminel est exhibé et exploité comme à plaisir. Mais le moyen qu'il indique pour mettre fin à cette exploitation méprisable et nocive, nous paraît le pire de tous. Le seul logique, raisonnable et sûr, c'est le retour au respect de la loi, c'est l'application pure et simple de la loi du 31 décembre 1921, qui a institué une censure unique dont les décisions doivent être respectées sur tout le territoire français.

Paul de LA BORIE.

ACHETEZ

VOS

OBJECTIFS, CONDENSATEURS, LENTILLES

à la

MAISON DU CINÉMA

PHOCÉA-LOCATION

8, Rue de la Michodière, PARIS

Vous présente :

Mme HUGUETTE DUFLOS
FLEUR-DE-MARIE

Dont la grâce et le charme si talentueux se déploiera

DANS

LES MYSTÈRES DE PARIS

D'après l'œuvre immortelle d'EUGÈNE SUE

Mise en scène de **M. Ch. BURGUET**

PHOCÉA-LOCATION

8, Rue de la Michodière, PARIS

Vous présente :

M. GEORGES LANNES
LE PRINCE RODOLPHE

Qu'il incarnera avec toute la puissance de son art si populaire

DANS

LES MYSTÈRES DE PARIS

Photographie de **M. G. RAULET**

CHAMBRE SYNDICALE

de la Cinématographie Française

Compte rendu de la séance du 24 février 1922

sous la présidence de M. Jules Demaria

assisté de : MM. Gaumont, *Président d'honneur*, Jourjon, Massoulard, Weill, Laurent, Olivier, Aubert, Costil, Kastor, Lallement, « Eclipse », Planchon, Goitsenhoven, *Bonne Presse*, « Films Artistiques », Holmberg, Juven, Gerschel, Driger, Louchet, Fourel, Bordeaux, de Thoran, Osso, Schmidt, Gorce, Méric, Maurice, « Continental Film », Coissac, Diamant-Berger, Fournier, « Fox-Film », Petit, « Vitagraph » (M. Charnot).

Excusés : MM. Delac et Druhot.

Lecture d'un certain nombre de rapports d'Agents diplomatiques français concernant l'industrie cinématographique, notamment au Japon, Etats-Unis, Italie, Allemagne, etc...

Ces rapports sont à la disposition des intéressés au Secrétariat de la Chambre Syndicale.

***

Afin d'éviter les discussions qui ne peuvent que nuire aux véritables intérêts de notre corporation, la Chambre Syndicale désirant garder toute liberté au sujet de la publicité à donner à ses séances, manifeste à nouveau le désir : que le compte rendu des polémiques qui peuvent surgir au cours des réunions ne soit pas publié dans les journaux corporatifs.

Un compte rendu des séances de la Chambre Syndicale sera établi spécialement pour les journaux qui voudront bien le publier.

***

Relativement à un article paru dans *La Dépêche de Toulouse*, M. Henri Soulat, Directeur de la Société « Eclipse », remet au point la teneur de cet article en disant que dans le procès que sa Société a eu avec *L'Echo de Paris*, le jugement rendu l'a débouté tout simplement d'une demande d'insertion de lettre dans ce journal.

Ce jugement ne vise que le droit de réponse et n'attaque en rien le jugement obtenu précédemment par un de nos confrères en ce qui concerne le journal *L'Entente*.

***

Dans le but d'établir un roulement parmi ses Membres pour la Commission d'arbitrage, MM. Aubert, Kastor, Laurent, Petit, Soulat, Fournier, Charnot, sont désignés pour faire partie de cette Commission.

En ce qui concerne les arrêtés municipaux, relativement à l'emploi du *film ininflammable*, le Président donne lecture de lettres d'un certain nombre de Maires de province, notamment ceux de Lyon et de Nantes qui accordent une prorogation de 2 et 3 ans.

Il y a donc lieu d'espérer que, se rangeant à cette façon de voir, les Maires qui avaient pris des arrêtés interdisant l'emploi du film courant dans un délai très rapproché, vont revenir sur leur décision.

La Chambre Syndicale est à la disposition des intéressés pour écrire en ce sens aux Maires avec lesquels ils auraient des difficultés.

***

Le Président donne lecture d'un certain nombre de demandes concernant des déclarations à faire pour des importations de films étrangers.

Il rappelle que jusqu'à nouvel ordre, la douane semble admettre les taxations proposées par la Chambre Syndicale malgré les oppositions faites de différents côtés pour en élever les taux.

M. Gaumont fournit des précisions au sujet de l'installation d'un local spécial pour l'examen des films sous le contrôle direct de la douane. Il y a lieu d'espérer que cette organisation pourra commencer à fonctionner dans un délai rapproché.

***

Au sujet des réclamations qui lui ont été adressées au sujet d'entrées de films d'actualités provenant de l'étranger, le Président donne lecture d'une lettre qu'il a adressée à ce sujet au Directeur général des douanes.

De la discussion, il ressort que les envois de films d'actualités faits par la poste doivent porter une étiquette spéciale, admise par le Service Général des Postes et M. Kastor fournit à ce sujet des précisions tout à fait concluantes.

La Chambre Syndicale va donc établir d'ici peu, une instruction relative à l'emploi de ces étiquettes.

***

Le Président donne communication d'une demande qui lui a été faite pour fournir au Conseil d'Etat des propositions concernant la taxe à payer pour prendre des vues cinématographiques dans les musées et monuments historiques, cela par application des articles 118 et suivants de la loi de finance de l'exercice 1922.

Après examen de la question, le Président est chargé de présenter les vœux de la Chambre à la Commission en question.

***

La Chambre met à l'ordre du jour, la demande d'admission de la Société « Mundus Film » pour la prochaine séance des Editeurs.

Les Services de l'Arbitrage Syndical

et INTER-SYNDICAL

Depuis que la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie a institué ses services d'arbitrages syndicaux et inter-syndicaux ce sont surtout ces derniers qui ont eu à fonctionner et l'entente entre la Chambre Syndicale et le *Syndicat des Directeurs* pour cette œuvre commune a déjà donné de féconds résultats.

Les séances de quinzaine tenues au siège de la Chambre Syndicale (avec le concours de Mes Jacobson, G. Lévêque et Meignen, avocats des deux groupements, et MM. Demaria, Brézillon et Chardon) ont permis en effet de concilier déjà dans la proportion de 6 pour 1 les différends survenus entre loueurs et directeurs.

Le fonctionnement de ce tribunal constitue en outre la meilleure préparation au travail indispensable pour l'avenir, c'est-à-dire la révision du contrat type entre directeurs et loueurs.

Les arbitres ont pu, en effet, constater que, le plus souvent, les usages commerciaux les plus élémentaires sont négligés dans les tractations, supprimant ainsi toutes bases juridiques de réclamation :

Ou bien le directeur fait au représentant du loueur une commande vague de n... films au prix de...; le loueur envoie des films de son choix, dont tous ne plaisent pas au directeur qui les retourne. L'un prétend que, si la location de films est à bas prix, il est maître du choix, l'autre soutient qu'il a le droit de choisir lui-même;

Ou bien le directeur constate (et il a le tort de ne pas faire constater) que les films sont livrés en mauvais état. Il les retourne et refuse de les payer;

Ou encore le loueur, qui a seulement noté les commandes à leur date, entend le directeur nier purement et simplement sa commande totale ou partielle, à moins qu'il ne soutienne l'avoir décommandée verbalement;

Ou enfin, à l'inverse, c'est le directeur qui se plaint que sa commande, non seulement ne lui a pas été livrée, mais l'a été... à un concurrent.

Il serait bien simple d'établir, pour éviter d'aussi graves malentendus, non pas des contrats en règle longs à rédiger, mais des *notes* ou *bons* de commande établis rapidement, en double, et constatant par de simples paraphes ou timbres, l'accord sur les conditions exactes de la location. De même, pour l'état des films, devrait-on fixer les prix au-dessous desquels le bon état ne serait plus garanti, ou, sinon, le moment précis où la vérification devrait être opérée.

C'est à cet accord que vont travailler les commissions des deux groupements pour le plus grand bien de l'industrie cinématographique.

Nota. — On sait que les règlements arbitraux ont lieu aux conditions suivantes :

***

Litiges entre Membres de la Chambre Syndicale.

En ce cas, l'adhérent qui désire recourir aux offices de la Commission d'arbitrage devra adresser, soit verbalement, soit par écrit, à M. le Secrétaire de la Chambre Syndicale (au siège social, 325, rue Saint-Martin) une demande contenant : 1° le nom et l'adresse exacte de son adversaire éventuel; 2° l'exposé *succint* de sa réclamation.

Sur convocation du Secrétariat, les deux intéressés se présenteront ou non devant une commission de conciliation siégeant deux fois par mois et composée de deux délégués du bureau (pris dans des sections différentes) lesquels pourront faire appel, à titre consultatif, à l'un de nos conseils juridiques.

S'ils se présentent, et en cas d'échec de la conciliation, les deux parties pourront alors déclarer accepter l'arbitrage proprement dit de la Chambre Syndicale.

A cet effet, chacune d'elle désignera, sur une liste de dix Membres pour chaque section, un arbitre de son choix. L'arbitrage suivra alors son cours normal, conformément au droit commun, les deux arbitres pouvant, s'il est reconnu nécessaire, faire choix d'un troisième arbitre pris parmi le bureau, les adhérents ou le conseil juridique de la Chambre Syndicale.

***

Litiges entre Membres de la Chambre Syndicale et Membres du Syndicat des Directeurs de cinémas.

A la suite de l'accord de principe intervenu déjà entre ces deux groupements, et après entente entre leurs représentants autorisés, une Commission d'arbitrage inter-syndicale permanente a été instituée, dont le fonctionnement est sensiblement le même que pour la catégorie précédente.

Il a été admis tout d'abord que toutes les conventions entre loueurs et directeurs, notamment, devraient s'inspirer du contrat type déjà en usage entre ces deux contractants et qui a été revisé d'accord.

Les demandes, d'intervention amiable, pourront être faites par les intéressés appartenant à l'un ou l'autre groupement respectif, soit à M. le Secrétaire de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie (au siège social, 325, rue Saint-Martin), ce fonctionnaire se tenant à la disposition, d'après les accords intervenus, des uns comme des autres.

La commission de conciliation se composera de deux Membres pris dans chacun des groupements syndicaux,

lesquels pourront faire appel, à titre consultatif, à l'un des conseils juridiques de ces groupements.

Les listes d'arbitres proposés, au cas d'arbitrage proprement dit, seront empruntés tant aux diverses sections de la Chambre Syndicale (à raison de dix par section) qu'au Syndicat des Directeurs de Cinémas (à raison de dix Membres).

***

Litiges entre la Chambre Syndicale et des tiers étrangers aux deux groupements syndicaux.

La Commission d'arbitrage siégeant en conciliation n'est ouverte à ces litiges que si la demande émane des deux intéressés conjointement.

***

Litiges entre étrangers aux groupements syndicaux.

La Commission d'arbitrage proprement dite — qui met ses bons offices à la disposition des tribunaux de droit commun — est ouverte également aux membres de l'industrie cinématographique qui seraient d'accord pour y recourir dans les formes légales.

Il reste entendu que tous les litiges ci-dessus visés devront avoir un caractère strictement professionnel.

Nota. — Il sera perçu par le Secrétariat :

1° Pour toute inscription à fin d'arbitrage, un droit fixe de 10 francs;

2° Pour comparution en conciliation, un droit fixe de 10 francs à verser par chacune des parties;

3° Pour arbitrage proprement dit, un droit fixe de 20 francs, à verser par chacune des parties, cette consignation pouvant être, par la décision, mise en totalité à la charge de la partie qui succombe.

LA JUSTICE BOITEUSE

LE CAS DE « COCO »

Vous avez lu, dans notre dernier numéro, la mésaventure arrivée à M. Henri Fuss, dit « Coco ». Désireux d'en connaître les suites, j'allai demander à l'intéressé ce qu'il comptait faire.

— « J'ai remis ma plainte à la Ligue des droits de l'homme, me répondit-il. J'ai écrit également au Ministre de la Justice. Il me faut cette satisfaction morale de voir tant de négligence punie; on doit me rembourser aussi le montant de mon voyage retour et les frais que l'aventure m'a occasionnés ».

Le chef de figuration n'est pas méchant. Car, enfin, il est révoltant d'être arrêté et traité comme le plus grand des criminels, pendant une douzaine de jours, sans pouvoir se défendre : tout cela par la faute d'un magistrat négligent.

— « Quand on pense me dit-il que, le jour où les inspecteurs sont venus me chercher, l'autre « Coco » était dans le même café que moi !

« A Marseille, ce fut absolument comme dans *Le crime du Bouif*. Je reçus une lettre d'un de mes amis, elle fut transmise au parquet. Or, on y parlait de la petite X, surnom donné à un gros et jovial camarade. L'émotion fut à son comble, chez le juge qui croyait, sans doute, avoir trouvé une de mes nouvelles victimes ! »

Le sympathique Chef comparse a beau être un énergique animateur de foules, il ne put rien faire contre la police toute puissante. Songez quel supplice ce dut être pour lui ! Et ce déplacement forcé lui coûta cher : A Marseille, on lui fit payer soixante quinze francs, pour trois jours de nourriture... spéciale, oh combien ! !

Nous ne devons pas oublier que « Coco », très honorablement connu dans le monde du cinéma, en est un des pionniers. Il travailla avec Pathé et Gaumont, il y a vingt ans. Comme on manquait d'acteurs à cette époque, il n'hésita pas à prêter son concours personnel. Maintenant, c'est le grand chef de la figuration cinématographique. Nous ne pouvons donc nous désintéresser de son sort. Et avec lui nous réclamons justice.

R. M.

DIRECTEURS, OPÉRATEURS,

N'hésitez pas à passer toutes vos Commandes d'Appareils & Accessoires

A LA MAISON DU CINÉMA

M. Marcel L'HERBIER

nous parle de Don Juan

« J'ai voulu faire un roman de psychologie et d'aventures, me dit le talentueux auteur. Ce sera un film à « panache », comme les *Trois Mousquetaires*. Mais l'œuvre d'Alexandre Dumas comporte beaucoup d'action ; ses héros ne sont pas étudiés psychologiquement. Plusieurs « Don Juan » ont existé... en littérature; un seul fut réel. J'ai choisi le type qui se rapproche plutôt du genre anglais ou allemand. Le séducteur classique espagnol me paraît trop matériel.

Don Juan commence sa vie amoureuse à 18 ans; une première femme est aimée par lui, follement. Il la recherchera ensuite dans toutes les autres femmes, jusqu'à 25 ans, époque de sa conversion profonde et sincère. Cet homme vit donc pour un idéal personnifié; il n'est pas uniquement dépravé. L'existence aventureuse, commencée en pleine jeunesse, se terminera rapidement, contrairement à certaines croyances.

« J'ai donné une entorse à la vérité, en créant le rôle du Docteur Faust, lequel exista, en réalité, longtemps avant. C'est la figure du tentateur, de Méphisto suggestionnant le pauvre amoureux, lui faisant retrouver les traits de l'aimée sur tous les visages féminins.

« Jaque Catelain a joué Don Juan, tout à fait à l'aise, puisqu'il possède l'âge et le physique nécessaires à celui que je m'efforce d'animer. Le côté sportif de son rôle a été beaucoup diminué, à la suite des coupures qui m'ont été imposées. Celles-ci ont encore empêché Mme Eve Francis de paraître dans ce film; la belle artiste n'avait presque plus rien à faire avec nous.

« M. Vanni Marcoux a été la grande révélation de ce film, en campant magistralement le Dr Faust. Doué d'une figure très expressive, très photogénique, il fit vivre le satanique personnage avec intensité. Du reste, je le crois complètement séduit par l'Art muet; vous le reverrez encore sur l'écran.

« Naturellement, de nombreuses femmes passent et repassent continuellement dans le film. Mlle Marcelle Pradot s'est remarquablement tirée d'un rôle difficile. Je cite encore Mme Hélène Suter, remarquable par sa beauté, mais ne veux vous obliger à nommer toutes celles qui ont droit à des éloges.

« Deux valets caractéristiques forment un contraste absolu. Celui de Don Juan, interprété par Lerner, grimace, minuscule, à côté de l'immense Wagner, serviteur de Faust; Philippe Hériat, encore grandi pour la circonstance, forme une opposition saisissante avec son trépidant collègue. J'ai voulu obtenir deux types « shakespeariens »; je crois avoir réussi à trouver les moyens pour donner une tournure spéciale et frappante à certains tableaux du film.

« Celui-ci forme un ensemble important : Toutefois, je ne le signerai pas. J'ai dû supprimer de nombreuses scènes; certains décors n'ont pu être exécutés selon mes conceptions. Quoique l'œuvre soit satisfaisante, je ne peux en prendre l'entière responsabilité, comme Auteur. Malgré tout, elle représente un effort considérable, dont le prix de revient, quoi qu'on puisse dire, ne dépasse pas les limites permises ».

Ainsi parla M. Marcel L'Herbier. Assis en face de lui, près de M. Catelain, je pus admirer tout à mon aise de nombreuses photographies; certaines donnent une sensation indéfinissable. Les personnages qui y figurent semblent surnaturels. Mais, je ne veux pas juger sur des petites choses : j'attendrai la présentation... qui aura lieu dans quelques mois. Car il faut encore faire le montage du film, ce qui n'est pas une mince besogne.

Nous verrons, sur l'écran, quelque chose qui fera honneur à la fois à l'éditeur et à l'auteur car M. L'Herbier est un de nos plus remarquables réalisateurs et la Maison Gaumont a fait ses preuves. R. M.

LE CONGRÈS DU CINÉMA

Un Concours de Films
Une Exposition

Le Congrès organisé par la Société Française de l'Art à l'Ecole comportera une exposition d'appareils et un concours de films à sujets imposés, qui sont :

1° *Orientation professionnelle* : la sculpture sur bois;

2° *Enseignement technique* : *a*) Travaux sur tour parallèle, position de l'ouvrier, principaux mouvements de l'outil, filetage; *b*) Labours et semailles;

3° *Education artistique* : Le décor floral; La fleur naturelle; sa cueillette ou son emplette; sa disposition harmonieuse dans un vase; choix de l'emplacement du vase fleuri pour la décoration du foyer.

Les concurrents peuvent présenter autant de films qu'ils voudront dans chaque section.

Toutefois chaque sujet devra comporter deux films : un de 50 mètres pour enfants de 7 à 10 ans, un de 150 mètres pour enfants de 10 à 15 ans.

La compréhension du sujet pour l'âge, l'excellence de l'exécution, l'inédit et le prix de revient, constitueront les éléments d'appréciation du Jury qui fonctionnera aux séances du Congrès, du 20 au 23 avril. Les concurrents devront se faire inscrire avant le 5 avril au Secrétariat, 26, quai de Béthune, à Paris (14e).

LES GRANDS FILMS

Le Cabinet du Dr Caligari

J'ai été charmé de recevoir une invitation pour la présentation au Ciné-Opéra du film allemand *Le Cabinet du Dr Caligari*. Non pas que je fusse particulièrement désireux de revoir ce film. Mais ceux qui me convoquaient pour la deuxième fois à sa présentation n'ignoraient pas qu'une première fois j'en avais parlé plutôt sévèrement. Il y a donc — quoique l'on en dise — des éditeurs de films qui reconnaissent la liberté de la presse... même de la presse corporative ! C'est parce qu'elle m'en apportait la preuve que j'ai reçu avec plaisir l'invitation de « Cosmograph ».

Aussi m'étais-je juré à moi-même d'avouer très franchement mon erreur si je reconnaissais, après une seconde vision, m'être prononcé trop durement. Hélas ! Puisque je dois être sincère je suis obligé de déclarer que mon impression a été plus désastreuse encore que la première fois. C'est qu'il n'y avait même plus pour moi l'attrait de la nouveauté, l'attrait de la curiosité : et alors que reste-t-il? Une loufoquerie puérile qui voudrait faire peur, à la façon des drames truqués du Grand Guignol et qui n'aboutit qu'à provoquer une impression de malaise comme on en éprouve quand on demeure trop longtemps dans une atmosphère viciée. Que d'autres se repaissent, si c'est leur goût, de cet art faisandé qui semble élaboré par des cerveaux malades, dans des cénacles d'esthètes invertis ou d'hystériques cocaïnomanes, moi je n'aime pas cet art là. Et je prends la liberté de le dire puisque l'on me fait l'honneur de me demander mon avis.

Au point de vue technique il y a, je l'ai dit et je le répète volontiers, des idées originales, des essais curieux à retenir. Si ce film ne s'adressait qu'aux techniciens je m'en féliciterais sans arrière-pensée mais c'est la foule qu'on appelle à lui et dès lors on ne peut pas penser, sans appréhension et sans regret, au nombre de cervelles françaises que ce film boche risque de détraquer.

Ah ! plutôt Douglas bondissant, libre, intrépide et joyeux, le rire aux dents ! Et surtout, plutôt le film français, clair, logique, sain, tout frémissant d'humanité et d'idéal !

Paul DE LA BORIE.

"KISMET"

J'ai bon souvenir de ce que fut, en 1912, au théâtre Sarah Bernhardt le *Kismet* mis en scène et joué par Lucien Guitry. Ce conte arabe inspiré des « Mille et une Nuits » et dramatisé, d'ailleurs très habilement, par l'anglais Knoblanch, avait été transcrit en un français délicieux par Jules Lemaître. Lucien Guitry avait fait de cette pièce — on peut le dire — un véritable spectacle de cinéma. Non seulement il avait créé des décors, disposé une figuration, imaginé tout un sensemble décoratif fastueux et, en un mot, combiné une merveilleuse fête pour les yeux, mais encore, pendant les entr'actes le spectateur voyait les interprètes de la pièce, défiler silencieusement devant un décor spécial dans des poses appropriées au sujet. N'était-ce pas là comme une fresque d'images mouvantes? N'était-ce pas là quelque chose qui ressemble beaucoup au cinéma?

C'est dire à quel point *Kismet* se prête au développement cinégraphique. Pour un metteur en scène américain, c'est-à-dire disposant de puissants moyens de réalisation, quel thème riche en possibilités indéfinies ! Le metteur en scène américain du *Kismet* que vient de nous présenter la firme « Gaumont », n'a vraiment rien négligé pour nous rendre sensible le faste oriental le plus fabuleux. Devant nous s'ouvrent les palais de Bagdad et c'est à peine si notre regard parvient à suivre les cortèges qui s'éloignent dans la perspective d'immenses salles dallées de marbre ! Et il y a sur le marché, dans les rues, d'étonnants grouillements de foule où surgissent des « types » vraiment saisissants de réalisme pittoresque. Des tableaux se succèdent où l'art le plus délicat, le plus méticuleux, le dispute à la magnificence ample et grandiose. Guitry lui-même n'avait pas pu faire cela au théâtre, parce que seul le cinéma permet de le faire. Le film bénéficie donc de toutes les splendeurs visuelles dont le théâtre ne pouvait réaliser qu'une faible partie.

Pour ceux qui n'ont pas vu la pièce je rappelle que *Kismet* est un conte philosophique très mouvementé et où se succèdent les coups de théâtre.

On y voit Hadji le mendiant s'éveiller à l'aube sur le seuil d'une mosquée de Bagdad où il a élu domicile.

Le plus formidable
Film Français

LES
AVENTURES
DE
ROBINSON
CRUSOÉ

est
chez

ROSENVAIG
UNIVERS
LOCATION

6, Rue de
l'Entrepôt

PARIS

Téléphone : NORD 72-67

Adresse Télégraphique :
UNICELONU PARIS

MONAT-FILM

Ce jour va être, pour le gueux, un jour mémorable. Voici, en effet, son ancien ennemi Jawan qui, jadis, lui tua sa femme et son fils. Jawan, longtemps proscrit, revient à Bagdad tout bourrelé de remords et il donne à Hadji — qui ne lui pardonne pas pour si peu ses crimes — une vraie fortune. Mais cette fortune sera pour Hadji la source de mille aventures et de grands dangers. Avant de rentrer chez lui où l'attend sa fille, la jolie Marsinah, Hadji se rend sur le marché pour y acheter de riches vêtements. Là son instinct de « chapardeur » habitué à vivre aux dépens des autres, lui fait commettre un larcin pour lequel il aurait la main coupée par ordre du cruel ministre de la police Mansour si ce ministre, sur le point d'être disgracié, ne lui imposait, en échange de la liberté, d'assassiner le Calife.

Hadji, sous les apparences d'un prestidigitateur pénètre au Palais du Calife et exécute devant lui divers tours puis le poignarde. Mais sa main mal assurée a tremblé, le Calife n'est pas même blessé et Hadji est jeté en prison avant d'être soumis à la torture. Or, dans la prison il retrouve son vieil ennemi Jawan et l'étrangle, puis sous les habite de Jawan, qui est relaxé, il prend du large. Alors il apprend que sa fille Marsinah a été enlevée par Mansour et conduite à son harem. Il y pénètre mais tomberait sous le cimeterre de Mansour s'il ne découvrait tout à coup que Mansour est le fils de Jawan. Cette découverte lui permet, un instant, de faire croire à Mansour — qui recherche depuis longtemps son père — qu'il est le fils d'Hadji le mendiant. Et comme Mansour se laisse impressionner par une si étonnante révélation il en profite pour le poignarder. Après quoi il le noie froidement dans le bassin du harem. Nouveau coup de théâtre : le harem est envahi par les soldats du Calife qui recherche Marsinah pour l'épouser et qui, effectivement l'épouse.

Quant à Hadji, le Calife lui fait grâce mais à condition qu'il n'entende plus parler de lui. Et très philosophiquement, avec le beau fatalisme oriental, Hadji va reprendre sa place, le soir — car tout cela s'est passé en un seul jour ! — sur la dalle où il s'était éveillé le matin.

En résumant *Kismet* j'omets certainement bien des détails et ce sont surtout ces détails assemblés et mis en valeur qui font le charme de ce film aussi intéressant qu'agréable. Si, en effet, les yeux ne se lassent pas d'admirer, d'autre part l'auteur a ménagé une telle succession de coups de théâtre, de surprises, de rebondissements imprévus, que l'esprit est tenu en haleine de la façon la plus heureuse.

Un grand, un très grand artiste qui peut soutenir, dans son rôle, la comparaison même avec Lucien Guitry, interprète *Kismet*. C'est Otis Skinner. Rien que pour voir Otis Skinner jouer *Kismet* il faudrait voir ce film. L'aisance, l'autorité, la sûreté et la variété du jeu d'Otis Skinner imposent, sans discussion possible, l'admiration. Nous avons admiré sans réserve — et sans doute, avec nous, Lucien Guitry qui assistait à la présentation de ce beau film incontestablement destiné au plus grand succès.

En même temps que *Kismet* on a présenté *Son Altesse*, une charmante comédie qui a beaucoup plu et dont mon collaborateur, M. Edmond Floury, a fait déjà un éloge auquel je souscris volontiers.

Paul DE LA BORIE.

Rêve et Réalité

Mary Pickford a dit que « *Rêve et Réalité* » était son rôle de prédilection. Au point de vue étude de la vie, c'est bien certainement la plus intéressante qu'elle nous ait présentée, aussi bien que la plus habile. Sera-ce la plus populaire?... C'est ce qu'on serait en droit de se demander. A la vérité, les artistes, les délicats goûteront énormément le côté artistique de cette création si différente de tout ce que la gracieuse étoile a fait jusqu'ici. Le public mondial dont Mary est la petite idole l'a toujours vue dans un rayon de soleil. Le sourire de Mary, l'étonnement ingénu de ses grands yeux, sa grâce innée, le charme de ses gestes, son exquise personnalité en un mot, tout cela a soudain disparu. Mary n'est plus Mary. Le soleil s'est éteint. Dans l'ombre s'agite une misérable petite forme, prématurément vieillie, dont les traits choquent par leur vulgarité, et dont les yeux même, — les grands yeux couleur de ciel — sont tout ce qui pourrait retenir l'attention, non par leur beauté — comment a-t-on pu la cacher? — mais par leur vivacité et les rêveries qu'ils racontent

C'est qu'en effet, tout l'intérêt de ce pauvre laideron disgracieux réside dans la prodigieuse imagination que ces yeux-là reflètent. Mais cela suffira-t-il au grand public habitué au charme captivant de l'héroïne de *Papa longues jambes*, *Peppina* et tout dernièrement de *Par l'Entrée de Service*? — Eh oui ! sans doute ! Comment pourrait-il en être autrement puisque c'est la même petite artiste et que bien qu'aussi peu la Mary Pickford des autres films, elle est quand même et incontestablement Mary Pickford. Sa personnification de la petite blanchisseuse, bonne à tout faire et souffre-douleur, qui n'a d'autre horizon que les grandes cuves à lessive, comme récréations que les moments passés à caresser un vieux cheval, et qui malgré tout parvient à se créer un royaume idéal où toutes ses aspirations prennent corps, est vraiment, au point de vue artistique un véritable tour de force. Et tout cela est si admirablement combiné, si vrai, si touchant parfois et si simple toujours, que nul ne sent l'effort, et que le temps passe ou plutôt fuit... et que l'on regrette finalement, que le film soit déjà terminé.

Augustine, une petite blanchisseuse, sale, déguenillée, à la figure vieillotte, laide autant qu'on peut dire et disgrâcieuse au-delà de ce qu'on peut imaginer, est cependant douée d'une extravagante imagination et sentimentale au suprême degré. Ayant trouvé une chemise non réclamée, elle s'en empare et bâtit un roman merveilleux dans lequel cette chemise lui fut laissée en gage d'amour, par un chevalier très noble et très amoureux. Horace, c'est son nom, fut chassé par le père d'Augustine — qui est un archiduc — et la jeune fille elle-même s'étant révoltée contre l'autorité paternelle, fut jetée hors du château un soir qu'il neigeait, avec ordre d'aller plus loin se faire aimer pour elle-même et non pour ses bijoux.

Les autres blanchisseuses sont, malgré tout très impressionnées par les révélations d'Augustine. Elles finissent par ne plus trop savoir si, réellement le rêve tant de fois raconté n'a pas existé... en partie du moins., Aussi lorsque le véritable Horace vient réclamer sa chemise, et que la pauvre Augustine se jette dans ses bras, aucune de ses humbles compagnes ne doute qu'enfin le merveilleux conte ne fut vrai. Hélas ! la dure réalité se lit dans les yeux épouvantés d'Horace auquel son admiratrice demande de la promemer, car c'est justement Bank Holiday, le jour où tout le peuple se réjouit, où les petites ouvrières et même les souffre-douleurs de buanderies oublient un instant leurs tristesses et, parées de leurs plus beaux atours, s'en vont dans les chemins ensoleillés. Le beau gentleman est un peu ému de l'amour qu'on lui porte, aussi ne refuse-t-il pas de sortir Augustine. ..mais il propose une promenade en banlieue, et la fillette comprend qu'il aurait honte d'être rencontré avec elle. Et c'est alors que l'héroïne devient héroïque et que, refoulant ses larmes elle murmure une excuse... « Non merci, Sir Horace .. mes parents ne voudraient pas... » Et le rêve est envolé, et la douloureuse déception dont le regard est empreint en même temps que la résignation muette de tout ce petit être qui va retomber dans l'immense monotonie de sa misérable existence, tout cela est si clairement, si profondément exprimé qu'une émotion intense étreint le spectateur. Mais voilà un coin du voile sombre qui se soulève : un des personnages du drame, et non le moindre, est un vieux cheval, Lavande, au service de la blanchisserie, et dont le petit cocher adore Augustine en silence. Or ce brave Lavande étant trop vieux pour continuer son travail, la patronne de l'établissement dont le caractère acariâtre augmente les souffrances de chacun, ne veut plus le garder et le vend à l'équarrisseur. Augustine apprend soudain que son camarade d'infortunes va mourir... elle court, elle vole vers lui et arrive à temps pour le sauver, en donnant toute sa fortune — quelques pièces de monnaie à l'équarrisseur. — Lavande revient avec elle... mais où va-t-elle le cacher? Dans sa chambre, naturellement... et les scènes qui suivent sont du pur Mary Pickford, bien que le masque de laideur qu'elle a si bien su adapter à son joli visage ne la quitte pas une minute. Lavande est enfin recueilli par une dame, amie des bêtes malheureuses, et s'en va finir ses jours dans une grande prairie... et c'est dans le même décor de verdure que, après le départ du bel Horace, nous retrouvons la petite silhouette d'Augustine accompagnée du fidèle petit cocher. Tous deux regardent Lavande se rouler dans l'herbe tendre. Peut-être de meilleurs jours viendront-ils aussi pour les déshérités?... La bonne dame est là.

Le public pourra regretter le charme de son artiste favorite — et encore le retrouvera-t-il lorsque celle-ci raconte à ses compagnes les merveilles de sa vie d'autrefois — mais il donnera toute sa sympathie à la pauvre petite orpheline, il ne pourra s'empêcher de rire de ses innocentes plaisanteries, et même la gaieté sera générale lorsqu'on la verra oublier un instant ses tristesses et retrouvant la gaieté de leur âge, elle et ses compagnes se poursuivre autour de la chambre jusqu'à ce que le plafond tombe sur la famille endormie à l'étage au-dessous.

Et plus on se familiarise avec la petite laideronne, plus on s'y intéresse, plus on l'aime enfin... plus aussi on s'émerveille à la pensée que, sous cet affreux grimage si réaliste se trouve caché — et pourtant latent — le charme inexprimable d'une femme jeune, belle et profondément sympathique.

Au point de vue technique cette production peut se ranger parmi les meilleurs films auxquels les Artistes Associés ont habitué leur public. Londres, où se passe l'histoire, est sans nul doute un Londres un peu ancien, mais ce détail n'a qu'une très minime importance. N'importe quel endroit pourrait servir de fond à cette pathétique tranche de vie, et les décors sordides de la blanchisserie peuvent appartenir à n'importe quel pays. La photo en est d'ailleurs excellente, en faisant ressortir les moindres détails et il faut citer spécialement les vues prises de nuit.

En résumé, un film qui sort de l'ordinaire et dont la carrière sera fructueuse et longue.

A. P.

L'INEXORABLE

Nous avons dit la qualité toute particulière de ce beau film imaginé par Rudyard Kipling et scrupuleusement réalisé selon le thème, d'une émouvante simplicité, tracé par le grand écrivain. On s'est demandé, un moment, si le public goûterait cette simplicité, s'il en comprendrait la grandeur. Ce que l'on doit, en tout cas, constater c'est que le succès s'est dessiné très nettement à la présentation. On a suivi avec une attention soutenue et comme respectueuse, la touchante et simple histoire de ce jeune ingénieur anglais qui, confiné dans une ville de l'Inde, y épouse une jolie indigène.

Ils sont heureux et ils ont un enfant. Mais l'enfant meurt, puis c'est le choléra qui emporte la mère. Et le jeune Anglais, sans doute, plus tard, épousera une jeune fille de sa race et croira qu'il a fait aux Indes un beau rêve poétique...

Réalisé avec un art merveilleux, par des techniciens consommés, ce film est vraiment très beau et mérite qu'on le recommande à tous ceux qui souhaitent que se relève le niveau moral, intellectuel et artistique du cinéma.

MIREILLE

Jeudi soir — trop tard pour que nous puissions en rendre compte cette semaine — on a présenté au Ciné Max-Linder, avec un accompagnement très artistique de musique et de chants, une remarquable adaptation du chef-d'œuvre de Mistral : *Mireille*, réalisée par M. Servaës. Nous y reviendrons.

LA LOI DES MONTAGNES

La firme « Super-Film » a présenté cette semaine un film américain très remarquable, *La Loi des Montagnes*, réalisé et interprété avec une égale maîtrise par l'artiste autrichien von Stroheim. On sait que von Stroheim, qui a été officier dans l'armée autrichienne campe, de la façon la plus saisissante, le type du « junker » prétentieux, arrogant, fat et haïssable. Dans *La Loi des Montagnes* il est, à cet égard, vraiment merveilleux. Le film est, d'ailleurs, excellent et comporte des scènes d'alpinisme dangereux toujours intéressantes et parfois vraiment poignantes. *La Loi des Montagnes* est, en même temps qu'un beau film d'une exécution irréprochable, un film très « public ».

A signaler que la présentation du film était mise en valeur par un prologue du meilleur goût.

A signaler aussi *Le Garage de Fatty*, qui est vraiment très drôle et de jolies chansons filmées, notamment *Le dernier Tango*.

AU SYNDICAT DES DIRECTEURS

La dernière réunion du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration du Syndicat des Directeurs de Cinématographes, s'est réuni le jeudi 2 mars.

Il a examiné le cas d'une municipalité, celle de Sens, qui a installé un cinéma au théâtre sous prétexte d'alimenter un Comité pour l'érection d'un monument commémoratif.

C'est encore une fois un abus de la loi de 1884. Contre cet abus, le Congrès de Strasbourg devra rechercher un texte législatif.

Au même point de vue est examiné un cas similaire dont se plaint un Directeur de Chatellerault.

Le Conseil s'occupe ensuite de l'arrêté abusif que vient de prendre le préfet du Haut-Rhin, lequel entend ne tenir aucun compte du visa de la censure de Paris.

Cette question sera évidemment examinée au Congrès de Strasbourg.

On donne lecture d'une lettre de M. Clavers directeur de « Batignolles-Cinéma » qui demande que le Syndicat porte à son prochain ordre du jour, la fermeture éventuelle de tous les établissements si une amélioration au point de vue fiscal n'était pas obtenue. Il en est ainsi décidé.

Enfin, le Président donne lecture d'une lettre de M. Mauret-Lafage qui fait espérer que les incidents fâcheux soulevés à propos de la coopération du Syndicat français au Congrès de Strasbourg n'auront pas d'autre suite. M. Mauret-Lafage, en effet, est disposé à faire comprendre à ses collègues de province dans la réunion préparatoire tenue le 7 mars, à Marseille, que le Congrès de Strasbourg doit être ouvert à tous les cinématographistes.

VIENT DE PARAITRE :

LE VADE-MECUM de L'OPÉRATEUR CINÉMATOGRAPHISTE

Deuxième édition revue et considérablement augmentée, par **R. FILMOS**

300 pages, 87 dessins et schémas, 7 tables. — Indispensable à MM. les Opérateurs et Exploitants Cinématographistes

EN VENTE A LA MAISON DU CINÉMA. — PRIX: 9 FRANCS (PORT EN SUS 1 FRANC)

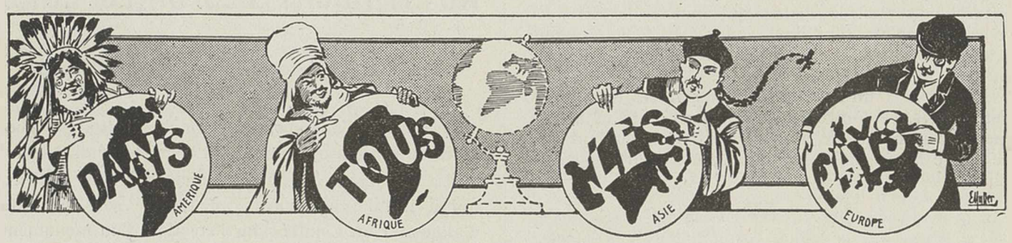

LETTRE D'ANGLETERRE

Pour l'abolition de la taxe d'amusement. — Le jeudi 2 mars, à 3 heures de l'après-midi, au Théâtre Lyrique de Londres, a eu lieu un grand meeting dont les principaux orateurs sont venus des différents comtés, ce qui prouve encore une fois la grande solidarité qui existe — au sujet de la taxe, du moins — entre les producteurs, les loueurs et les exploitants.

Dans ma lettre de la semaine prochaine, je vous donnerai un compte-rendu de ce meeting. Aujourd'hui, je vous parlerai de celui qui a eu lieu lundi dernier. Grâce à l'activité du secrétaire, le Capitaine Barber, la campagne contre la taxe d'amusement à pris des proportions gigantesques et cette coalition de tous les membres de l'Industrie ne peut, désormais, être traitée légèrement par les autorités gouvernementales.

Au cours d'une longue discussion dans laquelle le Capitaine Barber, Sibley Jones, A. E. Newboulel (membre du parlement), Davies of S. Wales, Morrison, le Major Gale, etc. ont pris la parole, il a été décrété que, si l'on veut sauver l'Industrie de la ruine imminente et garder leur travail à plusieurs milliers d'employés, de tous rangs, *l'abolition totale* de la taxe s'imposait.

Un des orateurs a montré comment, après avoir payé ses dépenses et la taxe, il avait un déficit annuel de £ 1.828. D'un autre côté, s'il ferme sa salle, il perd £ 4.900 par an. De toute façon, pour celui-là encore, c'est la banqueroute à bref délai.

***

Comment la taxe ruine l'Exploitant. — Pour bien vous convaincre que la crise que traversent les exploitants anglais est au moins aussi terrible que celle traversée par leurs collègues français, je vous donne ici la traduction d'extraits de certaines lettres d'exploitants publiées par « The Cinéma » et qui vous édifieront mieux que ne pourraient le faire tous les commentaires réunis.

De W. Russell, *des « Russell's Entreprises »*
Propriétaire de « The Pavilion »
Whitechapel,
London.

« Dans ce théâtre j'ai un capital de £ 28.000 qui devrait me rapporter un bénéfice de £ 100 par semaine pour faire un bon placement. Au lieu de quoi je travaille à perte. Ce n'est certes pas le public qui paie la taxe ici : je la paie sur le pied de £ 100 par semaine. S'il ne survient un changement favorable, je serai forcé de fermer quand l'été arrivera. J'ai essayé de faire des réductions dans les prix d'admission. J'ai réduit les places de 2 s. à 1 s. 2 d., celles de 1 s. 6 d. à 9 d. et ainsi de suite.

Il y a quelque temps j'avais six cinémas; je n'en ai plus que deux, ne pouvant plus m'y intéresser.

De Miss Shooter, *Grand Central,*
Tottenham Court Road.

Le public refuse de payer l'augmentation que représente la taxe. Cette augmentation provoque un grand mécontentement. Dans notre quartier il existe certaines conditions que nous sommes obligés de prendre en considération : les résidents n'ont guère d'argent à dépenser, tandis que la clientèle de passage varie selon qu'il fait beau temps ou non.

Le public ne veut pas de la taxe; donc la volonté du public devrait être respectée. Je suis sûre que nous avons pour nous tous les amateurs de cinéma ».

De Henry Humphrys,
Directeur du *Grand Paddington.*

« La taxe est en train de tuer l'Industrie. J'y avais placé des fonds, je les enlèverai jusqu'à ce que cette taxe soit abolie.

...Cette salle de Cinéma payait autrefois à ses actionnaires un dividende de 10 %. Elle ne paie plus de dividende. L'argent placé ne donne plus de revenu. Parmi les actionnaires se trouve une veuve de guerre qui autrefois pouvait vivre de ses rentes.

Les dépenses sont ici très élevées : loyer £200; impôts £ 16; salaire £ 96, sans parler des réparations diverses qui s'imposent chaque semaine. Ceci, sans parler de la taxe d'amusement qui est en proportions injustes. Elle frappe le pauvre beaucoup plus que le riche...

... Il est essentiel pour que l'industrie du cinéma puisse continuer à vivre que la taxe soit supprimée.

De G. Allen, directeur de *Grand.*
Edgware Road.

« La taxe doit être abolie. Des gens paieront 1 s. et ne paieront pas 1 s. 3 d. — Il faut que nous ayons le public pour nous — alors nous gagnerons.

***

Films français sur le marché anglais. — Je lis dans *The Film Renter* du 4 mars cette très intéressante nouvelle : « Pathé Consortium Cinéma » de Paris, un nom bien connu partout où des films sont montrés, vient de créer un des services les plus importants qui aient encore existé dans cette firme. Il ne s'agit ni plus ni moins que de la formation d'une compagnie anglaise dans laquelle les fondateurs français auront un intérêt de 50 % et dont le but est de placer des films français sur le marché anglais.

« Les négociations qui ont eu pour résultat cette remarquable organisation ont été faites par M. Denis Ricaud, un banquier parisien bien connu pour son génie et son habileté commerciale et — chose rare pour un financier — possédant une imagination extraordinaire.

« Ayant foi dans l'avenir de l'Industrie du film français, M. Ricaud se rend parfaitement compte que l'Angleterre est son meilleur marché et le plus sûr, si l'on a égard à ce que ce pays ne veut que les meilleurs films et apprécie à sa juste valeur les qualités artistiques auxquelles le producteur français sait si bien atteindre. De là la formation de la Compagnie Anglaise.

« Les projets de « Pathé Consortium » sont tout prêts à être mis à exécution et nous pourrons, la semaine prochaine, donner à cet égard, plus amples détails. »

***

Un grand film français. — La « Stoll Film Company » vient d'acheter pour le Royaume-Uni un grand film français dont le succès, auprès du public britannique ne peut être mis en doute. Il s'agit, en effet d'un film napoléonien *L'agonie des Aigles*, l'œuvre bien connue de Georges d'Esparbès *Les Demi soldes.*

Le coût du film a excédé deux millions, et rien n'a été épargné pour en faire un véritable chef-d'œuvre.

***

Nouvelles. — Miss Ellen Terry, la très grande tragédienne qui dernièrement a consenti à tourner plusieurs films vient de fêter son 74e anniversaire. Comme vitalité aussi bien que par son charme, Miss Ellen Terry peut être comparée à la grande Sarah.

Les dernières créations cinégraphiques de cette merveilleuse artiste sont : *L'Argile du Potier* et *La jeune Bohémienne*, deux films de « Alliance Film Co » dans lesquels elle a un rôle prépondérant.

***

— Le Carnaval arrangé par la section North Staffordshire de la C. E. A. a eu lieu à Stoke-on-Trent la semaine dernière et a été des plus brillants. Parmi les invités on remarquait MM. J. A. Seddon, membre du Parlement, Stewart Rome, Victor Mc Laglen et A. G. Granger, directeur de la « Granger's Exclusives, Ltd ».

Plus de 800 personnes assistaient au bal et 17 prix ont été distribués.

Un chèque de £ 500, a été remis à l'hôpital de North Staffordshire pour la création d'un lit d'enfant qui portera le nom de « Berceau du Kinema ».

***

Saint-Annes va s'enorgueillir d'un nouveau cinéma palace, le « Princess Kinema », que l'on est en train de construire et dont l'architecte est Arnold England. Il coûtera £ 40.000 et contiendra 1.100 places d'orchestre et 500 de balcon. Un restaurant et tea-room pourra recevoir 250 personnes, tandis que le café foyer en contiendra 400. Dans les jardins suspendus, 750 personnes pourront aller s'asseoir et le plus bel ornement de ce bâtiment sera son grand et confortable salon.

***

Dans une conférence qu'il donnait, la semaine dernière au Stoll Picture Theatre, J. Stuart Blackton répondant au discours du président Holford Knight, qui affirmait que le cinéma ne serait complet que lorsqu'on pourrait reproduire la voix humaine, a fait la déclaration suivante :

« Les films de demain auront de moins en moins besoin de la voix. Il ne faut pas plus comparer le cinéma au théâtre qu'un dancing moderne au grand opéra ».

On se souvient que J. Stuart Blackton est l'auteur du beau film en couleurs *The Glorious Adventure.*

***

Le « Ormonde », de la Orient Line, est le premier paquebot australien qui ait eu ses séances de cinéma régulières à bord. Les passagers s'en sont montrés charmés.

Parmi toutes les prises de vues du mariage de la Princesse Mary, celles du « Topical Budget » et celles de Pathé et Gaumont sont les plus intéressantes. L'opérateur de « Topical Budget » a pu photographier le royal fiancé au moment où, avec son garçon d'honneur, Sir Victor Mackenzie, il pénétrait par une porte de côté dans Westminster Abbey, « Topical Budget » connaissant les goûts modestes du fiancé, avait flairé la chose et posté ses appareils à toutes les portes !

Le cortège royal a pu être visionné dès l'après-midi à Southend et dès le soir à Cardiff.

***

Dans les studios. — Geoffrey Malins a été engagé par Harry Myers pour aller en Pologne produire pour une nouvelle compagnie Anglo-Polonaise. Malins dirigera la première production, dans laquelle les premiers rôles seront tenus par des artistes anglais.

***

Henry Edwards vient d'achever, pour « Hepworth », sa nouvelle production *Fit for Fat* (un prêté pour un rendu). Chrissie white et Mary Brough y tiennent les principaux rôles.

A sister to assist Ler (une sœur pour l'assister), sera le titre de la prochaine production qui sera dirigée par Cecil Hepworth.

***

Le « Rising Sun company » a repris son travail dans ses studios d'Ealing; le film que l'on tourne est une nouvelle comédie dirigée par Bert Haldane et dont Louie Freer tient le principal rôle.

J. T. French.

EN ALLEMAGNE

(Dans un de nos numéros précédents, notre correspondant de Berlin avait fait allusion à une polémique qui s'était greffée sur une critique du film allemand *Lady Hamilton* faite par M. Albert Hermann. L'auteur de cette critique nous envoie de Berlin la lettre suivante) :

A Monsieur l'Editeur
de *La Cinématographie française.*

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'entrefilet de votre correspondant berlinois au sujet de ma dispute avec la maison de films Oswald, parue dans votre numéro du 4 février. Pour calmer vos soupçons, je me permets de vous dire que ma qualification de correspondant de journaux corporatifs français n'était pas inventée par mes adversaires; je suis, en effet, correspondant du *Scénario* et je collabore du reste indirectement à plusieurs feuilles françaises, puisque c'est moi qui rédige la page française du journal berlinois *Der Film*. Je suis d'ailleurs critique et rédacteur en chef du journal *Kinorat* (Le Conseiller du Cinéma).

Quant au film *Lady Hamilton* de ladite maison Oswald, j'ai osé publier dans la feuille anglaise *The Cinema* une appréciation peu flatteuse, indiquant un grand nombre de scènes révoltantes qui me paraissaient impossibles pour le public anglais. Je fixai aussi l'attention sur l'adaptation et la mise en scène très inepte de M. Oswald qui avait l'audace d'annoncer *Lady Hamilton* comme le meilleur film du monde, le « chef-d'œuvre cinégraphique » (voir *La Revue Belge du Cinéma*). Cette critique bien fondée soulevait une vraie tempête dans la presse fidèle à M. Oswald et on allait jusqu'à m'accuser de *haute trahison* contre l'Allemagne et l'industrie allemande. D'après ces messieurs, un publiciste allemand serait obligé de rouler les étrangers, plutôt que de troubler les affaires des producteurs du navet national.

Cependant, mon jugement a été très nettement confirmé dans l'entretemps par un des premiers experts d'Angleterre.

M. Jeffrey Bernerd, directeur de la « Stoll Film Cº », d'après le grand corporatif anglais *The Film Renter* s'est exprimé d'une façon très défavorable sur la bande en question. Dans le numéro du 14 janvier de la feuille susdite, l'éditeur M. Fredman, un des partisans des plus enthousiastes d'une collaboration germano-anglaise, écrit sous le titre : « Un affront à l'Angleterre », qu'un certain M. Galitzenstein, qui contrôle l'exclusivité pour l'étranger du film *Lady Hamilton* est venu à Londres et y a présenté la bande à plusieurs acheteurs, dont M. Jeffrey Bernerd, directeur de la Stoll Compagnie lequel n'hésite pas à la dénoncer comme outrageuse pour l'Angleterre. M. Bernerd déclara qu'il était prêt à acheter des films de n'importe quelle nationalité, pourvu qu'ils fussent bons et propres, mais qu'il n'en voulait pas de cette production-là !

J'ai vu moi-même, ajoute M. Fredman, quelques passages de ce film et je ne puis le recommander aux cinémas anglais, car l'Allemagne a beaucoup de bons films. Ce n'est donc pas la peine de prendre les navets ».

Comme les éditeurs de *Lady Hamilton* m'opposent également les critiques élogieuses de journaux italiens, c'est-à-dire les articles dithyrambiques de quelques amis de la S. I. A. C. de Rome, qui possède l'exclusivité de ce film pour l'Italie, je m'autorise aussi de citer l'appréciation du correspondant italien du *Kinematograph Weekly* qui évrit : « *Lady Hamilton* a été critiqué très sévèrement et l'on s'étonne que la censure ait laissé passer cette bande ».

SIÈGE : 45, rue de Saverne | LILLE, 2, rue De Pas | LYON, 75, rue de la République | MARSEILLE, 11, bd Garibaldi | BORDEAUX, 17 bis, rue Casteja | ALGER, 12, rue Henri-Martin

Mais l'affaire ne se borne pas seulement à cet incident personnel, puisqu'un agent de publicité de Berlin, étroitement lié avec la maison Oswald, cherche actuellement à obtenir la représentation de plusieurs feuilles corporatives *françaises*, anglaises et américaines, afin de paralyser toute critique impartiale dans l'intérêt du lancement de la camelote allemande.

Quant à mon attitude, poursuit M. Albert Hermann, je n'ai laissé subsister aucun doute dans mes déclarations publiques concernant l'affaire Oswald, que je suis partisan de l'échange international des films sur la base de la réciprocité, tout en ne comprenant pas qu'une critique élogieuse autour d'une bande médiocre puisse valoir à son auteur le titre de patriote.

Albert Hermann.

***

De notre correspondant :

Le conflit entre loueurs et directeurs de cinémas allemands menace de s'éterniser. Il est vrai que la majoration de 30 % sur le prix des films doit faire réfléchir les exploitants qui gémissent déjà sous le joug des innombrables taxes.

Dans une réunion tenue à Cassel, ces Messieurs ont formellement décliné l'honneur et ont pris la résolution de ne pas se laisser influencer par la menace de fermeture des Agences de location pendant quelques semaines. Les loueurs, de leur côté, se déclarent impuissants à conjurer la crise, s'ils doivent persister, seuls, à appliquer les bas prix. La majoration dérisoire de 10 % qu'on veut leur accorder à titre d'aumône, n'est certainement pas en rapport avec la hausse générale dont souffre le marché.

On m'informe que tout n'est pas encore rompu et que de nouveaux pourparlers auront lieu entre les représentants de ces deux importantes branches de l'industrie.

Or en matière d'argent il n'est pas commode de trouver un terrain d'entente.

Mais avec tout cela le malheureux loueur n'est pas encore au bout de ses peines. L'association des éditeurs de films allemands demande qu'on lui impose aussi l'obligation de compenser l'achat d'un film étranger par la vente d'un film allemand, ce qui lui est impossible, à moins qu'il ne rachète ce titre à une tierce personne, en d'autres termes à un éditeur allemand qui lui tiendra la dragée haute.

***

La mère et la fille se disputent au sujet d'un entrefilet paru dans un journal berlinois, concernant une prétendue communauté d'intérêts entre « l'Elfa » et « l'Oswald Film Compagnie ». « L'Elfa » est la mère et « l'Oswald Compagnie » une des nombreuses filles qui font partie de « l'Elfa-Consortium », sans aliéner cependant sa liberté d'action. Une certaine animosité doit régner entre les deux, car « l'Elfa » infligea un démenti sanglant à cet entrefilet, faisant passer « l'Oswald Compagnie » comme une quantité négligeable, au capital de 20,000 marcs.

Celle-ci répondit du tac au tac, que parmi les nombreuses entreprises affiliées à « l'Elfa », elle est peut-être la seule qui travaille sans déficit, permettant à la Société mère d'établir un bilan, grâce à son apport de films qui passent par le canal de location de « l'Ufa »; qu'elle refuserait toute proposition de plus étroite communauté d'intérêts et que, seule, sa liberté d'action lui a permis de se maintenir à la hauteur...

« L'Elfa » est nerveuse et le chef de publicité de « l'Oswald Compagnie » ne doute de rien. Je n'ai qu'à rappeler la réclame faite dans la presse mondiale au sujet de *Lady Hamilton*, disant que ce film obtint un succès formidable à Paris, alors qu'il n'y fut pas même « présenté ».

« L'Elfa» est nerveuse parce qu'elle est devant un inexplicable manque de production pendant l'année écoulée : à peine une dizaine de films, en tout et pour tout. Ce n'est certainement pas le Pérou. Aussi envisage-t-on à « l'Elfa » une réforme de sa méthode de travail, l'autorisant à s'intéresser pécunièrement aux efforts de mise en scène dont font preuve des artistes en dehors de sa sphère d'activité. La *Licht Bild Bühne* qui consacre un éditorial à cette question, conclut : « Incontestablement, il est de la plus grande importance pour la production allemande que « l'Elfa » sorte de son isolement et veuille mettre à la disposition de notre industrie ses formidables moyens techniques et financiers ».

***

Voici quelques films à titres ronflants annoncés dans les corporatifs de la semaine : *Les 5 Messieurs de Francfort*; *Mignon*; *Le Duc d'Albe et le prince Guillaume d'Orange* (historique); *Lola Montez, la danseuse du Roi*; *Le Comte Struensée* (historique).

***

Der Film mande en dernière heure que l'assemblée générale des loueurs a chargé le Comité Central de prendre une décision au sujet de la majoration des prix de location des films. Les 30 % d'augmentation étaient basés sur la perspective d'un nouvel accord avec « l'Agfa », consentant un prix de faveur aux fabricants allemands.

Or comme « l'Agfa » n'accorde plus à partir du 1er mars ce rabais et qu'elle a fixé le prix minimum de la pellicule vierge à 9.20 marcs le mètre, ce qui met le prix de la copie à 11 marcs, les loueurs doivent céder à la nécessité et déclarer que les 30 % sont devenus insuffisants. Ils s'arrangeront avec leurs clients pour obtenir une majoration suffisante pour pouvoir continuer leur commerce.

F. Lux.

EN AMÉRIQUE

Film Journal et la Censure. — Pathé a demandé à la Cour Suprême de New-York un arrêt de sursis d'empêcher la censure de s'attaquer au Film-journal. Selon lui, les nouvelles que l'on passe à l'écran doivent jouir du même droit constitutionnel que les journaux ordinaires qui publient des photographies ou les illustrés.

La « State Motion Picture Commission » déclare que la loi de la censure s'applique à tous les films sans aucune exception et demande que le sursis soit refusé.

***

Fox et Griffith. — William Fox, réputé comme un des plus habiles hommes d'affaires, vient encore de le prouver au sujet du nouveau film de Griffith : *Les Orphelines de la Tourmente*. Fox possédait l'exclusivité du drame pour l'étranger, et ce n'est que dernièrement, lorsque le film a dû paraître qu'il a fait valoir ses droits. Cependant, Griffith et lui ont pris des arrangements par lesquels l'exclusivité est maintenant en la possession de l'auteur du film.

***

Nouvelles. — Pearl White est encore une fois partie pour l'Europe où elle compte rester jusqu'à l'été, après quoi elle reprendrait sa place chez Pathé pour un certain nombre de sérials.

***

Mary Pickford et Douglas Fairbanks ont officiellement baptisé leurs nouveaux Pick-Fair Studio, à Hollywood. Une corporation comprenant Mary Pickford, Douglas Fairbanks et Mme Charlotte Pickford en sera propriétaire, et lorsque Douglas ou Mary voudront se servir des studios, ils loueront les quartiers leur convenant, comme tout autre producteur.

Une autre construction a été commencée pour faire un bungalow spécial où Mary aura sa loge, le bureau de sa secrétaire, une petite cuisine, sans compter la chambre qui doit contenir les nombreuses toilettes exigées pour les productions.

L'athlétique Douglas aura une piscine dans laquelle il pourra faire un plongeon de trois mètres, ses bains de vapeur, sa loge, son salon de réception et son bureau.

Les locaux de l'administration sont aussi en construction.

Le studio domine les montagnes de Hollywood avec jolie vue sur la mer. Les étoiles savent choisir leurs sites.

***

Harold Lloyd, qui est en passe de devenir un des artistes les plus populaires dans le monde entier, vient de signer un contrat avec Pathé, par lequel il aura un travail moins fatigant et une meilleure rénumération. Il doit commencer sa nouvelle série de films incessamment. Pendant six mois, Miss Davis aura le principal rôle de femme dans les créations de Harold Lloyd.

***

Th. H. Ince va doter le cinéma de plusieurs grandes nouvelles productions : *The Indian drum* (Le tambour indien) qui sera dirigé par Irvin Willat, qui a lui-même écrit son scénario d'après une légende du Lac Michigan, très dramatique paraît-il. Les rôles ne sont pas distribués.

— *Finding Home* (Cherchant un home), de Gertrude Nelson Andrews adapté par Bradley King. Ce film a pour sujet l'immigration en Amérique. Tyronne Power en sera le protagoniste avec Marguerite de La Motte ou Madge Bellamy avec John Griffith Wray comme metteur en scène.

— Trois autres productions de Ince vont être incessamment présentées : *The Brotherhood of Fale* (Fraternité fatale), avec Frank Heenan, Marguerite de La Motte et Lloyd Hughes, *The Hottentot* avec Douglas MacLean, et *Jim* avec Milton Sills, Marguerite de La Motte et John Bowers.

Si vous voulez acheter . . . . **UN CINÉMA**
PARIS-BANLIEUE-PROVINCE
Adressez-vous à
LA MAISON DU CINÉMA
50, Rue de Bondy -:- PARIS

Un nouvel anesthétique. — Pendant que le docteur J.-C. Horton, le père de Bessie Sove, opérait un de ses patients M. Carl Walker, directeur du Pantages'Theatre, des films étaient projetés au plafond, comme faisant partie du traitement.

***

Mary Miles Minter se repose des fatigues endurées lors de son dernier film *The Heart Specialist* (Spécialiste pour le cœur), que Franck Urson a mis en scène pour « Realart ». Dans un des derniers épisodes, elle a dû être précipitée dans un puits profond, contenant de véritable eau froide... et en plein hiver, ce n'est guère un sport à pratiquer !

Louise Dresser, l'actrice bien connue en Amérique, ayant eu l'imprudence d'hiverner à Los Angeles s'est sentie prise du vertige de l'écran, et va faire ses débuts avec Pauline Frederick dans sa nouvelle création *The Glory of Clémentina*, dirigée par M. Emile Chautard.

***

Maurice Tourneur travaille activement à sa nouvelle production *Lorna Doone* dont les principaux interprètes sont Donald Mac Donald, Jack Mac Donald et Norris Johnson.

***

Viola Dana, la petite étoile de la « Metro » qui tant de fois déjà a remporté de gros succès sur les écrans de tous pays, fait en ce moment une tournée d'Amérique, paraissant dans les principaux cinémas. Partout elle reçoit un très chaleureux accueil, car son caractère enjoué autant que ses beaux yeux a le don de charmer. Son arrivée à Stockton, Calédonia, a été le signal de réjouissances et on lui a décerné le droit de cité. C'est la première fois qu'une étoile est ainsi honorée, et Viola Dana est très sensible à l'hommage reçu... Mais, comme elle ne peut jamais s'empêcher de voir le côté comique des choses : « C'est la cité des Domes », dit-elle à ses intimes, faisant allusion aux trois gros personnages qui l'avaient reçue, le maire, Dona P. Eicke, Gordon Stewart, Dr Arthur Seymour, Dick Schrobel et Mark Leitcher, qui tous sont absolument chauves.

COURRIER DE SUISSE

Il s'est constitué dans le Canton de Fribourg, une Société anonyme « Films des Alpes S. A. », dont l'idée directive serait la prise de vue de films concernant la vie sportive, les industries, les sciences naturelles, etc... en Suisse.

Le Capital est de 250.000 francs.

L'Eos Films de Bâle va lancer dans son pays plusieurs films, Paramount, dont on dit grand bien, entre autres *Faux Dieux*, avec Maë Murray et *Le Monde et la Femme*, avec Delma Rubens.

La Glorieuse Reine de Saba a fait son apparition en Suisse et à Genève dans les établissements de la « Compagnie Générale du Cinématographe ». Ce film est une splendide reconstitution de l'histoire, fastes luxueux, éclairages de demi-teintes et clairs obscurs surtout merveilleux, le mouvement des foules, excellemment réglé et composé, enfin rien n'a été épargné pour obtenir le succès vraiment mérité. Je regrette cependant que certaines vues et nombreux tableaux bien intéressants pourtant soient si courts, ne soient que de fugitives visions de quelques 4 à 5 secondes seulement. Et cela d'autant plus que de folles sommes ont été dépensées pour les constituer et je citerai entre autres les scènes du mariage de la Reine de Saba et d'Armud, merveilleuses de composition et qui ne sont que de fugaces visions. Une autre observation que j'ai faites de cette biblique époque, la mode n'était pas que je sache, aux visages glabres et rasés de près, bien au contraire le port de la barbe (faute de Gillette) était forcément obligatoire et nous voyons cependant Salomon roi, de même que ses officiers de cour, au visage complètement rasé, quoique l'histoire le dise orné d'une barbe noire assez fournie; seul le vieux roi David porte une longue et flavescente barbe blanche. Ce détail est assez frappant il me semble et aurait dû surgir à l'esprit du metteur en scène pourtant si impavidement génial.

***

On a présenté en Suisse et à Genève à « l'Omnia », le premier film suisse *Pauvre Village* que la Société des « Cinémas suisses » s'est réservé pour notre pays. Le film dont le scénario est dû à MM. Amiguet et Porta mérite vraiment le succès monstre qu'il a obtenu et obtient en ce moment. Tant pour la mise en scène scrupuleusement réelle dans ses plus infimes détails que par le choix admirable des sites et des alpages valaisins, tant par l'exécution sobre et sincère de vérité des artistes que par les scènes si naturelles et si bien réalisées, ce film est vraiment hors de pair et constitue un heureux pas dans ce domaine. Et pourtant par combien d'ennuis cette victoire est-elle achetée? Notre aimable collègue, M. Raoul Siegrist, nous apprend dans la *Revue Suisse*, certains détails qui ne manquent pas de coloration. M. Jean Hervé et sa troupe furent reçus à coup de pierres par les gens du village où ils devaient tourner; quand la procession fut « tournée », un individu voulut faire un mauvais parti à l'opérateur s'il n'enlevait pas son appareil. On remarquera même dans la scène de la procession au village, que les femmes tournent le dos à l'appareil où se cachent le visage.

Dans le village d'Evolène, personne n'accepta d'être cinématographié dans certaines scènes documentaires du film. Pour obtenir ces vues de la vie active du village, l'opérateur dut se cacher dans une hutte de branchages, son appareil braqué sur la route. C'est donc dans diverses circonstances orageuses et difficiles que plusieurs scènes de ce film furent tournées; mais on est étonné cependant du caractère très arriéré de ces indigènes dont la plus grande partie, jeunes encore, conservent pourtant les idées archaïques de leurs ancêtres.

***

La Société Anonyme « L'industrie des films suisses », dont le siège est à Berne va lancer sous peu un film entièrement suisse. L'auteur est un bernois, M. Jacob Huber, le titre est le *Sens de la Vie* et l'action se déroule dans le Tessin et le Valais.

Pierre DARCOLLT.

ÉDITION DU 21 AVRIL — CHAPLIN-MAYER-PICTURES — Exclusivité GAUMONT

MILDRED HARRIS

Ex-épouse de Charlie CHAPLIN

dans

LE CAUCHEMAR

Comédie dramatique en quatre parties

Fille unique d'un gros industriel, Irène Fletcher a été, pendant toute sa jeunesse exagérément gâtée par son père. Quelle n'est donc pas sa surprise, voire son irritation, quand elle apprend que ce dernier vient de se ruiner à la suite de spéculations malheureuses. Elle quitte en colère, le bureau où elle vient d'apprendre la terrible nouvelle, grimpe l'escalier quatre à quatre, glisse, s'évanouit, et... une série de catastrophes invraisemblables s'abat sur elle. A bout de ressources, Mr. Fletcher s'est adressé au couturier Charlie Munson pour en obtenir quelques subsides. Charlie, qui aime Irène, consent à tout si on lui promet la main de la jeune fille. Mais celle-ci, ignorant cette combinaison, s'est secrètement mariée à John Marshal. Munson l'apprend, cesse toute allocation à Mr. Fletcher qui se tue pour échapper à la faillite. Irène serait cependant heureuse avec John si, un jour, à la suite d'un voyage, son mari ne disparaissait mystérieusement. Le malheureux, victime d'un accident, a brusquement perdu la mémoire. Il lui est impossible de donner son nom, son adresse. Charlie profite de la solitude de la jeune femme. Il l'attire chez lui et la brutalise odieusement. Survient John qui a brusquement recouvré la mémoire, et, revenu, a tout appris. Il se précipite sur Charlie; Irène le seconde, Munson gît bientôt à terre, inanimé. On va arrêter les coupables... Mais à cet instant, Irène se réveille. Tout cela n'était qu'un affreux cauchemar consécutif à son évanouissement. Charlie n'a jamais joué le rôle odieux que lui a prêté l'imagination délirante d'Irène. En revanche, John Marshall, qui aime depuis toujours la jeune fille, ne demandera qu'à reprendre pour de bon l'amoureuse existence qu'il menait auprès d'elle durant les précaires et fugitives minutes d'un songe.

: : PUBLICITÉ : :

: : 1 Affiche 150×220 : :
: : Nombreux Galvanos : :
: : Affiche — Photos : :

COMPTOIR CINÉ LOCATION

Gaumont

ET SES AGENCES RÉGIONALES

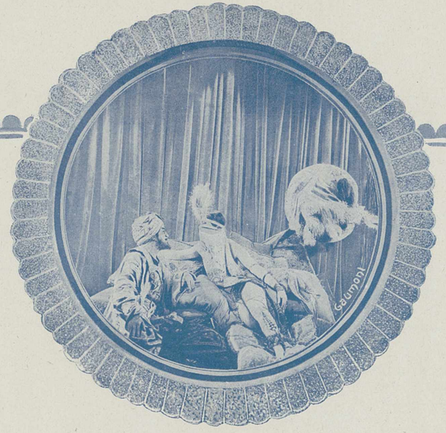

Un Film magnifique

KISMET

d'après la célèbre pièce d'EDWARD KNOBLOCK

Le Grand Succès de LUCIEN GUITRY

interprété à l'écran par

OTIS SKINNER

Exclusivité **Gaumont**

ROBERTSON COLE Pictures Corporations = :: :: Sélection :: :: THOMAS FILM

DE L'HUMOUR, DU CHARME, DE LA GRACE

SON ALTESSE

Comédie en quatre parties

D'après le scénario de M. DELPHI-FABRICE

Réalisation et mise en scène de H. DESFONTAINES

interprétée par

Blanche MONTEL, MADYS et Jean DEVALDE

- FILM - **Gaumont**

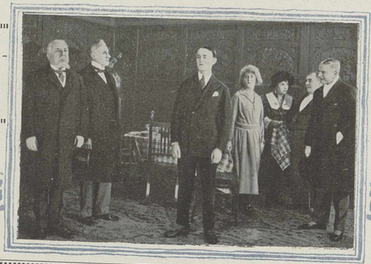

- SÉRIE - PAX -

CONTRE LES TAXES

LES DIRECTEURS DE LYON

refusent de payer une Taxe municipale

Nous signalions, dans le dernier numéro de La Cinématographie Française, *que le compte-rendu de la récente Assemblée générale de la Fédération des Directeurs de spectacles de Lyon, contenait cette phrase significative :*

« *L'Assemblée prend une résolution ferme au sujet de la Taxe de 10 centimes, résolution qui sera mise à exécution dans quelques jours* ».

Le « Bulletin officiel de la Fédération » nous apporte des renseignements sur la décision prise.

Nous lui laissons la parole :

L'Assemblée générale du 22 février a pris une résolution énergique en ce qui concerne la taxe uniforme de 10 centimes, que la municipalité lyonnaise perçoit sur toutes les places de spectacles, aussi bien sur les places à 10 sous que sur les fauteuils à 20 francs.

A la suite de nos réclamations, à la suite de la séance du 21 novembre 1921, où M. Charial, ému de l'injustice qui était faite aux directeurs de spectacles lyonnais. Il se fit l'interprète de nos doléances et de nos revendications. M. Herriot, maire de Lyon, avait promis d'apporter un adoucissement à notre situation.

Au cours d'une dernière entrevue avec nos délégués MM. Elie et Capelle, M. Herriot avait renouvelé et précisé ses promesses et avait chargé un fonctionnaire municipal M. Dayre, d'étudier la question et de donner satisfaction dans la mesure du possible aux directeurs de spectacles en leur accordant des modérations.

M. Dayre n'a pas mis beaucoup d'empressement à s'acquitter de sa mission. On conçoit qu'il était fort embarrassé. Mais, les Directeurs de Spectacles lyonnais se sont lassés d'attendre indéfiniment une solution qui n'arrivait jamais et que l'on recule sans cesse.

C'est pourquoi la Fédération des Directeurs de Spectacles de Lyon et du Sud-Est, a, dans son assemblée générale du 22 février, pris la décision énergique de ne plus payer à partir du 1er mars 1922 la taxe de 10 centimes. Elle est bien résolue à faire régler une fois pour toutes la question de cette taxe que M. le Maire de Lyon lui-même a qualifiée d'injuste et d'anti-démocratique et que nous considérons, en outre, comme illégale.

Voici la lettre par laquelle le Président de la Fédération avise tous les adhérents lyonnais de la décision prise :

Lyon, le 27 février 1922.

« Monsieur et cher Collègue,

« Malgré toutes nos démarches et surtout malgré toutes les promesses qui nous ont été faites par la Mairie, pour la diminution des taxes municipales qui nous écrasent et dont l'une est à notre avis illégale.

« Malgré l'ordre donné le 11 courant par M. le Maire à M. Dayre, de donner satisfaction aux Directeurs de spectacles en étudiant et surtout en appliquant un autre mode de taxes. Malgré notre lettre du 22 courant pour rappeler cet engagement, il nous a été répondu par un coup de téléphone (l'administration ne veut pas se compromettre par une lettre) que l'on n'avait pas eu le temps jusqu'à présent, mais que l'on nous aviserait probablement la semaine prochaine par téléphone.

« Pendant ce temps, les Directeurs continuent à être écrasés. Nous ne pouvons aller plus loin.

« Aussi, conformément à l'unanimité qui s'est prononcée à notre dernière réunion, veuillez, à la date du 1er mars, refuser de payer la taxe de 0 fr. 10 par place (loi de 1901) illégalement perçue.

« Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à la Fédération.

« Recevez, Monsieur et cher Collègue, mes salutations empressées. »

Le Président,

Ed. Goiffon.

Dans sa réunion du 1er mars, la Fédération a confirmé à l'unanimité sa décision bien arrêtée de refuser de payer la taxe de 10 centimes à partir du 1er mars. Les Directeurs présents se sont tous engagés à appliquer strictement cette résolution.

La municipalité usera certainement des armes que lui donne la loi pour récupérer cette taxe. Nous trouverons aussi des lois pour défendre nos droits; nous épuiserons toutes les juridictions pour nous faire rendre justice.

Exposition Permanente
de
Tous les Appareils Français
à la
Maison du Cinéma

LE CINÉMA EN FRANCE

d'après « Le Times »

par M. F. Norman-Wright

Le grand quotidien anglais The Times, *dont la diffusion est, comme l'on sait, mondiale, vient d'éditer un supplément entièrement consacré au Cinéma et où figurent un certain nombre d'articles extrêmement intéressants, dont nous ne manquerons pas d'extraire l'essentiel pour nos lecteurs. Voici, pour commencer, la traduction de l'article que* Le Times *consacre à l'examen de la situation de la Cinématographie en France. L'auteur de cet article est M. Norman-Wright.*

Notre correspondant d'Angleterre, J. T. French, signalait récemment que dans un grand meeting cinématographique, tenu à Manchester, M. Norman-Wright avait été prié de faire connaître son opinion sur l'industrie cinématographique française, après deux voyages d'étude qu'il vient de faire en notre pays. M. Norman-Wright, connaît donc bien la situation de notre industrie.

Tout récemment, je décidai de visiter la France, afin de me rendre compte par moi-même et d'une façon précise, de la situation de l'Industrie dans ce pays, et surtout pour glaner des informations quant aux possibilités futures de l'industrie du film en France. Depuis quelque temps, en effet, ce m'était une surprise de voir que la France ne figurait pas d'une manière plus marquée dans la lutte pour la suprématie mondiale de l'industrie du film. Pendant un assez long séjour dans ce pays, j'ai visité toutes les firmes et les sutdios les plus importants et discuté des questions sérieuses au point de vue de l'industrie, avec les hommes les plus compétents en la matière en France.

Le premier studio que j'ai eu le plaisir de visiter, a été celui de la Compagnie Gaumont. Quel merveilleux agencement ! Je doute qu'il y ait un studio dans le monde qui soit aussi complet et aussi parfait.

Guidé par M. Gaumont, jeune, j'ai vu non seulement, les grands studios proprement dits, mais aussi les magasins de mobiliers, les ateliers des charpentiers, puis les immenses bâtiments comprenant les ateliers de fabrication et manutention, ceux du montage des films, l'imprimerie des affiches et des notices. Je n'ai jamais visité une organisation plus complète en soi, plus étudiée dans les détails, et je ne puis comprendre pourquoi ces studios ne sont pas constamment utilisés, soit par les Français ou les Anglais. D'après ce que j'ai vu, je suis persuadé qu'il serait possible de reproduire là n'importe quel décor, depuis l'ancienne cité de Jéricho, jusqu'à la vision du port de New-York.

Le studio auquel je donnai ensuite mon attention, fut celui de la Compagnie Pathé, à Vincennes. J'arrivai là, au moment où M. Abel Gance (le réalisateur du remarquable film *J'accuse*) était occupé à découper son nouveau film *The Rose of the Rail*, ou, pour lui donner son titre français *La Roue*. Soit dit en passant, ce film a une jeune étoile anglaise, Miss Ivy Close. Il m'a fallu tout un jour pour inspecter la vaste organisation de Pathé, et je suis sûr que, faute de temps, j'aurai omis de voir d'intéressants détails. J'ai vu, néanmoins le processus de la production du film depuis A jusqu'à Z, j'ai vu des films que l'on tournait, des négatifs en cours de développement et des copies que l'on imprimait. J'ai été particulièrement frappé par la façon dont les négatifs sont essayés. Sept ou huit petits écrans sont employés à cet effet, et j'ai été vivement intéressé par la bande impressionnée en couleur, de la version des *Trois Mousquetaires*, de M. Diamant-Berger.

***

LES PRODUCTEURS

Pendant que je visitais les studios Pathé, j'ai été également très vivement intéressé par le soin et l'attention que donne aux plus petits détails de sa production, M. Léonce Perret. Rien ne lui échappe. Répétition sur répétition eurent lieu jusqu'à ce que le plus petit incident, le plus minutieux détail fussent arrivés à la perfection.

Un autre des plus intéressants producteurs que j'ai rencontré chez Pathé, est M. Louis Nalpas, producteur d'un grand nombre de films qui ont atteint un succès considérable, non seulement en France, mais aussi à l'étranger.

En même temps, j'ai été séduit par l'amitié et la bonne camaraderie existant entre tous les producteurs que j'ai rencontrés en France. Chacun semble trop heureux de pouvoir aider l'autre.

Les Producteurs français considèrent leur travail comme un art. Ce n'est pas qu'ils ne désirent pas la rénumération de leurs efforts, mais ils traitent cela comme une question secondaire.

Une autre figure très intéressante dans la production française à l'heure actuelle, est M. Ermolieff, qui, paraît-il, a plusieurs films qu'un léger arrangement rendrait propres à produire en Angleterre. Aucun de ces films n'y a cependant été encore montré.

D'après les notes qui précèdent, et bien que ce ne soit qu'un hâtif aperçu de la production en général, on peut cependant se rendre compte de la position présente de la Cinématographie en France, et en discuter les détails. Je ne peux mieux commencer cet exposé qu'en signalant le rôle important joué par M. Louis Nalpas, auquel j'ai déjà fait allusion. Il m'a été décrit comme « l'âme de l'affaire » en France, en ce moment.

En 1919, il fonda la « Société Ciné-Studio » de Nice, qui devint très vite le plus grand et le plus moderne des studios d'Europe. Son complet développement a cependant été retardé par nombre de causes et de circonstances adverses, mais lorsque le projet en sera complètement réalisé, il est appelé à avoir une influence directe et considérable sur les destinées futures du film français.

De 1912 à 1917, M. Nalpas fut directeur de la Compagnie du Film d'Art, à Paris, ce qui lui permit d'acquérir une expérience précieuse comme producteur.

***

LA FOI EN L'AVENIR

M. Abel Gance se range parmi les optimistes en ce qui concerne l'avenir du film français. « Je suis absolument convaincu de la grandeur future du Cinéma, me dit-il; naturellement, je déplore les erreurs du commencement, mais nous devons les regarder comme des fautes de jeunesse et rien de plus. Nous sommes arrivés à l'âge de l'adolescence et le résultat de notre travail, ne peut-être désormais que plein de promesses ».

Les progrès que la production du film a faits depuis la guerre, ne peuvent être mieux exprimés que par M. Louis Mercanton, un des producteurs actuels les plus connus en France.

« Pendant la guerre, dit-il, la production européenne s'est trouvée arrêtée court et il est encourageant de voir les enjambées qu'elle a faites depuis ces trois années de paix. La seule erreur, à mon point de vue, a été une trop grande hâte de produire alors que l'outillage n'était pas encore assez parfait et que les personnes responsables manquaient encore d'expérience. Le premier succès du film français, dû à la lassitude que le film américain, après un long et despotique règne, commençait à exercer sur le public, amena une masse de productions atrocement mauvaises et qui ne pouvaient trouver de place sur le marché d'aujourd'hui. Cette mauvaise production a eu le malheureux effet de décourager les intérêts financiers et il est très dificile maintenant de trouver le Capital ou le Crédit pour la production d'un film ! »

M. Louis Mercanton est un fervent avocat d'une plus grande intimité de relations entre le producteur et l'exploitant, afin de remédier aux contre-temps dont l'industrie souffre en France et dans les autres pays. Il croit que seule une organisation semblable au « First National » des Etats-Unis, pourrait sauver la situation.

« Qu'il existe un « First National » dans chaque pays, me dit-il, et que ces organisations soient affiliées de quelque façon, ou bien aient un arrangement basé sur les mêmes lignes que les salles de réunions pour la balance des comptes entre les banquiers d'une ville ».

Avec ce système, ajoute M. Mercanton, dès qu'un film est prêt à être distribué, une copie serait envoyée dans chaque section de chaque territoire : chaque section fixerait immédiatement la valeur du film pour son propre territoire, et garantirait une proportion immédiate de crédit sur la vente éventuelle ou la distribution du film. Cela est, selon lui, le seul moyen de salut possible.

Il semble que l'avis général, parmi les personnalités du monde cinématographique français avec lesquelles j'ai été en rapport, soit qu'avant tout on doive essayer de faire des films en quelque sorte internationaux.

M. Diamant-Berger insiste, par exemple, sur ce que le film est en lui-même essentiellement international par ce qu'il fait, ou devrait faire appel à tout l'univers, et il tient pour une grave erreur de ne pas être sous la constante influence de cette pensée en réalisant un film.

« Le Cinéma (remarque-t-il, dans une très intéressante communication qu'il me fit sur le seul moyen d'internationaliser le film) agit sur les facultés intuitives qui sont les mêmes dans le monde entier, du moins dans leurs parties essentielles. Chaque œuvre profondément belle touchera directement le meilleur de chacun des spectateurs, quelque soit le climat sous lequel il vive. Donc, afin de produire un film avec succès, il est nécessaire de posséder certaines connaissances sur les habitudes et les pensées des principales nations du monde ».

Cette façon de voir, semble pénétrer les producteurs français en général, et c'est avec cette pensée qu'ils se préparent à commencer une production nouvelle.

***

UNE CORPORATION RUSSO-FRANÇAISE

Une maison particulièrement intéressante à Paris, est la « Société Ermolieff-Cinéma ». Elle fut d'abord fondée à Moscou en 1913; puis l'affaire fut transportée à Jalta en Crimée jusqu'en 1919. Deux grands studios y furent installés et environ 270 films produits. Cependant, à cause des troubles bolchevistes, ces studios durent être hâtivement abandonnés et la plus grande partie des films fut perdue. Une trentaine toutefois ont pu être emportés en France où ils ont été montrés depuis. Depuis deux ans que cette firme est établie en France, ses affaires ont considérablement augmenté et un contrat a récemment été passé entre Ermolieff et Pathé pour la distribution des films déjà faits. La Société

TOUS LES DIRECTEURS DE CINÉMAS
LISENT
"La Cinématographie Française"

ELMO LINCOLN

DANS

LES

DERNIÈRES AVENTURES

DE

TARZAN

MUNDUS - FILM

Ermolieff a ses studios à Montreuil, dans la banlieue est de Paris, et ses bâtiments occupent une superficie de 600 mètres carrés. M. Ermolieff, la tête de cette firme, espère prochainement venir à Londres où il croit que ses productions trouveront beaucoup d'amateurs. Il louera ou construira peut-être un studio en Angleterre.

***

D'après Mme Schuepbach, une des principales têtes du monde cinématographique à Paris, la position de l'industrie du film en France n'est certainement pas, en ce moment, ce qu'elle devrait être, surtout si l'on considère les incomparables possibilités de développement et de perfection qui sont offerts dans un tel centre d'idées a un pays si gâté par la nature. On devrait se souvenir aussi que la Cinématographie française était, avant la guerre, la première du monde.

Il semble pourtant que la plus mauvaise phase de la crise est passée : peu à peu, la production du film s'établit en augmentant continuellement, et, ce qui compte davantage, la qualité ne cesse de s'améliorer.

Un grand nombre d'artistes du film sont, comme je l'ai déjà dit, au travail, et un certain nombre d'œuvres ont été produites qui ont forcé l'admiration des plus terribles rivaux de la production française. Parmi celles qu'elle me citait se trouvent : *J'accuse*, *La Sultane de l'Amour*, *Visages voilés... âmes closes*, *l'Atlantide* et *Les Trois Mousquetaires*.

Mme Schuepbach me fit aussi observer qu'il y avait une vague de protection extrême dans le monde entier. L'Italie, l'Espagne et l'Angleterre ont élevé leurs droits de douanes d'une importante façon sur les films importés. Si l'on ne trouve les moyens de construire rapidement de nouvelles salles pour la projection, de manière à ce que le film français puisse trouver un nouveau débouché dans son propre pays, avec assez de clients pour assurer la vente, la situation peut devenir extrêmement critique pour la production française.

F. Norman-Wright.

Le Film tragique de Los Angeles

Qui a tué M. Taylor ?

L'ancien secrétaire de la victime avoue le meurtre

Los Angeles, 5 mars. — Le capitaine Adams, de la police de Los Angeles, a déclaré aujourd'hui qu'il avait reçu une lettre portant le cachet du Connecticut et qui émane d'Edouard Sands, ancien secrétaire de William Desmond Taylor.

Dans cette lettre, Sands avoue avoir assassiné Taylor, il y a plusieurs semaines, à son home de Hollywood. Le capitaine Adams a refusé de révéler le contenu de la lettre, mais il a déclaré que la connaissance de certains détails du mystère du meurtre, révélés par l'auteur, l'avaient conduit à penser qu'il n'y avait pas mystification.

L'auteur de la lettre, d'après ce que l'on croit, a déclaré qu'il a tué Taylor afin de régler un vieux compte. Mais comme il quittait les Etats-Unis, il a fait sa confession afin qu'un innocent ne puisse pas être inculpé.

La signature de la lettre a été comparée avec une signature de Sands et elle a été déclarée identique. La comparaison entre l'écriture de la lettre avec une note écrite de Fresno par Sands à Taylor rendrait authentique, dit-on, la lettre des aveux.

Le capitaine Adams croit que Sands s'est embarqué dans un port de la Nouvelle-Angleterre, après avoir mis la lettre à la poste. Les fonctionnaires de la police ont télégraphié aujourd'hui aux centres de police de tous les ports importants de la Nouvelle-Angleterre leur enjoignant de demander par sans-fil des renseignements à tous les navires qui ont appareillé récemment. (*Chicago Tribune*).

EXPOSITION PERMANENTE

DE TOUS LES APPAREILS FRANÇAIS

A LA MAISON DU CINÉMA

CE QUE L'ON DIT DE NOUS

DES AFFICHES DE CINÉMA

De la revue « La Renaissance » :

Qu'on aille par rues ou par boulevards, des quartiers cossus aux carrefours de faubourgs, c'est, à la porte des cinémas, qu'il fasse jour ou que rutilent les lumières, la même vulgarité dans l'annonce.

Qu'elles sont laides les affiches de cinéma avec leur dessin indigent, leurs couleurs criardes cernées par un trait brunâtre qu'on croirait tracé avec un pinceau chargé des déjections du trottoir ! Et leur composition ! Elle indispose le goût, déconcerte le bon sens, sans avoir l'excuse d'une ironie qui rachèterait bien des choses. Elles sont bêtes à pleurer, les affiches de cinéma !

Sur un parcours de quelques centaines de mètres, j'ai vu, entouré de sa cour, un Napoléon dont le profil est aussi éloigné qu'il se peut de celui du vainqueur de Marengo, un d'Artagnan qui semble issu d'un ghetto galicien plutôt que du pays de Gascogne, un Coupeau enfin, un Coupeau en costume et en posture de viveur terrassé par une attaque d'apoplexie au cours d'un rendez-vous galant, ou proprement transpercé, selon les préceptes de Gérôme (de l'Institut), par l'épée d'un adversaire déjà retourné à ses amours ! Toutefois, pour celle-ci, peut-être y a-t-il réemploi d'une affiche laissée pour compte par suite de l'insuccès d'un premier film.

Mais les autres? La demoiselle à tête de poupée chargée d'une perruque trop blonde dont le visage moutonnier se retrouve, placé en médaillon, en haut de la plugart des films américains. Et la bande de pâles voyous poignardant ou étranglant un monsieur très bien pour l'amour des faux cheveux de la donzelle !

Vraiment, dans ces affiches qui, d'ailleurs, offensent la morale la plus courante, rien n'est français; ni l'esprit, ni la couleur, encore moins les types. On trouve bien, sur les côtés, l'estampille d'une imprimerie parisienne. Adresse de complaisance, semble-t-il, posée après coup en marge d'une composition passe-partout. Car, nous nous refusons à reconnaître la main de nos artistes dans ce dessin et ce coloriage où l'on devine, par apparentement avec certaines étiquettes de conserves, un travail d'outre-Océan.

Beau temps où, par la magie de Chéret, de Grasset, de Lautrec, l'affichage des murs de Paris était une joie pour les yeux, une consolation pour l'esprit, ne reviendrez-vous plus ! Cependant, Maîtres de l'Affiche, beaucoup d'entre vous sont encore là, l'esprit vif, la vision claire. N'est-il pas vrai, Willette, qui nous émouviez tant avec l'*Enfant Prodigue*?

Et vous Ibels, qui dressâtes un inoubliable Mevisto, et vous Steinlen, évocateur de foules, et vous enfin, Cappiello, qui illuminez encore le noir métro de vos flamboyantes réclames? Dites, n'êtes-vous pas en droit de protester contre le galvaudage d'un art que vous avez élevé si haut? Que pourraient continuer un Roubille, un Bonfils, un Laforge, un Gus Bofa, un Gesmar ou ce brillant J.-G. Domergue.

Mais, au fait, quelle aide vous apportent les représentants de la commune libre de Montmartrre et les super-Indépendants de Montparnasse? N'est-ce pas à eux de faire la police de la beauté de Paris, de chasser les vendeurs du Temple en instaurant à la porte des cinémas le bon goût?

Charles Saunier.

Il y a quelque chose de mieux à faire et de beaucoup plus simple : s'adresser à la Maison du Cinéma où l'on met à la disposition des firmes cinématographiques des artistes de premier ordre et des exécutants de premier choix qui exécutent, au meilleur prix possible, les affiches les plus belles et les plus dignes d'attirer l'attention du public.

FILM PARLÉ

De L'Homme Libre :

Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, Charlot a une langue. Jusqu'alors, on ne le croyait pas, parce qu'on ne le voyait jamais s'en servir. Ses mimiques, son action, ses contorsions, toute cette vie cependant fort agitée, ce n'était que l'ombre de la vie, figée sur une seule dimension, la platitude désespérément émorne de l'écran — qui réalise la quadrature du cercle puisqu'il ne cesse jamais d'être carré tout en tournant constamment...

Or, Charlot, descendu de l'écran, pour une fois a parlé son film. Il s'est adressé à une assemblée d'Américains pour protester de toute sa voix, contre le discrédit que jettent sur la corporation cinématographique les scandales répétés dont les journaux d'Outre-Atlantique nous apportent les complaisants échos. Et l'on sait s'il y en a, depuis l'affaire Fatty, jusqu'à l'affaire Taylor. Los Angeles, la cité californienne du film prend aspect d'une moderne Sodome qu'on ne peut regarder sans être aussitôt changé en critique plein de sel. Tous les vices sont projetés sur son écran par trop agité. Et tant d'innombrables turpitudes fleurissent sur la corruption qu'y entretiennent les « gros cachets », qu'on ne s'étonne plus de rien du moment qu'il s'agit de Los Angeles et d'artistes de cinéma...

C'est précisément cela qui rend furieux Charlot — et « Charlot en chaire » — nouvel épisode — proclame que ses pareils et lui ne se complaisent pas dans le vice, sont des hommes normaux, que le nombre de leurs mariages heureux dépasse celui des divorces, et que, dans

LA MESSALINE DU NORD

le Roman de CATHERINE II de Russie

SOMPTUEUSE MISE EN SCÈNE

PHOTO IMPECCABLE

EXCELLENTE INTERPRÉTATION

les Grandes Productions

Cinématographiques

PAS

Société Anonyme

LES GRANDES PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

Capital : 1.200.000 Francs

TÉLÉPHONE :
NORD : 19-86, 76-00.40-39

Adresse Télégraphique
PRÉVOT, 2, Rue de LANCRY
PARIS

50, Rue de Bondy
et
2, Rue de Lancry
PARIS

AGENCES :

MARSEILLE	LYON	BORDEAUX	LILLE	NANCY	STRASBOURG
34, Rue Pavillon	14, Rue Victor-Hugo, 14	109, Rue Sainte-Croix, 109	5, Rue de Roubaix, 5	8, Cours Léopold, 8	34, Faubourg de Pierre

PEARL WHITE

La vedette favorite du Public
reparaîtra sur l'Ecran

Le 12 Mai 1922

dans

Par la Force et Par la Ruse

Grand sérial en 12 épisodes
Adaptation littéraire de

M. Louis MAFFERT

Publiée par le journal

"LA PRESSE"

Le plus grand succès de la Saison

LE BAILLON

Comédie dramatique interprétée
— par l'extraordinaire —

ELMO LINCOLN

Sous la direction du célèbre
— metteur en scène —

REX INGRAM

EST DÉJÀ RETENU PAR **100** ÉTABLISSEMENTS

Si vous voulez l'avoir, hâtez-vous ! il y a encore quelques semaines de libres !!

UNIVERSAL-JEWEL SUPER-PRODUCTION

les églises, il y a autant de fidèles appartenant au Cinéma qu'aux autres professions. Il se peut, après tout. Mais... on ne le voit pas à l'écran de l'information. Et l'on se demande même si la harangue de Charlot ne va pas nuire à la cause qu'il défend, plutôt que la servir, par le bruit qu'elle ne manquera pas de faire.

Ce qui prouve qu'il faut être de son métier... et que si Charlot a une langue, il eût gagné à ne la montrer... qu'en projection.

Jacques Barty.

LE BON PRÉFET

De *Paris-Midi*.

Les Alsaciens doivent avoir une singulière idée de notre conception de la liberté. Le préfet du Haut-Rhin vient, en effet, de prendre l'arrêté suivant :

Article premier. — A dater du 1er mars 1922, dans toute l'étendue du département du Haut-Rhin, aucun film cinématographique ne pourra être projeté publiquement avant d'avoir été visé par le commissaire de police et, dans les communes où il n'y a pas de commissaire de police, par le maire. Ce visa est obligatoire, même pour les films ayant obtenu l'autorisation de la commission d'examen de Paris.

Art. 2. — Est absolument interdite la projection publique de tout film contenant des vues relatives à des crimes, exécutions capitales, scènes de débauches ou d'ivrogneries, cambriolages, romans policiers et en général de toutes scènes ayant un caractère immoral, scandaleux ou licencieux.

Ainsi, il y a à Paris une censure qui perçoit 10 centimes par mètre des films passés devant elle. Elle a été créée uniquement pour examiner toute la production cinématographique française et étrangère que l'on veut faire passer sur nos écrans, et cela ne suffit pas au préfet du Haut-Rhin. Il mobilise les maires et commissaires de police, de sorte que tel film reconnu bon pour Mulhouse pourra être impitoyablement interdit à Thann.

Le préfet du Haut-Rhin aura, cependant droit à la reconnaissance des bandits et assassins qui opéreront dans son département. Pendant que, dans chaque commune, le commissaire de police « visionnera » *Christus* (où il y a une exécution capitale) où *Charlot fait du ciné*, ils pourront « travailler » en toute sécurité. Et l'on ne manquera pas de mettre sur le compte du cinéma tout les méfaits qui se produiront dans la région. Pour une fois, on n'aura pas tort.

LA VISITE AUX STUDIOS

A Joinville et aux Lilas

On vient d'achever *L'Homme qui pleure* au studio de Joinville.

Le scénario, composé et mis en scène par M. Louis D'Hée, sera édité par la « Fox-Film ». Cette société a déjà donné *Le Sens de la Mort*, d'après Paul Bourget.

« On nous avait reproché, me dit le directeur artistique de la « Fox », d'avoir travaillé en France avec des Russes. Cette fois, tous nos interprètes sont Français. D'autres bandes suivront probablement celle-ci ».

Dans le vaste studio, M. André Nox se promène en smoking. Il espère tourner bientôt avec M. Manoussy et est en pourparlers pour un autre scénario. Tant mieux pour le public ! Mlle Jenny Meris travaille, seule, sous la lumière du projecteur. Elle se livre à divers mouvements bien féminins, devant sa table de toilette. Lorsqu'elle se retourne, je peux admirer deux grands yeux sombres, aussi sombres que la chevelure.

A côté de ce boudoir, un dancing semble abandonné. Quelques scènes ont été tournées dans ce lieu; maintenant, on croirait une salle de grand restaurant après le départ des derniers clients.

Mais quel est ce sinistre individu, chemineau loqueteux avec une barbe de plusieurs jours et un œil poché? C'est M. Baudin qui attend son tour de subir les feux des lampes. Je ne voudrais pas le rencontrer un soir, au coin d'un bois; pourtant, je lui serre cordialement la main.

Une magnifique torpédo de luxe attend, dans un coin du studio, celui qui doit l'utiliser : ce n'est pas moi malheureusement. MM. Mayer et de Rochefort font également partie de la distribution. Les artistes ont tourné et tourneront encore quelques scènes en plein air, la nuit. Pour exécuter ce travail, M. D'Hée utilise un groupe électrogène sur camion. Grâce à Dieu, ils ne sont point sortis aujourd'hui, car une ondée magnifique fait gronder le toit d'un bruit de tonnerre. Je considère mélancoliquement la canne que je tiens à la main !

Musidora viendra, peut-être bientôt, à Joinville.

***

Aux Lilas, à quelques mètres des fortifications, s'élève un clair studio. Actuellement, un décorateur y travaille, solitaire et appliqué. J'espère donc y voir prochainement se dérouler quelque comédie ou drame. En attendant, je piétine dans la boue, bredouille. « Les Lilas » refleuriront... peut-être !

R. M.

LE CINÉMA ET LES PATRONAGES

Dans le dernier numéro du Cinéopse *notre ami G.-Michel Coissac traite, avec sa compétence et son autorité particulières, une question vivement controversée, celle de la concurrence que les patronages font aux cinémas.*

Voici en quels termes M. Michel Coissac présente la défense des patronages :

Qu'est-ce qu'un patronage, tout d'abord?

Qu'il soit confessionnel ou non (1), un patronage n'a jamais été un commerce, une industrie, et nous n'avons jamais eu connaissance qu'aucun de ces établissements ait distribué quelque dividende; libres-penseurs ou religieux, ils ne vivent et ne s'entretiennent que de libéralités, et leur budget, leurs exercices, 99 fois sur 100, n'ont guère été équilibrés que par la générosité de bienfaiteurs qui ne recherchent pas la réclame. Pour l'un d'entre eux qui « fait ses affaires » et joint péniblement les deux bouts, combien, par contre, végètent et auraient disparu sans le dévouement et l'ingéniosité de leurs anciens. Car il faut aussi compter avec ces derniers, ces pères de familles qui tiennent à la pérennité de cette œuvre, témoin de leurs enthousiasmes et gardienne de leurs meilleurs souvenirs !

Non, le patronage, même avec films, n'est pas une industrie et nous ne croyons guère que l'on puisse lire, dans les salles de cinéma, les noms des spectateurs morts à la guerre, comme on peut lire sur le marbre, à la place d'honneur, ceux des anciens du patronage.

Le patronage, c'est une personne morale, c'est une famille, et imposer, taxer ses honnêtes et légitimes récréations, autant vaudrait taxer le phonographe et le Kodak familial !

Ceux qui font recette constituent l'exception; et pour notre part, nous n'en connaissons aucun; la raison en est bien simple, et tient dans leur programme, tout simplement. A moins d'être d'un parti pris forcené, il faut tout de même bien reconnaître que le programme d'un cinéma de patronage diffère sensiblement de celui des salles publiques; on peut même douter que leurs affiches aient le même succès que celles des palaces et théâtres de nos boulevards. Conséquemment, la clientèle étant absolument « divergente », l'un n'exclue pas l'autre... A moins que, fatiguée, excédée des films et scènes rocambolesque qu'on lui impose, elle ne finisse par se désaffecter — pour ne pas dire se dégoûter — de l' « exploitant ». Ce serait alors à ce dernier à changer son allure, à prendre la température de son client et à constituer ses programmes en conséquence. Çà, c'est une autre question, que nous avons trop traitée pour y revenir.

(1) Dans un rapport adressé à M. Doumergue, Ministre de l'Instruction publique en 1909-1910, M. Édouard Petit signalait qu'il existait 2.455 patronages laïques, 927 de filles et 1.528 de garçons.

Patente, droit des pauvres, pompiers, police et commissaire... certes, les lois doivent être également appliquées à tous, et, pour notre part, nous savons que les établissements de bienfaisance et patronages n'échappent pas à leur contrôle; mais, chers confrères, pourriez-vous me trouver un article de loi ayant jamais reçu une application adéquate? Serait-ce par ailleurs, parce que tel patronage ne paie pas patente, une raison de brimer une industrie, et, sous prétexte de légalité, d'interdire l'exercice d'un droit?

Etant acquis que la clientèle du patronage n'enlève rien de celle de l'exploitant local... à condition qu'il existe, pourquoi bloquer un débouché, tarir une source de revenus à une industrie qui en a si besoin? Et, en admettant même qu'il y eût en France 20.000 patronages, quelle raison de leur interdire l'acquisition des matériels nécessaires? Et pour un ou deux qui font leurs affaires, pour quelle raison paralyser la masse? Pour nous, nous avouons ne pas la connaître.

Nous ne le dirons jamais assez, on a tort de généraliser et de prétendre que les patronages sont des concurrents des exploitations cinématographiques ou « qu'ils font une guerre acharnée » aux directeurs de cinémas, alors qu'il serait plus juste et plus exact de dire qu'ils sont indispensables à la vie économique de notre pays, parce que susceptibles d'apporter un contingent très sérieux au développement et à l'amélioration de notre industrie nationale et, partant, à la fortune de la France.

Nous ne méconnaissons pas que dans quelques centres importants, voire à Paris, certains groupements ont créé un « cinéma familial », où se donnent des séances payantes, donc à bénéfice, avec des programmes spécialement choisis et des grands films d'actualité, loués au prix fort de la 2e ou de la 3e semaine, tout cela avec une publicité par affiches ou par programmes illustrés. Mais ces cas-là sont rares, très rares, et avant de s'insurger contre eux, il s'agirait d'établir si cette clientèle irait à leur cinéma.

La masse des patronages est confinée dans nos petits chefs-lieux de canton, dans nos humbles bourgades. Peut-on dire que ceux-là font une concurrence quelconque? Quel est, en effet, l'exploitant, le directeur de cinéma qui voudrait s'aventurer en ces lieux? Non seulement il ne pourrait y couvrir ses frais, mais il ne trouverait pas un local convenable pour s'y installer. Or, ils sont 4, 5, 6.000 peut-être, ces patronages, ces cercles d'études, ces associations de pères de famille, tant religieux que laïques, se confondant bien souvent avec les écoles; demain, ils seront 15.000, car, au besoin de se distraire, s'ajoute partout la nécessité de s'instruire de mille choses qu'on ne trouve pas dans les livres.

Longtemps la question lumière fut un obstacle à l'introduction du cinéma dans les campagnes; aujourd'hui, le problème est résolu, du moins en partie. Beaucoup d'appareils, en effet, installés dans des cafés, des hôtels, des restaurants, des châteaux, des salles de mairies ou des préaux d'écoles, s'éclairent avec une simple batterie d'accumulateurs de 12 volts, excessivement portative. Pour des salles un peu plus grandes, les Etablissements Gaumont ont imaginé le *Cinécycle*, décrit dans un précédent numéro; et pour d'autres, il y aura sous peu un dispositif des Etablissements Continsouza, basé sur le principe du Pathé-Kok, qui produira lui-même une lumière suffisante pour éclairer très convenablement un écran de 2 m., peut-être 2 m. 50, avec un recul de 10 ou 12 mètres.

D'autre part, combien d'appareils ambulants fonctionnent à la lumière oxy-acétylénique?

Donc, si nous nous plaçons *au point de vue général de l'industrie cinématographique*, nous avons : d'un côté, quelques patronages disposant de ressources intéressantes, avec salle spacieuse et agencée, donnant des séances régulières payantes; de l'autre, 4 ou 5.000 patronages, déjà outillés pour la projection fixe, qui ont acquis, Dieu sait comme ! un modeste appareil de 5 ou 600 francs, ou encore un clou qui avait cessé tout servive convenable dans une exploitation, en gardant l'espoir, bien entendu, de mieux s'outiller plus tard. Comme films, ils vont au meilleur marché et s'inquiètent peu qu'il pleuve des hallebardes sur l'écran : leur prix de location ne dépasse pas 2 ou 3 centimes le mètre.

Autant que quiconque, nous déplorons l'utilisation du cinéma ainsi entendue : mais le fait est là et pour réagir, il faut rééduquer la masse; il faut lui montrer qu'il y a un écart, un abîme entre le beau et le laid; il faut surtout trouver le moyen de donner à ces patronages des films convenables. Sous le fallacieux prétexte d'une concurrence qui, à vrai dire, n'existe pas, il ne faut pas arrêter le développement du cinéma dans les œuvres, dans les collèges, dans les écoles, les patronages, dans la famille ! Quelqu'un se reconnaît-il le droit de gêner l'évolution d'une industrie nationale, de la priver d'un élément de toute première importance?

... Loin de nous la pensée de donner raison aux œuvres et aux patronages qui font du cinéma une affaire; s'ils tirent bénéfice de leur exploitation, il est juste qu'ils en supportent les charges, comme les autres exploitants. Nous ne protesterons donc pas si on leur applique la loi commune, car nous sommes, nous aussi, épris de justice; mais la loi du 25 juin 1920 n'a pas été faite pour cette catégorie.

Gardons-nous des exagérations, des généralisations ! Nous avons assez d'autres sujets de malaise pour en créer de nouveaux; et surtout, parce que notre législation pour une fois, a lâché bride aux générosités, aux initiatives désintéressées, gardons-nous de récriminer. Faisons payer les Boches et les profiteurs de la guerre, les embusqués et tous les nouveaux riches de France : après cela, nous verrons à tondre la bienfaisance privée, si tant est qu'il lui reste quelque toison !

G.-Michel Coissac.

De M. Abel GANCE

ET DE SES ŒUVRES

En l'absence de l'auteur de *J'accuse* j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec M. de Bersaucourt, le très avisé directeur de sa firme.

« Le montage du film *La Roue*, m'a-t-il dit, sera terminé vers la fin avril et nous pourrons le présenter après le quinze mai. M. Gance considère cette œuvre comme sa première réalisation vraiment cinégraphique. Car l'art muet exige une conception absolument nouvelle; il faut créer quelque chose que nous ne connaissons pas. Griffith, lui-même, n'est qu'un merveilleux imagier, mais n'a pas encore trouvé la formule exacte.

— Est-il vrai que vous ayez eu certaines difficultés administratives au sujet de *J'accuse*?

— Oui ! Deux jours avant la représentation, une commission gouvernementale vint nous trouver, pour vérifier ce film déjà pourvu, cependant, de l'autorisation de la censure. On ne voulait pas que les incidents survenus au sujet de *Pour l'Humanité* se renouvelassent. Nous avons du supprimer certains passages.

Il y a quelque temps, le film américain *Les quatre Cavaliers de l'Apocalypse* fut interdit, en France. Une intervention du gouvernement des Etats-Unis fit lever cette interdiction et le film sera bientôt représenté à Paris. Je l'ai vu, au cinéma, lors de mon voyage, là-bas. Eh bien ! il est bien plus violent que le nôtre. Certaines situations scabreuses n'ont même pas été voilées légèrement. Ainsi, en France, nous dépendons du bon plaisir des gouvernements étrangers; les films français sont moins favorisés que ceux des autres pays. Comment expliquer cette chose anormale?

— On parle également d'une association Griffith-Gance-Nalpas, avec quartier général dans la région de Nice?

— Cela n'est qu'un magnifique « canard » !

Ainsi, nous voilà fixés sur trois points qui soulèvent des controverses.

Quant à *La Roue*, nous espérons voir, prochainement, cette œuvre de choix. Le temps ne compte pas, du moment que les résultats sont bons. Puisque le cinéma s'est trouvé en butte aux difficultés diplomatiques, cela prouve que les nations le considèrent comme un pouvoir redoutable. Donc, nous aurions tort de le négliger.

J'ajouterai, pour finir, que M. Gance prépare un film sur *Pasteur*, qui doit être projeté à l'occasion de l'anniversaire du grand homme. Cette nouvelle découragera certainement ceux qui pourraient avoir la même idée...

R. M.

Les

Dernières Aventures

DE

TARZAN

MUNDUS - FILM

LES FILMS INÉDITS

LE VOYAGE DU MARÉCHAL FOCH
en Amérique

Le « Napoléon des Napoléons », comme l'ont surnommé les Indiens d'Amérique, a fait un voyage triomphal à travers les Etats-Unis. J'ai eu le grand honneur d'en connaître les détails, sur l'écran, par un film inédit et sensationnel.

Celui-ci fut présenté, le 3 mars dernier, dans le magnifique salon Foch, du Cercle Interallié, rue du Faubourg Saint-Honoré. Le Capitaine de L'Hopital, officier d'ordonnance du Maréchal, fit un récit succinct de ce déplacement utile pour la renommée de la France. Et l'assistance distinguée, cosmopolite et très nombreuse écouta avec intérêt la parole vibrante de l'officier.

Ensuite, la gigantesque promenade commença devant nos yeux surpris. Le bateau accoste les quais du nouveau Monde; notre Maréchal entre en contact avec le peuple américain. Quel accueil débordant d'enthousiasme! Des milliers de feuilles de papiers voltigent dans les airs : pages d'annuaires téléphoniques, journaux, lettres lancés par les fenêtres. La foule s'agite furieusement; des soldats défilent.

Puis, le cortège des Généraux alliés et des Personnalités diverses avance, à travers l'immense pays, dans un train spécial. Grâce au cinéma, nous vivons dans l'ombre de notre grand Homme fêté... et sans doute fatigué.

Il écoute beaucoup de discours; il serre des mains; il embrasse les petites filles. Les matches sportifs se déroulent devant ses yeux. Les indiens fument le calumet de paix avec lui, en l'appelant des plus flatteurs surnoms ! Et Foch exprime sa joie, danse même avec eux une sorte de shimmy national.

Cependant, l'écran reproduit en quelques instants cette longue odyssée. C'est une course rapide à travers les Etats-Unis : villes joyeuses, universités bruyantes, campagnes émues!

Et le Maréchal, dans son wagon, paraît vivre une existence mouvementée d'Empereur, au retour des batailles gagnées.

L'Art muet nous a permis d'assister à une manifestation flatteuse pour la France. Et je suis heureux de donner à nos lecteurs un récit de cette nouveauté cinématographique, qui sera une pièce solide pour notre propagande.

L'Art contre la Nature

Grâce à M. R. REUBENSON, j'ai pu dernièrement assister à la démonstration d'un très ingénieux procédé qui simplifiera énormément les difficultés de la production d'un film, et en diminuera le prix en conséquence.

Inventé par W. L. H. Hall, de Los Angeles, California, cette nouvelle méthode ne peut manquer d'avoir une grande répercussion sur l'industrie du film. On comprend facilement que, par l'application de la méthode Hall, qui supprime les décors coûteux et les prises de vues, les films peuvent être établis à des prix relativement modérés.

Une des grandes firmes américaines a vendu en France récemment une super-production dont une grande scène, au moins, est dûe au procédé Hall, et je tiens de bonne source que pour plusieurs super-productions qui vont prochainement nous arriver on a usé largement dudit procédé dans leurs plus grandes scènes.

Je suis convaincu que cette invention est destinée à jouer un rôle important dans la fabrication des films français, en facilitant l'exécution de belles œuvres et en rendant plus aisée l'introduction du film français sur le marché étranger. Une compagnie s'est formée pour acquérir l'exclusivité de l'invention en France, et j'apprends que plusieurs grandes firmes à Paris s'y intéressent vivement.

M. R. REUBENSON, de 193 Wardour Str. London, a l'exclusivité du procédé pour la France, la Belgique et le Suisse.

AVIS AUX PRODUCTEURS

Si vous désirez produire de grands films pour un prix très modeste, adressez-vous à moi pour tous renseignements. Le procédé dont il s'agit est employé par les plus grandes firmes américaines.

J'en détiens l'exclusivité française.

R. REUBENSON.

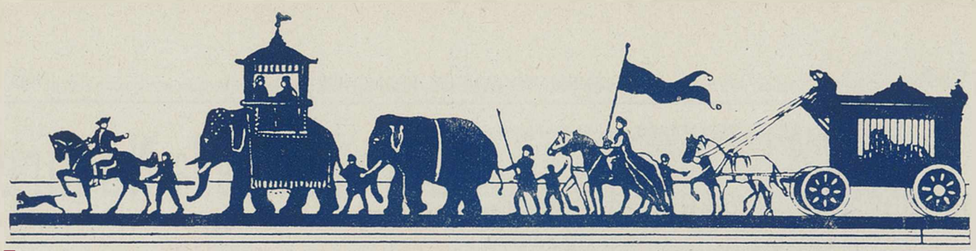

LE FILM LE PLUS MERVEILLEUX

Que l'Objectif ait Enregistré

10 Étapes de 200 mètres -:- Longueur totale 2.000 mètres environ

Première Étape : EN ROUTE POUR L'ORIENT ENCHANTÉ.

Traversée merveilleuse et mouvementée. - Visite de Port-Saïd. - El Kantar. - Vues superbes.

Deuxième Étape : MADRAS ET SES INDUSTRIES.

Visite de Madras. — Cortèges brillants. — Courses de Guindy. — Tanneries Hindoues. — Revues, etc.

Troisième Étape : A TRAVERS LA JUNGLE -- UNE CHASSE AUX TIGRES.

Le campement à Muki. — Une chasse mouvementée et fructueuse à dos d'éléphants.

Quatrième Étape : L'INDUSTRIE AUX INDES.

Les diverses phases du travail du coton. — L'industrie métallurgique. — Ascension de de l'Himalaya, etc.

Cinquième Étape : VERS BÉNARÈS LA SAINTE.

Passage à Calcutta. — Bénarès. — Le Gange. — Le Jalsaï. — Durga Kund. — Biswanath.

Sixième Étape : LA VILLE DE BEAUTÉ.

Agra la Magnifique. — Taj-Mahal. — Sikandra. — Le dôme d'or de Kas-Mahal, etc.

Septième Étape : LA CAPITALE DES INDES.

Delhi. — Un défilé des Mille et Une Nuits. — L'opulence des Maharadjas.

Huitième Étape : DE DELHI A PIAWALPINDI.

Kutab-Minar. — Un imposant défilé de Méharis. — Une course de chameaux.

Neuvième Étape : LES ATTRAITS DE BARODA.

Procession d'éléphants digne des contes de fées. — Acrobates et attractions Hindous.

Dixième Étape : LE CHEMIN DU RETOUR.

Bombay la Cosmopolite. — Aden. — Réception des chefs arabes. — Port-Saïd. — Le retour.

PHOCÉA-LOCATION, 8, rue de la Michodière -:- PARIS

PHOCÉA-LOCATION

PROCHAINEMENT
PRÉSENTATION SENSATIONNELLE

UN VOYAGE EN 10 ÉTAPES AU PAYS DES MERVEILLES

LA JURISPRUDENCE ET LE CONTENTIEUX du Cinéma

L'Œuvre de "l'Association Internationale des Jurisconsultes"

L'Assurance contre les Plagiats et les Contrefaçons de Scénarios

L'Association Internationale des Jurisconsultes, a été l'objet d'une démarche d'auteurs Français et Belges qui envoyant leurs scénarios les uns en Amérique, les autres en Angleterre, d'autres en Italie sont à la merci de contrefacteurs dans ces différents pays.

Qu'ont-ils indiqué ? C'est que « les auteurs fournissent trop souvent le brillant plumage dont d'autres s'ornent sans vergogne et leur permet de parader majestueusement».

Et ils ont demandé à l'*Association Internationale des Jurisconsultes*, de faire respecter leurs droits à l'étranger.

Sans cesse ont lieu des concours de scénarios, où il est demandé que les droits d'auteur se rapportant à chaque manuscrit soient abandonnés aux organisateurs dans le cas où le scénario serait primé, mais il se fait aux dépens des auteurs non primés des plagiats éhontés.

Pour éviter de pareilles contrefaçons et pour permettre aux auteurs de faire valoir leur propriété :

L'Association Internationale des Jurisconsultes, a dès maintenant averti son délégué à Washington d'organiser pour les Etats-Unis d'Amérique un service spécial de traductions, pour assurer les dépôts exigés par l'article 4.956 des Statuts revisés par la loi du 3 mars 1891 et les attorneys, nos correspondants dans chaque ville des Etats-Unis, recevront l'indication du scénario *déposé* aux fins de poursuites en contrefaçons si elle se produit.

On sait que la loi américaine est particulièrement sévère.

L'Association Internationale des Jurisconsultes a également averti son délégué à Londres et à Rome, de manière à rendre efficace la protection du droit d'auteur et les infractions qui lui seraient signalées.

La législation anglaise, en matière de garantie des œuvres littéraires et artistiques, est certainement la plus compliquée et la plus enchevêtrée, qu'il soit possible d'imaginer et une Commission instituée en 1875 et en 1878 n'est point parvenue à réaliser l'unification des lois anglaises, à ce sujet.

C'est ce pays, qui fait le plus souvent appel aux scénarios d'auteurs étrangers.

Aussi est-il indispensable, que les auteurs s'adressent au plus tôt à *L'Association Internationale des Jurisconsultes*, pour qu'elle transmette à son délégué général à Londres, les indications utiles lui permettant de faire respecter la propriété de l'auteur.

Pour l'Italie, le décret du 19 septembre 1882 règle les conditions de dépôt et les pénalités très élevées au sujet des infractions qui pourraient être commises contre les droits d'auteur. *L'Association Internationale des Jurisconsultes*, assurera la protection de leurs droits.

En Grèce, en Bulgarie, en Espagne, en Hollande, au Luxembourg, en Roumanie, dans les Etats scandinaves, en Serbie, en Suisse, en Turquie, au Japon, en Egypte, dans les Echelles du Levant, en Argentine, en Bolivie, au Brésil, au Pérou, en Tunisie et dans les Dominions Anglais, etc , partout, *L'Association Internationale des Jurisconsultes*, se servant de la législation de ces différents pays, entend faire respecter rigoureusement les droits d'auteur.

Il suffira donc aux auteurs de s'adresser à *L'Association Internationale des Jurisconsultes*, pour que leurs dépôts soient assurés, et leurs droits défendus.

C'est ainsi que les auteurs Français et Belges s'assureront contre toutes les opérations auxquelles se livrent avec une absence complète de scrupules, un certain nombre d'éditeurs étrangers.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE PROCHAIN

LE BOTTIN DE LA CINÉMATOGRAPHIE

et des Industries qui s'y rattachent

Édition de la Maison " DIDOT-BOTTIN ", rue de l'Université

Faites-vous inscrire dès à présent à l'Administration du " BOTTIN "

LE GRAND SUCCÈS CINÉMATOGRAPHIQUE

LE MAITRE DES FAUVES

Qui a été présenté le MERCREDI 22 FÉVRIER

est déjà programmé par les Directeurs avisés des Etablissements

Triumph, faub. Saint-Antoine
Saint-Paul
Batignolles Cinéma
Lafayette Cinéma
Belleville Palace
Alexandra, Passy
Ciné Gambetta
Phénix, rue Ménilmontant
Excelsior, av. de la République
Splendid, à Choisy-le-Roi
Magic Ciné, aux Lilas
Buzenval Cinéma
Ciné Château-d'Eau
Family, rue d'Avron
Alhambra, Montreuil
Casino, Vincennes
Cinéma, Récamier

Métropole
Capitole
Barbès Palace
Gaîté Parisienne
Palais Glaces
Montrouge Palace
Palais de la Mutualité
Palais des Fêtes
Ciné Max Linder
Ciné Saint-Marcel
Ciné Lecourbe
Lyon Palace
Grand Cinéma Grenelle
Palais Montparnasse
Splendid, aven. la Motte-Piquet
Grand Ciné Bosquet
Majectic, boulevard du Temple
Magique-Ciné, rue Convention
Olympia, Clichy
Magic Ciné, Levallois
Palace Garennois
Pernety Cinéma
Cinéma Pigalle
Pépinière Cinéma
Modern Ciné, avenue de Choisy
Olympic, avenue Jean-Jaurès

AUSSI

DIRECTEURS

qui ne l'avez encore fait

retenez-le de suite

C'est le succès certain auprès de votre public

S'ADRESSER :

ROSENVAIG UNIVERS LOCATION, 6, rue de l'Entrepôt, PARIS

Téléph.: NORD 72-67 Téleg.: UNICENOLU PARIS

LES DINERS DU C. A. S. A.

On nous communique :

Selon l'habitude, le dîner du C. A. S. A. a réuni autour des belles vedettes de l'écran et de la scène, les personnalités les plus connues des Arts, des Lettres, du Cinéma et du Monde tout court. Sous le vocable du Septième Art, des écrivains, des peintres, des musiciens, des politiciens, des financiers fraternisaient autour des tables remplies de plus de cinquante convives.

M. Canudo présenta la marraine du jour, Mlle Simone Vaudry, la plus jeune vedette de l'écran français qui a peu tourné, parce qu'elle a encore peu vécu, mais qui a su apporter et réaliser une vision d'art tendre autant qu'intense, dans son dernier film *Le Double*.

M. Canudo salua ensuite au nom du C. A. S. A. le parrain du dîner, M. Paul Reboux. « Il est entré, nous dit-il, dans la vie, par la grande porte du rire, et du dédain, avec son camarade Charles Mûll. Les Amis du Septième Art saluent en leur parrain de ce soir, l'écrivain délicat et nerveux de *Maison de Danses* et de *La Petite Papacoda*. »

M. Paul Reboux présenta alors sous forme d'une parodie spirituelle du cinéma tel qu'on le voit encore souvent, un plaidoyer en faveur de cet art que les meilleurs de nos metteurs en scène et les gens de goût voudraient le généraliser.

« J'aime d'abord au cinéma les actualités, — affirma le spirituel auteur de *A la manière de...* ». Elles montrent quels pantins nous sommes et inspirent de sages réflexions sur la vanité de la gloire... J'aime le cinéma à cause des scénarios, car ils donnent à la moquerie des occasions copieuses de s'exercer. J'adore les mauvais comédiens, les cabots avec leur puérilité, leur solennité, leur ignorance infime et totale des choses de la vie. Ils m'amusent par le degré très inattendu où ils arrivent à pousser le ridicule.... Puis, il y a les décors.... Georges Courteline se frottait joyeusement les mains en considérant jusqu'où les peintres maladroits pouvaient exagérer le mauvais goût. Il est un plaisir de même ordre qui nous a été offerts longtemps au Cinéma.

Enfin, les fautes d'orthographe et de grammaire, m'inspirent je l'avoue, une sorte de joie cruelle. Certains sous-titres semblent rédigés, moins par des écrivains que par des raccommodeurs de robinets ou des marchands de marrons !

Mais on doit changer tout cela, et votre groupe si brillamment composé, s'y efforce. C'est une grande et noble besogne où je reconnais bien la généreuse flamme de votre génie latin. Vous vous attaquez à la bêtise et au mauvais goût, prenez garde ! Ce sont des adversaires redoutables ! L'hydre antique avait beaucoup de têtes, mais, la bêtise en a plus encore, presqu'autant qu'on peut compter d'individus dans une salle de spectacle.

C'est pourquoi — maintenant, parlons sérieusement — c'est pourquoi, je vous félicite tous ici, de la besogne d'amélioration, d'épurement, de perfectionnement, que vous avez entreprise. Je sais quelles sont vos doctrines, vos espérances, vos réalisations, et elles sont excellentes. Vous y apportez une compétence que je souhaiterais d'avoir, mais que je n'ai point. C'est pourquoi, vous trouverez bon que, devant les maîtres du cinéma qui sont devant vous et devant les vedettes du cinéma qui sont ici, je m'efface par un « fondu enchaîné ».

Le Dr Brille annonça et expliqua ensuite une série de projections par «Le Radius» dont un ralenti de danse, du « Pathé-Revue » eut le plus grand succès et fut réclamé en une seconde vision par le public.

Parmi les convives :

MM. Paul Reboux, H. Duvernois, A. Gance, Durec, G. Melchior, Roger Lion, Comte de Beauvoir, Gabriel Boissy, R. Moulin, le peintre Giriend, C. Buma, le peintre Saufati, Chauvière, H. Bloudmat, Le Tarare, Préjelan, A. Soyer, Ch. Delacommune, le compositeur Rohozinski, René Blum, L. Farnoux, Raynaud, M. Dekobra, G. Carillo, Povoloski, Waren, d'Esparbès, E. Maubourguet, M. Pelletier, Prince Paul Troubetzkoy, M. Kaplan, Poulgy, Prince Duroussoff, Chatir Bey, le sculpteur Fayard, le Dr Brille, E. Hoffe, A. Cadot, Lœwel, Louis Morfeau, J. Prodhomme, Binet-Sanglé, Emeli Sedey, Maurice Renard, Louis Montier, etc., etc.

Mmes Simone Vaudry, Jeanne Pierly, Aurea, Andrée Beryl, Violette Jyl, Yvonne Aurel, Yvette Andreyor, Durec, l'Amirale Makaroff, le sculpteur Aimée Bianchi, la baronne Lippe, Elliot, de Broise, etc...

DIRECTEURS, OPÉRATEURS,

Avant de fixer votre choix sur
un POSTE DE CINÉMA ou
TOUS ACCESSOIRES de REMPLACEMENT

— Rendez visite au —
Service du Matériel
de la
MAISON DU CINÉMA

OU CONSULTEZ SES PRIX

50, Rue de Bondy — PARIS

Lundi dernier, au Palais de la Mutualité, des applaudissements ont souligné la Beauté du Chef-d'Œuvre cinégraphique
DE
RUDYARD KIPLING

avec
la jolie vedette
VIRGINIA
BROWN FAIR

avec
le remarquable artiste
THOMAS
HOLDING

L'INEXORABLE

Prochainement présentation du **Grand Film Français :**

MARGOT

d'après ALFRED DE MUSSET

Avec GINA PALERME

Mme JALABERT, Miss CAROLY BROWN
MM. GENICA MISSIRIO, MURRAY GOODWIN, etc.

Mise en scène de GUY DU FRESNAY
Production JUPITER

Messieurs les Directeurs, soucieux de la prospérité de leurs Salles s'assurent ces deux remarquables films à la

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES FILMS ARTISTIQUES
36, Avenue Hoche, PARIS

ET AUPRÈS DE SES AGENTS CONCESSIONNAIRES DE :

BORDEAUX (Région Sud-Ouest) : MM. BONNETERRE et SEDARD, 133, Cours Victor-Hugo.
NANTES : M. RICHARD (Comptoir Cinématographique de l'Ouest), 6, Petite Rue Emile-Souvestre.
LILLE : M. FEYAUBOIS, 41, rue de Paris.
LYON : M. BOULIN, 81, rue de la République.
MARSEILLE : MM. GUIDI et Cº, 5, rue Rouvière.

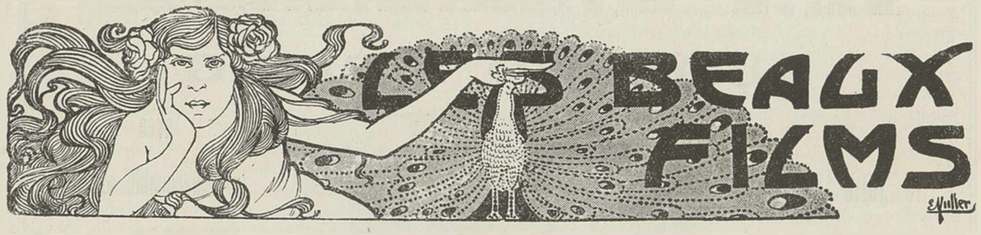

SCENARIOS DES PRINCIPAUX FILMS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

ABNÉGATION

Exclusivité « Phocéa-Location »

Qui peut dire quels sont les impénétrables mystères qui provoquent certains actes d'hommes différents de nous par la race et dont les sentiments intimes restent pour nous d'insondables abîmes. L'héroïsme de l'abnégation peut atteindre des sommets incalculables chez des hommes que nous jugeons parfois comme étant en retard sur notre civilisation. En réalité leurs âmes se cachent sous une grisaille pareille à celle qui entoure les sommets majestueux des montagnes les plus imposantes.

Yane Masata, jeune peintre Japonais est venu en Amérique pour y parfaire son art. Il vit sauvagement dans les montagnes en rêvant aux beautés de la Nature. L'esprit du gain n'existe pas chez lui et seul son art lui procure le bonheur.

Là-bas au Japon sa sœur vit tristement et ne pense qu'à venir rejoindre son frère chéri dans ses montagnes. La naïve enfant fut séduite par un dévoyé, John Fruthy, qui pour mieux la tromper l'épousa pour l'abandonner lâchement lorsqu'il fut décidé à rentrer en Amérique.

Un jour, excursionnant dans la montagne, Fruthy rencontre Yane et celui-ci l'invite à se reposer chez lui. Fruthy découvre des chefs-d'œuvre chez le peintre et parvient à les acheter moyennant un prix dérisoire. Il doit venir reprendre ces tableaux le lendemain. Le même après-midi, Kamaï, la sœur de Yane arrive à San Francisco et est recueillie par l'œuvre des Jeunes Japonaises. Le même soir elle est engagée en qualité de gouvernante chez une dame qui n'est autre que l'épouse de John Fruthy. Le lendemain elle se met en route pour rejoindre la villa de la dame et en traversant la montagne, elle rencontre son frère qui aussitôt l'emmène chez lui et l'empêche de continuer sa route. Elle vivra désormais à ses côtés.

Un peu après Fruthy vient chercher ses tableaux. Kamaï se présente à lui et lui demande de l'emmener car la pauvre enfant se croit toujours sa femme. Yane trouvant enfin le séducteur de sa sœur veut forcer celui-ci à réparer le mal qu'il a fait. Se croyant tombé dans un guet-apens, Fruthy sort son revolver mais Yane lui saisit et lui tord le poignet. Le coup part et la pauvre Kamaï mortellement atteinte s'écroule sur le sol.

Fruthy parvient à s'échapper et il s'enfuit à cheval mais Yane connaît les moindres sentiers de la montagne et il a tôt fait de rejoindre le fuyard. Une lutte terrible s'engage entre les deux hommes et Yane précipite Fruthy dans un précipice.

Pour se venger des procédés des hommes blancs et leur prouver que bien qu'il soit de couleur différente un Japonais peut leur être supérieur, Yane fait le serment de conquérir la célébrité.

Il s'installe à San Francisco et son succès grandit chaque jour. Il veut connaître la famille de celui qui causa son malheur. Il va présenter des tableaux chez la veuve de Fruthy mais à peine a-t-il vu la délicieuse Dany qu'il en devient éperdûment amoureux.

Le père de la jeune veuve fait poursuivre l'enquête sur le meurtre de son gendre et au moment où Dany allait peut-être répondre à l'amour de Yane, on découvre qu'il est l'assassin de John. Yane aime trop Dany pour lui causer un nouveau chagrin, la mémoire de Fruthy restera sans tache à ses yeux. Yane pousse l'abnégation jusqu'à l'héroïsme, il brûle la preuve du mariage de Fruthy avec sa sœur, préférant se laisser arrêter plutôt que de déshonorer le nom porté par celle qu'il adore.

LE BAILLON

Exclusivité des « Grandes Productions Cinématographiques »

Sur les flots bleus du Pacifique, le trois-mâts-goélette l' « Etoile du Sud » cingle vers la République équatoriale de Puerto-Cortez. Le navire a été frété au dernier moment par un trafiquant de San Francisco, nommé Sanchez, qui a tenu à suivre jusqu'à destination une importante cargaison de pianos. Aussi le Capitaine Romney a-t-il dû se contenter d'un douteux équipage d'aventuriers réunis à la hâte et, pour maintenir la stricte discipline qui est indispensable en mer, il ne peut compter que sur son indomptable énergie et sur sa poigne de fer. Hargis, le second est aussi un rude marin, dévoué corps et âme à son chef, mais il ne semble pas que

LE JEUDI 16 MARS, à 10 heures du matin, SALLE MARIVAUX

THOMAS H. INCE présente

LE SECRET DES ABIMES

Merveilleux Drame (2.000 mètres)

INTERPRÉTÉ PAR

HOBART BOSWORTH -:- GRACE DARMOND
-:- LLOYD HUGHES -:- GEORGE WEBB -:-

C'est plus qu'un **Drame,** c'est une **Tragédie,** dont les scènes sous-marines, au point de vue technique, ont été merveilleusement tournées

"L'Irrésistible Pilsbury"

Désopilante MAC SENNETT COMEDY (600 mètres)

PARAMOUNT MAGAZINE N° 29 (125 M.)

Le verre et ses applications

DATE DE SORTIE : 5 MAI 1922

Films Paramount

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE DES FILMS
TÉL.: ÉLYSÉES 66-90 & 66-91

Paramount

63, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
PARIS (8e)

Films Paramount

Atelier de Montage et Magasin d'Échange des Films : 69, Rue Fessart, PARIS (XIXe)

NOS AGENCES RÉGIONALES

MARSEILLE Dr M. Marcel SPRECHER 4, Rue Grignan	LYON Dr M. CAVAL 9, Cours Lafayette	BORDEAUX Dr M. RAMI 8, Rue de Rohan, 8	TOULOUSE Dr M. LAFORGUE 51, Rue Alsace-Lorraine, 51
LILLE Dr M. DEROP 5, Rue d'Amiens	STRASBOURG Dr M. E. MULLER 3, Rue de Bischwiller	NANCY ET ALGER Prochainement ouverture	CENTRE & NORMANDIE Dr M. BEAUVAIS Au Siège social, à *PARIS*

BELGIQUE : Dr M. LETSCH, 48, rue Neuve, BRUXELLES

SUCCÈS, SUCCÈS, SUCCÈS !...

Avez-vous mis à vos Programmes :

LES DENTS DU TIGRE

Drame Policier (1.950 m.)

Aventures extraordinaires du célèbre **Arsène LUPIN**

D'après le roman de **Maurice LEBLANC**

DATE DE SORTIE
28
AVRIL

DATE DE SORTIE
5
MAI

Le Secret des Abîmes

(2.000 m.)

C'est plus qu'un DRAME, c'est une TRAGÉDIE !

Interprétée par :

Hobart BOSWORTH, Grâce DARMOND, Lloyd HUGHES, George WEBB

Prochainement...

SA 40 H P.

Spirituelle comédie gaie interprétée par

WALLACE REID

Ce sont des Films *Paramount*

Trimmer, le maître d'équipage, étrangement faible en face des *fortes têtes*, mérite aucune confiance. La rébellion bouillonne déjà parmi les matelots et ce n'est qu'à coups de poings que Romney parvient à se faire obéir. Un meneur, Burke, être brutal et sournois, semble particulièrement redoutable. D'un naturel bilieux et jaloux, Sanchez a exigé que sa femme l'accompagnât, avec leur petite fille Daisy, dans ce voyage hasardeux. Bien que souvent révoltée par la violence dont use le capitaine Romney dans la conduite de ses hommes, Mme Sanchez éprouve pour lui une sympathie instinctive, encore accrue par l'affection que sa petite Daisy a tout de suite portée à cet homme toujours prêt à satisfaire ses petites fantaisies de gamine. Sanchez ne voit pas sans rage ce flirt innocent et, au cours d'une effroyable tempête qui s'abat sur « l'Etoile du Sud », il ne pense qu'à faire à sa femme une scène si odieuse qu'effrayée, Daisy s'enfuit de la cabine, malgré les paquets de mer qui s'abattent sur le pont de toutes parts, et court se réfugier auprès du capitaine. D'où échange de paroles désagréables entre Romney et son passager qui ont déjà eu quelques escarmouches.

La tempête passée le capitaine Romney s'aperçoit accidentellement que sa cargaison de prétendus pianos n'est en réalité composée que d'armes à feu de toutes sortes et que Sanchez lui fait faire à son insu de la contrebande d'armes à destination des partisans du prétendant Ramon qui prépare une révolution à Puerto-Cortez. Il jetterait volontiers tout cela à la mer pour retourner à San Francisco, mais il sait ne pouvoir compter sur son équipage. Il craint de déchaîner une mutinerie ouverte. Se voyant démasqué et dans la crainte d'être arrêté aussitôt à destination sur la dénonciation de Romney. Sanchez excite Burke et le reste de l équipage. La rébellion éclate donc malgré tout et, pour l'étouffer, le capitaine est obligé de tirer sur Burke qui est blessé.

A Puerto-Cortez, Burke accuse le capitaine d'avoir tenté de le tuer sans motif. Romney n'aurait qu'un mot à dire pour s'innocenter et faire arrêter Sanchez ainsi que les mutins, mais à l'idée de ce que deviendraient Mme Sanchez et Daisy, ainsi privées de tout soutien, il se met un baillon sur la bouche et se laisse emprisonner avec Hargis dans une infecte geôle. Ils s'en évadent bientôt, mais Hargis est grièvement blessé d'une balle et tous deux sont obligés de demander asile à une bande de naufrageurs dont le repaire est sur l'île, respecté par la police de la République qui les redoute.

Après un terrible combat entre le chef de ces hors-la-loi, Romney est porté à sa place. Lorsque la révolution éclate à Puerto-Cortez et qu'il apprend que la vie des Américains réfugiés au Consulat est en danger, il entraîne à sa suite ces risques-tout, dont l'intervention décide du sort de la bataille engagée entre les troupes du général factieux Ramon et les troupes du gouvernement. L'ordre triomphe. Les Américains sont dégagés et, avec eux, Mme Sanchez et Daisy. Burke, qui les a défendues vaillamment est blessé, mais, avant de mourir il a le temps de déclarer que le capitaine Romney, en tirant sur lui, avait été dans son droit, puisque l'équipage s'était mutiné.

Sanchez a été tué en fuyant et bientôt, monté par un équipage de braves gens, commandé par un homme tout exultant d'espoir en une vie nouvelle, l' « Etoile du Sud » retourne à San Francisco. Libre d'avouer l'amour qu'il cachait au fond de son cœur, le capitaine Romney ramène avec lui sa chère Elsie et sa petite Daisy, trésors qu'il n'échangerait pas contre tous ceux de Cipangu-la-Dorée.

Si vous voulez acheter . . . . **UN CINÉMA**

PARIS-BANLIEUE-PROVINCE

Adressez-vous à

LA MAISON DU CINÉMA

50, Rue de Bondy -:- PARIS

UN MARI DE CONVENANCE

Exclusivité des « Grandes Productions Cinématographiques »

Parce que son ami le peintre Gilbert Lenox lui a dit bien souvent : « Venez donc me voir quand vous voudrez », Jean Jordan s'est cru autorisé à le faire. Il arrive donc dans l'Ouest, où celui-ci habite dans une île. Il apprend qu'il vient de se marier et regrette un peu de venir le troubler, cependant, il se décide à aller lui demander l'hospitalité.

Chez lui, il ne trouve qu'une jeune femme, qui l'accueille avec surprise, mais ne veut pas le laisser repartir, puisqu'il a été invité par Gilbert, du reste, une tempête se déchaîne, rendant toute communication impossible entre l'île et le continent. Sur ces entrefaites, un autre visiteur arrive. Sa venue semble troubler profondément la jeune femme qui murmure à l'oreille de Jean : « Il faut absolument qu'il vous prenne pour mon mari, faites tout ce qu'il faut pour cela ».

Celui-ci, sans comprendre et tout-à-fait affolé, accepte. De son côté, la jeune femme le cajole, l'entoure de petits soins et de prévenances, ce que Owen, le nouvel arrivant, semble considérer d'un mauvais œil. La tempête dure toujours, ni Owen, ni Jean ne peuvent songer à quitter l'île, et à la longue, Owen, qui n'a cessé d'espionner le pseudo-ménage, a quelques doutes sur l'identité de celui qu'on lui a présenté comme étant Gilbert Lenox. Une perquisition dans sa chambre achève de le convaincre.

De son côté, Jean a demandé des explications à Mavis, la jeune femme. Elle lui a dit n'être pas Mme Lenox, mais la sœur de celle-ci: c'est pour se mettre à l'abri des explications que pourrait lui demander Owen avec qui elle a été autrefois fiancée, qu'elle a eu l'idée de faire passer Jean pour son mari.

Une fois certain que Mavis n'est pas mariée, Owen lui demande une explication, il veut se disculper à ses yeux. Mais elle ne veut rien entendre. « Fort bien, dit-il, si vous ne m'écoutez pas ici, je vous enlève et vous emporte dans un endroit où vous serez bien forcée de le faire ». Mavis l'en défie. Mal lui en prend, car en moins de rien, elle se trouve transportée dans le salon du yacht d'Owen qui l'attendait dans la rade. Là, celui-ci réussit à s'expliquer : c'est à la suite d'une dénonciation calomnieuse que Mavis a rompu ses fiançailles, il s'en disculpe sans peine, et Jean qui s'était bra-

Les

Dernières Aventures

DE

TARZAN

MUNDUS - FILM

vement lancé à la poursuite du ravisseur, survient juste au moment où elle tombe dans ses bras.

Après avoir joué, à son corps défendant le rôle de mari, le voilà donc obligé d'y renoncer, juste au moment où il commençait à y prendre goût. Profondément dégoûté, il s'enfuit aussi vite qu'il peut, à la nage!

LE POIDS DU PASSÉ

Exclusivité « Paramount »

Jeanne Le Bers (Elsie Ferguson) est une orpheline issue d'une noble lignée et qu'une série de catastrophes ont réduite à la misère. Dans sa mansarde, elle n'attend plus rien de la vie, lorsqu'elle reçoit la visite d'une de ses tantes qu'elle ne connaît pas et qui vient lui offrir de la prendre chez elle comme dame de compagnie. Cette vieille dame (Lady Delafield) obéit en faisant ce geste, moins à un sentiment de compassion qu'à la préoccupation d'éviter qu'un membre de la famille puisse par sa conduite ternir le grand nom des Delafield.

Installée dans la somptueuse demeure des Delafield, Jeanne ne tarde pas à gagner la sympathie de tous les hôtes de sa tante, et en particulier celle de son neveu, John Delafield, qui est animé pour Jeanne d'un profond et sincère sentiment.

Cependant, la tante paraît inquiète des faits et gestes de sa nièce, qu'elle traite sévèrement et surveille attentivement; sans doute a-t-elle ses raisons.

Parmi les familiers de la maison. Jeanne fait un jour la connaisance d'un jeune et brillant officier, le capitaine Warkworth (David Powell), sorte d'arriviste insouciant qui ne tarde pas à enjôler la jeune fille, laquelle se prend d'un violent amour pour lui au grand scandale de la tante qui interdit sa porte à l'officier.

Constamment malmenée et grondée par sa tante qui lui rappelle à tout propos qu'elle l'a arrachée à la misère, Jeanne se confie à Warkworth.

Warkworth, de son côté, est fiancé à une riche héritière. Il est clair qu'il mène un double jeu et convoite à la fois les deux jeunes filles, l'une pour sa fortune, et l'autre pour ses avantages physiques.

Cependant, le capitaine Warkworth, pressé de se prononcer et sentant que sa situation est sans issue — car Jeanne n'a pas encore succombé — cherche du moins à utiliser les hautes relations que Jeanne s'est crées parmi les familiers de sa tante et il se fait chaudement recommander auprès d'un certain Lord de Montrose qui est tout puissant dans le monde officiel. Celui-ci, par amitié pour la jeune fille, fait obtenir un poste brillant dans l'armée coloniale au capitaine Warkworth qu'il croit être fiancée à Jeanne Le Bers.

Mise au courant de cette démarche, Lady Delafield n'hésite pas, en présence de Jeanne, de Lord de Montrose et de Warkworth, à raconter la véritable histoire de la jeune fille et sa lourde héridité : sa grand'mère et sa mère ont jadis terni le nom des Delafield en quittant toutes deux successivement leur mari pour s'enfuir avec un amant... La vieille aristocrate n'avait recueilli sa nièce que pour l'empêcher de souiller à son tour l'honneur de la famille comme elle semble maintenant devoir le faire... et, au comble de la fureur, Lady Delafield chasse Jeanne et l'abandonne à son triste sort.

Désespérée, ne sachant où aller, Jeanne se rend chez Warkworth, en qui elle a toujours innocemment confiance, et elle vient lui offrir son amour, convaincue qu'il l'épousera.

Or, sur ces entrefaites, on frappe à la porte. C'est John Delafield qui, sachant dans quelle dangereuse voie s'est aventurée sa cousine qu'il aime, est venu tenter de la sauver. Il rappelle à Warkworth qu'il est fiancé à une autre jeune fille et qu'il trompe indignement Jeanne en ne lui révélant pas cela. Cachée derrière une tenture, Jeanne a tout entendu; elle comprend enfin ce que le capitaine attendait d'elle et elle s'enfuit désespérée.

Elle erre alors dans la nuit glaciale et, à bout de douleur, entrevoyant pour elle désormais une vie sans issue, elle absorbe un flacon de poison. Recueillie peu après par des agents, elle est conduite à l'hôpital où l'on parvient à l'arracher à la mort.

Informé par la police, John accourt... Lui sera le sauveur, il chargera sur ses épaules le fardeau que la vie avait fait durement peser sur celles de la pauvre jeune fille. Dès sa convalescence, il l'amène chez lui, à la campagne, où, très respectueusement, il la laissera se guérir.

Un matin, Jeanne reçoit un avis officiel qui lui apprend que le capitaine Warkworth a été tué à l'ennemi et qu'en mourant il a manifesté le désir que sa croix d'honneur fut retournée à Jeanne en témoignage de son remords et de son respect.

Du temps ayant passé, et Jeanne ayant compris le grand et grave amour dont John Delafield n'a pas cessé de l'entourer, elle consent à l'épouser et le jeune homme reconduit chez sa vieille tante la jeune et désormais heureuse femme dont la grâce va maintenant animer l'austère manoir des Delafield.

TOUS LES DIRECTEURS DE CINÉMAS
LISENT
"La Cinématographie Française"

SON ALTESSE

Exclusivité « Gaumont »

Victor Hubert, Prince héritier du trône de Vésubie, est venu à Paris, envoyé par son oncle, le Prince Régent pour se mettre au courant des us et coutumes de nos grandes réceptions officielles. Cependant, son Altesse a fait choix, comme guide, de Louis Marcelin, jeune clubman et son « apprentissage de roi » ressemble à une tournée des Grands Ducs.

Voici trois ans que Victor est à Paris. Son Altesse assiste pour la première fois à une cérémonie à l'Ambassade de Vésubie, mais s'ennuyant à mourir, dès le premier toast, il s'éclipse et prend la route des boulevards. Il va flânant quand il se sent saisi par le bras et une voix de femme lui murmure : « Dites que je suis avec vous ». C'est une chanteuse dérangée

dans son travail par les représentants de l'autorité. Victor accomplit galamment son sauvetage et, tout danger écarté, va reprendre son chemin lorsque Casimir, le mari de la chanteuse, échappé lui aussi des griffes de la police, veut à tout prix « trinquer » avec le jeune homme. Au café, le trio rencontre Friquette, une voisine des chanteurs ambulants. Une douce familiarité s'établit vite entre Victor et Friquette.

Le jour de la Saint-Casimir, Victor invite ses amis à dîner en cabinet particulier au restaurant Margarette. Hélas! à peine sont-ils au potage que Marcelin arrive en trouble fête, accompagné de l'Ambassadeur de Vésubie qui annonce au jeune homme son avènement au trône, par suite du décès subit de son oncle. Victor doit quitter, avec quels regrets! ses gentils amis. Son identité est dévoilée, mais il restera quand même, pour eux, leur ami « Totor ». Victor est maintenant marié, mais la reine reste vis-à-vis de lui distante et réservée, aussi, grâce à Marcelin, Victor a de fréquentes entrevues avec sa petite amie Friquette. Quand la Reine, grâce aux indiscrétions de certains journaux, apprend la liaison de son mari, elle fait venir Friquette et a avec elle un long entretien. Que raconta Friquette à sa Majesté? Faisant fi du protocole ce fut en un souper intime et seule à seul que la Reine accueillit le Roi, émerveillé de tant de déploiement de séduction amoureuse. La Reine avait compris qu'il ne suffit pas d'aimer, mais qu'il faut savoir se faire aimer.

Dans son bonheur nouveau, Sa Majesté Victor n'a pas oublié ses anciens amis. Il a fait don d'une blanchisserie modèle à Friquette, à Casimir et à sa femme. Les affaires y vont prospérant, et, chaque année, devant le portrait du roi, le jour de sa fête, les trois associés lèvent leur verre à la santé de ce cher Totor!

MIMI TROTTIN

Exclusivité « Pathé »

Mimi Trottin est un délicieux et frais roman d'amour qui se déroule tantôt dans les beaux quartiers de Paris, tantôt dans le pittoresque et populeux Belleville.

Mimi Trottin est une ravissante petite ouvrière de la Place Vendôme. Un jour, en rentrant de son travail, elle a rencontré Louis Chausson, dit Godasse, ouvrier typographe qui travaille rue du Croissant. Entre eux un roman s'est ébauché et s'est poursuivi tout l'été. A Noël, Godasse invite Doudou, un camelot de ses amis, à venir réveillonner avec eux.

En passant devant chez Maxim's, nos amis regardent curieusement les fêtards qui viennent passer la nuit dans cet établissement de luxe. Quelle n'est pas leur surprise en voyant Doudou s'élancer sur les pas d'une dame élégante, en s'écriant « Maman » !

Doudou, en effet, est un fils de famille, que son amour pour la poésie et la vie champêtre, et son dédain pour la carrière d'ingénieur à la quelle le destinait son père, ont fait rejeter du sein de sa famille. Qui s'en douterait à le voir si simple et si bon camarade, quelques instants plus tard, dans le pauvre logement de Belleville, réveillonnant avec ses amis d'un maigre festin, assaisonné de jeunesse et de gaité.

Et voilà que Bonhomme Noël vient les visiter, en la personne de l'oncle Daniel, vieux garçon au cœur d'or, qui a suivi son neveu, fait l'emplette de champagne, foie gras truffé, etc... et s'invite sans façon au milieu des jeunes gens surpris et ravis.

L'oncle Daniel, sur la prière de la Comtesse de Marnay, la mère de Doudou, est venu pour essayer de ramener au foyer l'enfant prodigue. Le Comte de Marnay dirige une importante entreprise industrielle d'automobiles, et sans doute Godasse et Mimi pourraient, eux aussi, trouver une bonne place dans ses bureaux.

Séduits par cette perspective, les deux jeunes gens engagent Doudou à suivre le conseil de son oncle, et finissent par fléchir sa résistance.

Godasse, qui est ambitieux, fait de beaux rêves d'avenir. Malheureusement, la tentative de rapprochement entre le père et le fils échoue, Doudou se heurte tout de suite à la volonté tyrannique de son père. Il se réfugie chez l'oncle Daniel et lui confie un secret. Il doit partir, s'éloigner, car il aime Mimi. L'oncle Daniel le congédie avec un viatique, que Doudou a la généreuse pensée de partager en trois, avec ses amis Godasse et Mimi.

Il avait résolu de partir sans revoir Mimi. Pourtant, si la lettre ségarait? Il se décide à la porter lui-même, la glisse sous la porte, lorsqu'il s'aperçoit qu'un peu de fumée filtre à travers les rainures. De quelques vigoureux coups de poing il enfonce la porte, ouvre les fenêtres et voit Mimi étendue sur son lit, inanimée, tandis qu'un réchaud allumé répand ses vapeurs mortelles.

Dans les doigts crispés de la jeune fille, Doudou trouve une lettre qui lui apprend pourquoi Mimi a voulu mourir: Godasse, redoutant la misère, a sacrifié son amour à ses ambitions. Il est parti, à la conquête de la fortune.

Ranimés par les soins de Doudou, Mimi, à son réveil, ne demande qu'à se réconcilier avec la vie. Son amour pour Godasse n'avait sans doute pas des racines bien profondes, car celui de Doudou la console bientôt.

L'intervention de l'oncle Daniel a eu pour heureux effet de réconcilier le Comte de Marnay avec son fils, et celui-ci s'efforce de s'intéresser aux affaires de l'usine, dans laquelle Mimi est entrée comme dactylographe.

Godasse, de son côté, a fait son chemin. Il cherche à renouer les liens du passé et apprend que Doudou l'a remplacé dans le cœur de la midinette.

Furieux, il se promet de se venger. Il a appris que l'affaire des automobiles de Marnay traverse une période très critique et a pris à tâche de collectionner toutes ses créances, afin de ruiner son rival.

L'affaire, en effet, marche mal. Une victoire seule peut le sauver : le triomphe de la marque de Marnay dans un circuit automobile qui doit avoir lieu prochainement, ou le mariage de Doudou avec une héritière. L'épreuve a lieu; malheureusement, un accident arrivé au chauffeur en cours de route ruine tous leurs espoirs. Mais Doudou saute dans l'auto à la place du chauffeur, et servi d'ailleurs par la chance, remporte la victoire.

Après la course, la famille est réunie dans le bureau du

Cie Gle Française de Cinématographie
A G C

Le Film — dont on parle :

LA VÉRITÉ

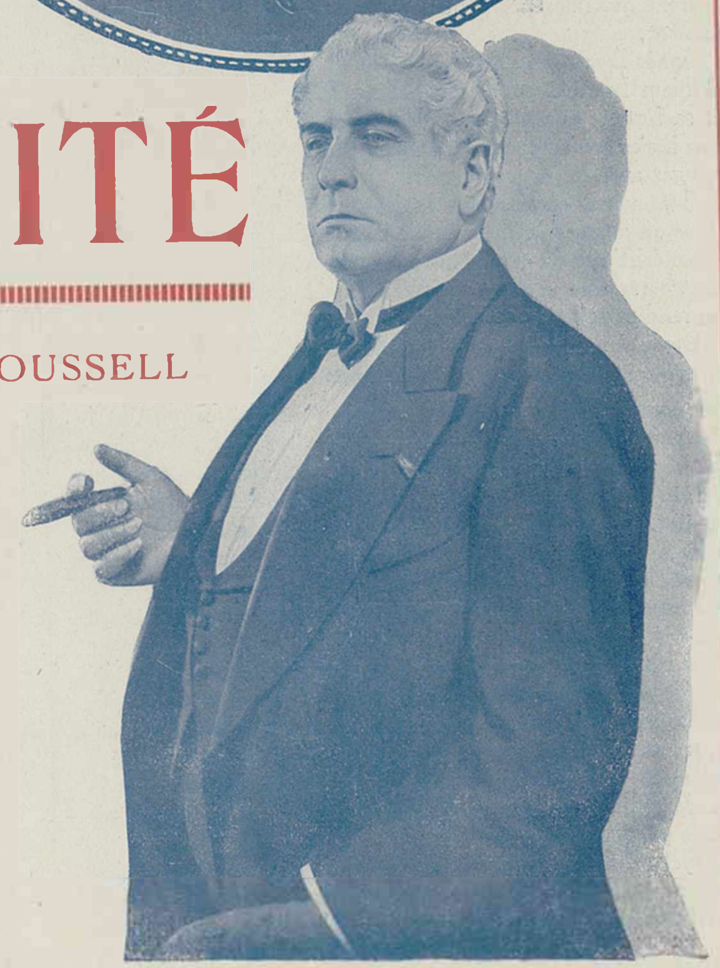

Scénario et réalisation par HENRY-ROUSSELL

interprété par

Emmy LYNN et Maurice RENAUD de l'Opéra

Mlle Violette JYL.
MM. POLACK, de la Comédie-Française
OLIVIER.

LOCATION pour France, Belgique et Suisse
AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE
12, Rue Gaillon, PARIS

VENTE pour tous autres pays
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES FILMS ARTISTIQUES
36, Avenue Hoche, PARIS

Comte de Marnay. Celui-ci, gravement, sonne sa dactylographe, qui écrit, sous sa dictée, non sans trahir son émoi :

« Le Comte et la Comtesse de Marnay ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fils avec Mademoiselle « Mimi Trottin ».

Tout est bien qui finit bien. Godasse lui-même, désarmé par l'amour des deux jeunes gens, renonce à sa vengeance et cherche, dans une vie factice de plaisir, l'oubli du bonheur qu il n a pas su saisir, lorsqu il passait à sa portée.

UNE DETTE DE CŒUR

Exclusivité « Union-Eclair »

Georges Dyckoff, le président d'un Consortium de mines d'or, règle avec soin les derniers préparatifs d'un chargement de cinquante millions de dollars en pépites. Il est loin de se douter que sa secrétaire, Kate Westhauger, est au courant de tous les détails de l'expédition élaborée dans le plus grand secret.

Kate et son oncle sont les chefs d'une bande d'aventuriers.

La jeune fille est parvenue à surprendre le chiffre de la correspondance secrète de Dyckoff et à connaître l'horaire et la marche du train spécial qui doit transporter le précieux chargement.

Agnès Dyckoff a pour fiancé Mike Davis, un ami intime de William Marion, préfet de police. Mike consacre ses loisirs et sa fortune aux études de législation criminelle, et plusieurs fois il s'est rencontré avec Kate au cours des démêlés de Westhauger avec la justice.

Il a même conçu pour la jeune fille un intérêt profond, trouvant attirant ce mélange de bien et de mal, qui semble la caractéristique du tempérament de Kate. Agnès, jalouse, rencontre un soir la nièce de Westhauger chez son fiancé, et reprend ce soir là sa parole.

Davis soupçonne fort le complot dirigé contre l'expédition. Il prévient Marion et décide de suivre l'affaire pour son propre compte. Le train spécial est arrêté par les bandits, et le chargement transporté non loin de là dans une usine abandonnée. C'est alors que Westhauger et sa bande apprennent à Kate une décision prise à l'insu de la jeune fille. Il faut se séparer. Westhauger a déjà réglé la part de chacun, et conseille à Kate de se ranger à l'avis commun. Furieuse d'avoir été roulée, la jeune fille parvient, pour se venger, à modifier l'adresse où le chargement doit être expédié. C'est à Dyckoff que les sacs contenant une fortune sont livrés de nouveau. Mais Kate a failli payer de sa vie sa témérité. Davis qui a été surpris par les bandits, demeure leur prisonnier et on décide de supprimer ce témoin gênant. Marion et ses hommes arrivent au moment où les bandits vont mettre leur horrible projet à exécution. Westhauger est tué par un de ses complices et la bande réfugiée dans le train spécial, saute sur la mine préparée par leurs soins.

Dyckoff obtient la confession de Kate. Rentré en possession de son or, le financier n'a pas le cœur de s'acharner sur le seul survivant de la bande, et pardonne volontiers à Kate. Agnès

METTEURS EN SCÈNE, EDITEURS

Avec la collaboration des grands Illustrateurs contemporains, particulièrement du Peintre-Graveur Lucien BOUCHER, avec le personnel et tout le matériel nécessaires à la prise-de-vues et au tirage des titres, sous-titres, cartons fixes ou animés selon des méthodes rationnelles,

LES
ATELIERS FANTASIA
TÉL. : ROQUETTE 22-68

se chargeront de composer les Textes et les Dessins décoratifs qui donneront à vos Films, sans augmenter sensiblement leur prix-coûtant, une énorme plus-value artistique et commerciale.

ÉDITION D'ŒUVRES ORIGINALES
PARIS : 13 et 15 Rue Biat (20e) PARIS
DIRECTEUR : Pierre Matras
Toutes les applications de la Peinture et de la Typographie au Cinéma. Cartes animées pour Documentaires. Apparition de Lettres. Surimpressions et Fondus Travaux industriels Publicité

s'est fiancée avec le directeur de l'International Railway, ce qui cause un plaisir inouï à Mike ! lequel s'empresse d'obtenir la main de Kate. La route est encore longue pour la nièce de Westhauger, et c'est dans le droit chemin que Kate veut continuer la route.

LES DEUX CICATRICES

Exclusivité « F. N. Location »

Un officier de la police canadienne, Derry Canniston, poursuit dans les territoires glacés du « Grand Nord » un fugitif, John Keith, accusé à tort d'un meurtre qu'il n'a pas commis.

Canniston est terrassé par une pneumonie. Recueilli par

Le plus formidable
Film Français

LES
AVENTURES
DE
ROBINSON
CRUSOÉ

est
chez

ROSENVAIG
UNIVERS
LOCATION

6, Rue de
l'Entrepôt

PARIS

Téléphone : NORD 72-67

Adresse Télégraphique :
UNICELONU PARIS

MONAT-FILM

John Keith et soigné par lui, l'officier se rend compte de l'innocence du figitif et obtient de lui le récit du drame.

Mr. Kirstone, jaloux des succès commerciaux du père de John Keith, a juré de ruiner celui-ci. Il y emploie la calomnie. John Keith intervient. Des paroles, on passe aux coups. John se défend plus qu'il n'attaque et tombe. Les lumières se sont éteintes. Mr. Kirston tombe à son tour. Quand John reprend ses sens, il se sauve et, peu après, il apprend dans la rue que Mr. Kirstone vient de succomber. John s'effraie. Il a peur d'avoir été criminel. Sur le conseil de son père, il s'enfuit, guidé par un vieux trappeur qui connaît toutes les cachettes de la forêt arctique. Le doute subsiste toujours. A-t-il tué?...

Derry Canniston croit à l'innocence de John. Aussi, se sentant mourir, lui suggère-t-il un plan qui lui permettra, un jour, de démasquer le vrai coupable. Les deux hommes ont quelques points de ressemblance que les privations, la fatigue, le froid ont encore accusés. John se fera au front une cicatrice semblable à celle de Derry, qui lui apprend en outre tout ce qu'il doit savoir pour le remplacer dans la police et lui donne tous renseignements sur ses camarades, sa famille qui habite l'Angleterre et avec laquelle il est brouillé depuis des années, et son ami intime, l'inspecteur Mac Dowell. S'étant ainsi créé un deuxième état-civil, John enterre son ami Derry qui vient de mourir et, sous le nom de Canniston, reprend la route de Régina, où résident sa garnison et les enfants de la victime.

Le nouveau Canniston est accueilli sans trop d'hésitation par Mlle Kirstone qui apprend avec peine la mort de Keith, et par Mac Dowell qui met sur le compte du climat la transformation de son camarade. Une seule personne a reconnu tout de suite le faux policier. C'est un Chinois, Shan-Tung, doué d'une mémoire de l'œil extraordinaire, et qui s'empresse de se livrer auprès de Keith à un chantage fort dangereux. Amoureux de Mlle Kirstone (qui est aussi courtisée par l'inspecteur Mac Dowell), Shan-Tung somme Keith de lui amener la jeune fille, le soir même, à son domicile. Il le menace, en cas de refus, de le dénoncer aux autorités. La situation se complique pour Keith qui a été obligé d'accueillir une charmante personne venue d'Angleterre pour vivre avec lui... et qui n'est autre que la jeune sœur de Derry Canniston. Par ordre de Mac Dowell, Keith doit faire son « service forcé ». Il joue donc le tout pour le tout; il va chez Shan-Tung, qui n'est autre qu'un prince chinois, ancien étudiant de l'Université d'Harward, et y découvre le propre frère de Mlle Kirstone, que Shan-Tung tient sous sa coupe et qu'il abrutit par l'opium.

Keith veut faire arrêter Shan-Tung qui appelle ses hommes à la rescousse et, au cours d'une terrible bataille, une lampe renversée met le feu à l'appartement.

Keith parvient à sa sauver. La maison brûle et l'opiomane, qu'on a tenté de sauver vainement, meurt en innocentant Keith et en avouant le crime commis par lui dans un moment de folie.

Keith pourra reprendre son nom, et comme la sœur de Canniston a éveillé en lui un sentiment plus tendre que l'amitié fraternelle, il songera, après avoir été son « faux frère », à devenir son époux.

Quant à Mac Dowell il épousera Mlle Kirstone.

LES SIGNES DE L'AMOUR

Exclusivité « F. N. Location »

Babet, jeune fille romanesque, vient d'être rendue à sa famille (en l'espèce, son tuteur, le grave M. John Hardcastle) par sa directrice de pensionnat pour ce motif sérieux : « Mademoiselle Babet ne s intéresse ni aux sports, ni aux sciences, ni aux arts. Elle passe tout son temps à lire les auteurs qui ont étudié la psychologie de l'amour. Il est impossible d'en tirer autre chose ».

Le tuteur n est pas un homme féroce et pense que, puisque sa protégée est une grande amoureuse, il faut la marier au plus tôt. C'est donc un philosophe pratique, ce qui vaut mieux évidemment que d'être un grand redresseur de torts aux discours ronflants.

Mais Babet a des idées très arrêtées sur le mariage : elle veut aimer avant d'être aimée elle-même.

Comment savoir qu'on aime?

Babet a lu dans le *Bréviaire de l Amour* qu'on reconnaît infailliblement qu'une jeune fille est éprise d'un jeune homme, lorsqu'en lui serrant la main (le contact est nécessaire) :

1° le cœur bat plus fort;
2° le pouls est précipité;
3° le rouge monte aux joues.

M. John Hardcastle présente alors deux jeunes gens à Babet, mais l'expérience est loin d'être concluante car son cœur n'a pas battu plus fort et ses joues n'ont point rougi.

De désespoir, John Hardcastle expédie Babet chez une vieille tante à Boston. Là, notre jeune excentrique poursuivra ses études sur les signes de l'amour.

Justement une occasion unique s'offre à elle : la tante de Boston a un fiancé (qui a produit sur Babet une grande impression) mais le mariage ne peut avoir lieu tant que le dit fiancé ne sera pas débarrassé de ses charges de famille, soit deux sœurs et une vieille cousine. Babet, en bon diplomate, se dit qu'il faut commencer par marier les deux sœurs, après on s'occupera de la vieille cousine. Pour mener à bien son projet, elle décide d'emmener toute la famille dans une ville d'eaux au bord de l'océan, car ses auteurs favoris lui ont enseigné que l'air marin est propice à l'éclosion de l'amour.

Babet choisi Palm Beach où se trouve déjà son tuteur John Hardcastle.

Elle dresse ses batteries et, en moins de quinze jours, Babet a marié les deux sœurs et la cousine du fiancé de la tante de Boston. Or, celle-ci s'étant fait enlever entre temps par un professeur de botanique, son malheureux fiancé est sans emploi ! Mais Babet l'épousera car, en lui serrant la main, elle a senti son cœur (preuve indiscutable de l'amour), battre une charge effrénée.

TOUS LES DIRECTEURS DE CINÉMAS
LISENT
"La Cinématographie Française"

RENÉ FERNAND

61, Rue de Chabrol

La plus importante Maison d'achat et de vente de Films

Téléphone : **NORD 66-25 — NORD 93-22**

VINGT SUCCURSALES EN EUROPE

RENÉ FERNAND
a vendu pour le Monde entier

RENÉ FERNAND
a vendu pour le Monde entier

RENÉ FERNAND
a l'exclusivité de

L'ATLANTIDE
LI HANG LE CRUEL
ROSE DE NICE
L'ÉPINGLE ROUGE
PAPILLON
MARIE CHEZ LES LOUPS
LES ROQUEVILLARD
LA RUSE
LA VOIX DU SANG

RENÉ FERNAND
va présenter le **Mercredi 15 Mars**, à 3 heures
A L'ARTISTIC
La Merveille des Merveilles Cinématographiques
Le plus Beau Film Artistique exécuté à ce jour

L'AUBERGE

D'après la Nouvelle de GUY DE MAUPASSANT
Mise en scène de VIOLET et de DONATIEN

PRODUCTION HEBDOMADAIRE

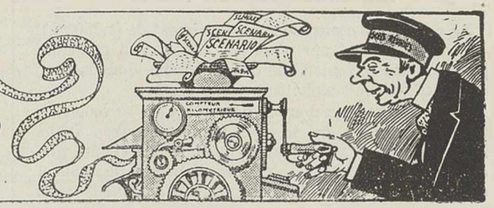

PRÉSENTATION SPÉCIALE

LE POIDS DU PASSÉ

PARAMOUNT

Est-il juste, sous prétexte d'atavisme, de croire qu'une jeune fille ne pourra résister aux mauvais penchants que lui prête une tante, par trop rigoriste, étant donné que sa mère et sa grand'mère ont eu une vie plutôt déréglée?

« Bon chien chasse de race » dit le proverbe, mais heureusement il y a des exceptions et c'est bien le cas de Jeanne Le Bers qui, devenue orpheline sans ressources, est recueillie par une de ses tantes, Lady Delafield.

Jeanne, par son heureux caractère, installée dans la somptueuse demeure des Delafield a su conquérir la sympathie de tous ses hôtes et principalement celle de John Delafield, son cousin.

Pourtant Jeanne se sent attirée par un jeune officier, le capitaine Warkworth, qui lui fait une cour assidue, bien que fiancé à une riche héritière.

Lady Delafield mise au courant de la situation n'hésite pas à dévoiler les antécédents de la famille de sa nièce et au comble de la fureur, la chasse l'abandonnant à son triste sort.

C'est alors que Jeanne songe à se réfugier chez l'officier qu'elle considère comme son futur mari, mais John Delafield qui s'est rendu aussi chez le jeune homme lui reproche sa conduite et de tromper une innocente.

Jeanne, désespérée, veut se suicider mais, grâce à des soins assidus, elle revient à la vie. John, prévenu, a fait transporter l'infortunée dans une maison de campagne où elle achève de se rétablir.

C'est alors qu'elle comprend l'amour sincère et respectueux qu'elle a su inspirer à son cousin, en présence de tant de dévouement elle accepte de devenir sa femme. Sa tante, revenue à de meilleurs sentiments, est heureuse de la revoir et de la conserver désormais auprès d'elle.

L'histoire semble banale en la lisant mais elle est si bien rendue par la si délicieuse Elsie Ferguson qu'elle prend un intérêt extrême et que nous sommes tenus sous le charme grâce à cette artiste sans pareille dont le jeu, d'un naturel exquis, a été si souvent apprécié.

Mise en scène irréprochable et photographie semblable.

Cinématographes Harry

En présence de l'avance occasionnée par des circonstances indépendantes de sa volonté, la maison « Harry » n'a pas fait de présentation le samedi 4 mars.

Les prochaines nouveautés de cette firme seront présentées le samedi 1er avril 1922.

Fox-Film-Location

Le triomphe de l'entêté, drame (1.500 m.). — « Possession vaut titre » dit un adage juridique, c'est grâce à lui que Miss Corliss prétend disputer à Bill Steele, riche industriel, une propriété nommée « Le gobelet du diable » dont elle s'est emparée pendant son absence.

Bill aime la lutte et, malgré que Miss Corliss soit toute puissante dans son domaine, son adversaire parvient à édifier une sorte de petite maison sur le terrain dont il se prétend l'acquéreur. La lutte va se continuer entre ces deux êtres qui semblent se haïr, mais comme l'amour est bien près de la haine, Bill, après avoir sauvé la jeune fille d'un terrible danger, sera heureux de lui déclarer ses sentiments brûlants à son égard qui seront, vous n'en doutez pas, acceptés avec enthousiasme.

Sur cette donnée légère William Farnum a su, grâce à son grand talent, rendre ce scénario intéressant, développant, très adroitement, ces mille détails qui sont la raison d'être des canevas américains.

La mise en scène est des meilleures et nombre de tableaux sont des sites enchanteurs.

Cinématographes Méric

La raison du cœur, comédie sentimentale (1.250 m.). — La raison du cœur n'est pas toujours la meilleure puisque dans ce roman elle crée un drame dont la donnée a été souvent exploitée.

Un jeune homme dont le père vient de se remarier, tombe amoureux de sa belle-mère, une trop jeune femme pour un mari passablement mûr; et un flirt dangereux s'établit entre ce fils, oublieux du respect dû à son père, et cette épouse foulant aux pieds la foi jurée.

Un régisseur du domaine où habite cette famille, n'ayant pu satisfaire sa passion repoussée par la nouvelle mariée se venge cruellement en profitant d'une chasse pour blesser affreusement le mari qui survivra à sa blessure, mais restera aveugle. Les deux jeunes gens, en présence de cette catastrophe comprennent leur devoir : le fils s'éloignera et l'épouse entourera la malheureuse victime des soins les plus tendres afin de lui faire oublier le malheur qui l'a frappé.

Ce film français aurait demandé à être mis à l'écran par un de nos meilleurs metteurs en scène qui aurait pu, grâce à son expérience, éviter les invraisemblances que nous y avons relevées. Il ne suffit pas d'écrire une nouvelle, et de croire que le premier venu pourra la faire vivre devant nos yeux, il faut connaître tous les à-côtés du métier qui évitent ces fautes que commettent, forcément, les débutants s'ils ne sont conduits par des vieux routiers rompus aux difficultés sans nombre qui se dressent à chaque pas et paraissent insurmontables aux inexpérimentés.

La distribution est bonne dans son ensemble et les sites sont souvent très heureux.

Agence Générale Cinématographique

Colorado, comédie dramatique (1.600 m.). — Un jour sur le sol brûlant et aride du Colorado Tom Doyle est tombé épuisé de soif et semble voué à une mort certaine lorsqu'un jeune cavalier, Frank Austin, vient à passer à cet instant et peut ramener, encore vivant, à sa demeure le malheureux colon, quo sa seconde femme et sa fille l'attendaient avec anxiété.

Tom Doyle pour le remercier lui offre de participer à son exploitation agricole, le jeune homme semble hésiter mais sur les instances de Kitty, la ravissante fille de Tom, il acquiesce à sa demande.

Or il se trouve que cette exploitation contient un gisement d'or que les deux associés viennent de découvrir et qu'ils mettent en rapport immédiatement.

Un certain Douglas, ingénieur, prévenu de ce coup de fortune, se rend à la mine et, mis en présence de Frank Austin, il le force à lui céder sa part d'associé dans la « Kitty mine » et à devenir simple contremaître.

Un secret terrible sans doute doit exister entre les deux hommes mettant Frank à la merci du peu scrupuleux ingénieur qui, non content de s'emparer des bénéfices de la mine cherche aussi à se faire bien venir de la femme de Tom. Frank a vu la manœuvre malhonnête de Douglas, il en prévient Mme Doyle, mais Tom les surprenant ensemble se méprend sur leurs sentiments et sa jalousie ne connaît plus de bornes.

Un accident terrible survient à la mine, Frank s'y trouve et Tom va profiter de la circonstance pour se venger terriblement, il s'installe à la manœuvre de l'ascenseur et, malgré les appels désespérés qui lui parviennent, il se refuse à faire fonctionnner l'appareil. Ce qu'il ignore c'est que Frank n'est pas seul au fond de la mine et que sa fille Kitty est avec lui. Prévenu enfin par sa femme, qui cherche Kitty, on peut arracher à une mort effroyable les deux jeunes gens, Tom s'aperçoit alors de son erreur et comprend la grande générosité du cœur de Frank et lui ouvre les bras.

Mais un homme est encore au fond de la mine, c'est Douglas qui va périr faute de secours, lorsque Frank n'écoutant que son courage, se précipite dans la mine et peut le ramener sain et sauf.

Douglas échappé, miraculeusement, à une mort certaine revient à de meilleurs sentiments, et révèle la circonstance qui obligeait Frank à être à sa merci.

Dans le camp où Austin, de son vrai nom, Frank Hayden, attendait sa démobilisation, Douglas, son capitaine, s'étant montré trop empressé auprès d'une jeune fille, le soldat avait levé la main sur lui puis s'était enfui.

Se croyant déserteur, Frank n'avait plus osé reparaître chez lui, mais il n'en était rien, ses pièces de démobilisationn étant déjà parvenues au camp avant l'acte d'insurbordination. Il pourra donc reprendre son nom et épouser la gentille Kitty.

Le clou sensationnel de ce film passionnant, c'est l'envahissement de la mine par des eaux tumultueuses qui font craquer tous les boisages et anéantissent tout sur leur passage. Affolés les deux héros sont submergés par le fléau qui les entoure, et l'angoisse nous étreint quand, les croyant sauvés, réfugiés dans le monte-charge donnant le signal d'alarme pour la remonte, nous voyons impassible, celui qui croit faire justice et empêche l'appareil de fonctionner ! Ce moment est effroyable et saisissant et d'une beauté tragique.

Les interprètes sont d'excellents comédiens en tête desquels nous relevons les noms de Miss Gloria Hope, d'une sympathie touchante, et Frank Mayo, un jeune premier charmant d'une force peu ordinaire, car il accomplit des exploits fabuleux.

Comment on fait un dessin animé, documentaire (240 m.). — Où nous sommes initiés aux travaux mystérieux et peu ordinaires qui sont nécessaires pour la

QUE FAUT-IL
pour lancer un bon Film ?
QUE FAUT-IL
pour attirer le public au Cinéma ?
UNE PUBLICITÉ BIEN COMPRISE
ET SURTOUT
DE BELLES AFFICHES ARTISTIQUES !
:: :: LOUEURS & EDITEURS :: ::
cherchez le succès de vos films en confiant
TOUTE VOTRE PUBLICITÉ
(Affiches typos et lithos - Portraits d'Artistes - Notices - Phototypie - Héliogravure - Encartages)
A
La Cinématographie Française
50, RUE DE BONDY, 50
SERVICE DE LA PUBLICITÉ

confection de ces dessins animés qui demandent un labeur gigantesque et dont ne peuvent se douter les profanes, mais était-il bien nécessaire de nous les révéler, il semble maintenant, comme en matière de prestidigitation, que nous perdions toutes nos illusions.

Union-Eclair

Cinéma...Boule, comique (600 m.). — Comique dont certaines scènes sont désopilantes, jouée par une aimable jeune délurée, qui s'en donne à cœur joie pour nous dérider et qui y parvient très aisément.

La Méprise, comédie (600 m.). — Drame du Far-West, avec poursuites, chevauchées fantastiques, idylle-sentimentale, enlèvement, puis punition du coupable. Tout cela est justement rendu, l'intérêt est toujours soutenu et le tout est joué par des artistes consciencieux et convaincus.

First National Location

La nouvelle maison de la rue Lafayette a présenté cette semaine un drame de grande valeur interprété par Norma Talmadge.

Ce film (si nous ne craignions d'abuser du cliché) peut se résumer d'une simple petite phrase : c'est une tranche de vie. On y voit en effet, dans un curieux diptyque, une femme du peuple qui répond « non » à la tentation, tandis qu'une autre femme, la femme du monde répond « oui » au plaisir.

C'est la grande artiste Norma Talmadge qui tient ce double rôle avec une maîtrise incomparable. On ne peut qu'admirer la science de son jeu quand, dans des tableaux juxtaposés, on la voit ici en femme du peuple, et là en grande dame richement vêtue.

Il y a naturellement une morale à cette histoire : la femme du peuple connaîtra le bonheur, tandis que la femme du monde, après avoir causé la mort de son mari, tombera dans l'abandon, dans la misère et en sera réduite au suicide.

La mise en scène est des plus soignées, et comme pour tous les films de « First National », la photo est impeccable. Nous ne doutons pas que MM. les Directeurs de Cinémas inscrivent à leurs programmes un film de ce genre : il est de nature à plaire à tous les publics, aux populaires, comme aux gens du monde.

L'action ne languit pas un seul instant, il faut noter surtout, dans la quatrième partie, la grande scène du « Non » de la femme du peuple. C'est admirablement joué et les plus endurcis seront certainement pris par l'émotion.

Phocéa-Location

Le Droit d'aimer, comédie dramatique (1,395 m.). — *Le Droit d'aimer* existe pour tout le monde, mais il ne faut pas en abuser et savoir s'en servir à bon escient.

Ce n'est peut-être pas le cas de Gladys, une orpheline, qui vit seule dans une magnifique propriété, héritage de sa mère qu'elle n'a pas connue.

Ayant appris, par hasard, le passé de sa mère qui fut plutôt mouvementé, à son tour, par atavisme, elle se lance dans la grande vie, puis abuse de la morphine qui lui procure une ivresse dangereuse.

Et c'est ainsi que deux hommes deviendront ses jouets ruinant leurs espérances et que, un jour, se trouvant face à face, ils voudront s'entregorger pour cette créature, laquelle finira par comprendre son indignité et demandera à la mort sa juste punition.

Maria Jacobini, l'artiste italienne réputée, possédait toutes les qualités pour interpréter ce genre de rôle, fort complexe, fait de grâce et d'amour, où les sentiments les plus chastes sont mêlés, tour-à-tour, à des penchants pervers et luxurieux.

Elle a su être ingénue et grande coquette, sentimentale et troublante, jouant de sa beauté pour mieux affoler ses victimes. Maria Jacobini sera le gros attrait de ce film très soigné dans sa mise en scène.

Sélect Distribution

La Route de l'Ambition, comédie dramatique (1.636 m.). — De simple ouvrier devenir chef d'une usine importante, c'est le rêve que faisait Jim Holson et qui deviendra une réalité grâce à la découverte qu'il a faite en trouvant une nouvelle formule pour la fabrication de l'acier. Cette route de l'ambition qu'il vient de parcourir avec succès lui a permis d'élever ses yeux sur une jeune fille, Lucy Vancer, dont le père fut jadis directeur de l'usine qu'il dirige maintenant, mais Lucy est orgueilleuse elle ne peut consentir à s'unir avec un homme dont le point de départ fut plus que modeste; Jim l'y contraindra pourtant car il sait que son père fut un voleur, de plus les preuves de ses indélicatesses sont entre ses mains.

Lucy devenue par force Mme Holson ne le sera que de nom et tout comme dans *Le Maître de Forges*, Jim devra conquérir l'amour de sa femme.

Une circonstance imprévue brusquera les choses et hâtera le dénouement heureux que nous attendions.

Ce scénario des plus simples est le prétexte au déploiement d'une mise en scène importante, au début nous voyons une fonderie dans toute son activité, nous assistons à la coulée du métal en fusion et à son transport, spectacle grandiose et peu ordinaire; puis ce sont des fêtes, garden-party, bals, où d'aimables jeunes

Un Film de Répertoire

"MIREILLE"

de

MISTRAL

— films E. SERVAÈS —

L'œuvre la plus connue du monde entier

UN SUCCÈS

sans précédent dans les annales du Cinéma

STAR FILM ÉDITION

R. LECOMTE
19, Rue Richer, 19
PARIS
Téléph. : BERG. 40-52

LOCATION :
PARISIENNE FILM
21, rue Saulnier,
PARIS
Télép. : BERG. 42-19

femmes se font admirer revêtues de toilettes ravissantes; c'est enfin le cottage du dénouement avec son dernier confort et un luxe bien digne de millionnaires.

Conway Tearle, sous les traits de Jim Holson, est parfait d'allure; d'abord revêtu du costume d'ouvrier où il semble tout à fait à son aise, c'est ensuite un parfait gentleman des plus distingués.

Les autres rôles sont joués par des comédiens de valeur et aussi par de très jolies femmes, ce qui ajoute un charme de plus à ce film qui a été fort bien accueilli.

Etablissements Gaumont

Le Cauchemar, comédie dramatique (1.398 m.). — Le cauchemar que fait Irène Fletcher est parfaitement organisé et d'une clarté extraordinaire, les événements s'enchaînent comme dans la réalité.

Cette jeune fille, prise d'un évanouissement qui dure environ vingt minutes, vit pendant ce temps l'existence de plusieurs personnes, deux catastrophes effroyables ont lieu; puis elle se croit à la merci d'un vil suborneur et ne doit son salut qu'au courage de celui qui deviendra son mari... heureusement à ce moment elle sort de sa torpeur ce qui met fin à cette suite d'aventures qui sont, je l'avoue, suffisamment intéressantes pour passionner le public.

Un accident de chemin de fer des plus émotionnants et d'une vérité scrupuleuse, en le clou de ce film interprété très gracieusement par la charmante Mildred Harris, l'*ex*-épouse de Charlot, dit la notice, mais en quoi cette qualité peut-elle intéresser le public? Le talent de son *ex*-mari ne peut rejaillir sur le sien qui, certes, s'en passe très bien et lui donne une notoriété dont il n'a nullement besoin.

Pathé-Consortium-Cinéma

Amour vainqueur, tragédie comédie (1.370 m.). — Quand vous saurez que le héros de ce film est Douglas Fairbanks vous vous douterez bien que la tragédie annoncée ne sera qu'une suite de bouffonneries où le stupéfiant artiste accomplira les extravagances les plus inattendues, où son acrobatie proverbiale et bien connue se donnera libre cours.

Aussi le voyons-nous escalader des maisons, sauter des obstacles, tout comme dans un steeple-chase, disparaître dans un égout et réapparaître immédiatement quelques mètres plus loin comme un diable de féérie sortant d'une trappe, franchir à l'aide d'une corde des passages dangereux ayant derrière lui toute une meute de gens qui en veulent à sa personne et tout cela pour devenir l'époux d'une charmante jeune fille dont il a conquis le cœur lorsqu'il était en prison, pour quelques peccadilles dont il s'est rendu coupable. Cette jeune personne est la fille du directeur de cette prison dernier modèle possédant tout le confort moderne.

Douglas, comme toujours, anime de sa verve inlassable cette farce endiablée.

Edmond Floury

AU FILM DU CHARME

Post hoc ergo...

Mars met de l'esprit en giboulées dans les nuages. C'est l'époque... frivole de l'année, où les malheureux riches, las d'un hiver parisien de quarante jours et de trente nuits, sont partis, tel un essaim d'hirondelles, subir une cure de soleil sur la Côte d'Azur et de pourpre.

Baroncelli a choisi ce moment psycho-pathologique pour venir filmer, dans ces coins perdus... paradisiaques, les extérieurs de Roger-la-Honte.

Bien que nous soyions dans les Alpes, dites Maritimes, l'affaire se corse..., ici et là. Une des vedettes de ce film attendu, Mlle Théry-Maggie, devait simuler — 137e épisode — une équipée folle sur une Rossinante qui avait pour consigne de prendre, à heure fixe, comme un train de banlieue, le mors aux dents... pour du sen-sen-gum-gum.

Or, la souple Maggie est une écuyère qui, pour n'être jamais sortie du cadre noir de Saumur, sait tenir à cheval... mais sur les principes.

D'où une légitime et certaine inquiétude du metteur en scène, qu'eût partagée à coup sûr la compagnie... d'assurances.

Mais, à la guerre, comme à la guerre, on décide de risquer le coup... le cou de Maggie. Théry se rue au galop, à la vitesse vertigineuse de 45 kilomètres à l'heure, arrêts compris, en hurlant si désespérément que, lâchant manivelles; G. Q. G., postes de Commandement, situations de 1er, de 2e place et même de tout repos, Baroncelli, Titayna, Gibory et toute la bande se précipitent pour arrêter notre amazone en péril supposé. On y parvient sans grand'peine et Baroncelli, un peu stupéfait, mais très essoufflé se trouve surpris en flagrant délit d'illogisme, devant son interprète bien en selle, qui, crinière en bataille, vitupère : « Eh bien, quoi? Vous me dites de simuler un galop éperdu. Je le fais. Et vous ne tournez pas. C'est bien la peine que je m'esquinte ! »...

« Ce qui tend à prouver, conclut Baroncelli, qu'avec les femmes, même en cinématographie, il ne faut jamais se hâter de croire aux apparences et d'agir en conséquence ».

A. Mariel.

ASMODÉE A PARIS

Une revue de Rip au cinéma, où l'auteur joue lui-même, encadré par Jeanne Provost, de la Comédie-Française; Pierade, de la Scala; Zambelli et Aveline, de l'Opéra; Christiane Dol, du Théâtre Daunou; Revemend, de Mogador; Pauley, des Variétés; Henry Jullyen, de la Gaîté-Lyrique; Gaby Gladys, du Concert Mayol; René Hoval, des Variétés, etc., etc. Quels artistes et quel esprit dépensé !

Un attrait de plus : « Le Visiophone », unno uvel appareil qui synchronise la musique et les images en réglant le débit de ces dernières, accompagne le film.

Asmodée à Paris est un véritable « clou » qui porte avec lui argent et succès. Les « Films Erka » se sont assuré la possession exclusive de cette œuvre qu'ils présenteront incessamment.

FABRIS CONTRE BENJAMIN

Me Peytel, qui doit plaider pour Mlle Fabris, vit dans l'espérance de voir ce procès discuté le 4 avril prochain ! Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cet évènement et de son résultat. On aurait pu penser que Mlle Fabris, après son succès à la Gaîté-Rochechouart, était disposée à de la... clémence envers son... Benjamin. Mais, non, elle tient bon. Et l'on plaidera.

DES FUYARDS RATTRAPÉS

Ayant fondé la « Surpicture », MM. Jean Féron et Taris, avaient engagé, en octobre dernier, un acteur anglais, M. Gérald Hovian. Les fondateurs de la « Surpicture » devaient lui faire tourner *Nourmahal*, film se déroulant à travers le monde. Les appointements étaient de 2.000 francs par mois.

En fait de voyage, les deux compères disparurent un beau jour. Après avoir retrouvé Féron à Bruxelles, M. Hovian réclamait ces jours derniers, par l'intermédiaire de Me Peytel, ce qui lui était dû. Satisfaction lui a été donnée et... 12.000 francs en plus. Encore deux « cinégraphistes » (?) qui ont mal... « tourné ! »

LE CINÉMA AUX « ANNALES »

C'est la plus aimable des associations : Mlle Georgette Brézillon, la charmante fille du Président du Syndicat des Directeurs, et M. Mazella, glorieux mutilé de la guerre.

Mlle Brézillon et M. Mazella rédigeront en commun, à partir du 19 mars, la rubrique cinématographique des *Annales*.

Tous nos compliments.

LA FIRME MICHEL CARRÉ

Le nouveau Président de la Société des Auteurs de Films, vient de créer une nouvelle firme : les films « Michel Carré », qui va tourner comme première œuvre : *La Bête traquée*.

SOUS LES PIERRES !

Nous insistons souvent sur ce fait que le public ne se rend pas compte du mal que l'on se donne pour tourner un film. Voici, à l'appui de notre thèse, quelques détails que fournit la *Revue suisse du cinéma* sur les incidents qui ont marqué la réalisation à Evolène (Valais) du beau film de Jean Hervé *Le pauvre Village* :

« Le curé du *Pauvre Village* a été, avec M. Duruz-Solandieu, érudit valaisan, un des grands artisans du film et que sans son intervention — il a même parlé en chaire, le dimanche, pour convaincre les montagnards de se laisser cinématographier — le film n'aurait

M. Jean DULAC

Mlle Lise JAFFRY

M. DINI

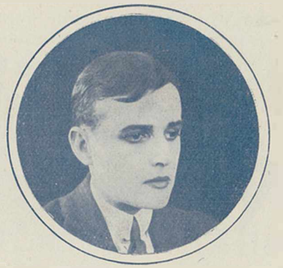

Mlle Lise JAFFRY

Mlles Gina MANÈS et Jacqueline ARLY, Mmes DESCHAMPS et BOUSQUET

M. Henri BOSC

MM. Jean DULAC, VOLNYS, DINI, CASELLA, LORIN, JAVERZAC, MONFILS, TEROF, TERRORE, THORÈZE, etc.

Tous ces artistes sont connus et aimés de votre public qui sera heureux de les revoir dans

LE SECRET D'ALTA ROCCA

Le Grand Cinéroman en 12 épisodes de M. Valentin MANDELSTAMM

Mis en scène par M. LIABEL

Qui sera présenté très prochainement par **UNION-ÉCLAIR,**

sera publié par **LE JOURNAL** et obtiendra le même succès que

L'AIGLONNE

Le Grand Cinéroman de M. Arthur BERNEDE, mis en scène par M. E. KEPPENS

que publie en ce moment **LE PETIT PARISIEN** dont les innombrables lecteurs vont, dans toute la France, voir la réalisation à l'écran

UNION-ÉCLAIR
12, rue Gaillon, PARIS

SOCIÉTÉ DES CINÉROMANS
René NAVARRE, D'

pas pu être achevé. Jean Hervé et sa troupe *furent reçus à coups de pierres.* Lorsque la procession fut « tournée » — on aura remarqué que les femmes qui en font partie se cachent le visage — un individu s'approcha de Dauniau, l'opérateur, et lui dit : « Enlevez cet appareil ou je vous casse la g... ». Le vicaire dut intervenir pour permettre à M. Dauniau d'achever son travail. Pour les documentaires, il fut impossible de trouver des gens d'Evolène qui veuillent accepter de se faire cinématographier. On dut avoir recours à un stratagème. L'appareil fut caché dans une cahute de branchages placée dans le jardin de l'hôtel de la Dent Blanche et braqué sur la route. M. Béranger, assis à quelque distance, un livre ouvert à la main, « guettait » les scènes intéressantes — femme du village menant ses chèvres à l'alpage, troupeau de vaches accompagné de son berger, etc. — sifflait nonchalamment un petit air aux moments propices et M. Dauniau, de sa cabane, s'empressait de surprendre ces scènes. C'est ainsi, dans des circonstances assez difficiles, on le voit, que fut « tourné » *Le Pauvre Village*, cette œuvre de toute première valeur ».

DANS LES QUOTIDIENS

MM. Jean Pascal et Marcel Desprez de « Cinémagazine » viennent d'ouvrir à *La Libre Parole* une rubrique cinématographique qui paraîtra tous les vendredis.

FÉLICITATIONS

Toutes nos félicitations à notre confrère et ami, Lucien Doublon qui vient d'être élu, à l'unanimité administrateur de « La Mutuelle du Cinéma ».

Lucien Doublon, qui dirige avec autant de goût que de succès le beau cinéma « Artistic », vient d'être, par surcroit, chargé de la Direction du grandiose « Louxor ».

Voilà deux de nos plus remarquables établissements en bonnes mains.

GRAIN DE SON

Les films d'une facture nouvelle sont particulièrement recherchés par MM. les Directeurs de Cinémas. Les spectateurs sont devenus difficiles. Aussi la composition d'un programme nécessite-t-elle une attention soutenue.

Or, « F. N. Location », 45, rue Lafayette, Paris (Téléphone : Trudaine 38-91) annonce, pour très prochainement au Palais de la Mutualité, la présentation d'un film qui vient d'obtenir en Amérique et en Angleterre un succès équivalent sinon supérieur à celui du *Kid.*

Grain de Son, tel est le titre, est une œuvre de Marshall Neilan, dans laquelle un jeune prodige, le petit Wesley Barry, nous est révélé.

En France, nul ne connaît encore Wesley Barry. Demain, son nom sera sur toutes les lèvres. Il y a un an, Wesley Barry criait les journaux dans les rues de New-York. Dans un an, son nom sera connu de l'Univers.

Il faut voir *Grain de son* et se hâter de le programmer, car nous savons que l'on se dispute déjà les dates.

Nous informons MM. les Directeurs de Cinémas que, dans quelques jours, les représentants de « F. N. Location » iront leur rendre visite et leur remettre un album miniature contenant trente photos des principales scènes de ce film extraordinaire.

De plus, « F. N. Location » se fera un plaisir de remettre à chaque établissement, dans des conditions exceptionnelles de bon marché, un certain nombre d'albums photos-miniatures.

NÉCROLOGIE

Notre distingué confrère, M. René Coiffard qui rédige — entre deux mises en scène — l'intéressante rubrique cinématographique de *L'Echo National*, vient d'avoir la grande douleur de perdre son père.

Nous lui présentons, ainsi qu'à sa famille, nos plus sincères condoléances.

CONVOQUEZ L'AUTEUR !

La Société des Auteurs de films, communique la décision suivante :

« La Société des Auteurs de Films, après avoir entendu au sein de son Comité, son sociétaire, M. Robert Boudrioz, qui a eu à subir les rigueurs de la censure, décide à l'unanimité, de prier instamment MM. les éditeurs de bien vouloir à l'avenir convoquer l'auteur et le metteur en scène lorsque des modifications seront exigées par le service de la censure, soit dans le scénario, le montage ou le titrage d'un film. »

IGNIFUGEZ VOS DÉCORS !

Un grand nombre de cinémas ont une scène pour y donner des intermèdes dramatiques ou lyriques. Nous croyons donc rendre service aux cinémas pourvus d'un magasin de décors en leur indiquant le moyen d'ignifuger ces décors à peu de frais.

MM. Kling et Florentin, qui étudient depuis longtemps les moyens de diminuer les risques d'incendie et de rendre incombustibles les toiles et les bois légers, viennent de faire connaître des procédés très simples

Les

Dernières Aventures

DE

TARZAN

MUNDUS - FILM

d'ignifugation qui ont donné des résultats très satisfaisants; ils consistent à enduire la surface des matériaux facilement inflammables de deux couches d'une solution de borax et d'acide borique ou d'une solution de phosphate bi-ammoniaque. Traités de cette façon, des décors de théâtre soumis à l'action du feu se sont en partie calcinés, mais sans donner de flammes et la combustion s'est arrêtée aussitôt que s'est éteint le foyer à l'action duquel ils étaient soumis. Ces procédés paraissent particulièrement intéressants pour mettre à l'abri du feu les décors qui se consument si facilement et dont la combustion a souvent entraîné de terribles catastrophes.

LE CINÉMA AU VAUDEVILLE

Nous avions absolument raison de dire, dans notre dernier numéro — mis sous presse le vendredi — que le Vaudeville ne serait pas, même provisoirement, transformé, de nouveau, en cinéma.

A ce moment, en effet, étaient rompus les pourparlers engagés pour la représentation des *Quatre Chevaliers de l'Apocalypse* entre l'administrateur-délégué de la Société du Vaudeville et MM. Harry Cohen et Frank Brokliss, représentants de la « Metro ».

La rupture des pourparlers avait été motivée par le fait que le Ministère des Affaires Etrangères opposait son veto à la projection d'un film considéré comme injurieux pour l'Allemagne...

Car nous n'avons, n'est-ce pas, rien à refuser à MM. les Boches !

Mais dès le lendemain samedi, alors que *La Cinématographie Française* avait été, déjà, adressée à ses abonnés, un fait nouveau se produisit : M. Poincaré, s'étant fait montrer le film, en avait autorisé la présentation publique.

Et voilà comment, finalement, à partir du 17 mars, et pour une durée de huit semaines, on verra au Vaudeville *Les Quatre Chevaliers de l'Apocalypse.*

PEARL WHITE A PARIS

Pearl White, la célèbre vedette cinématographique dont on attend incessamment l'arrivée en France, a accepté de paraître « en chair et en os » devant le public parisien. Un de nos plus grands music-hall aura la bonne fortune de la présenter à ses spectateurs. Mais on pourra en même temps l'applaudir dans les meilleurs cinémas parisiens, où elle triomphera dans *Par la Force et par la Ruse*, grand sérial dont le succès en Amérique fut considérable.

L'HOMME QUI ASSASSINA

La Société Anonyme Française des films Paramount attire tout particulièrement l'attention de MM. les Directeurs qui doivent programmer cette semaine et les suivantes : *L'Homme qui Assassina.*

Elle les prie instamment de mentionner sur toutes leurs affiches, programmes, etc., les noms de M. Claude Farrère, auteur du roman et Pierre Frondaie, auteur de la pièce théâtrale.

SOCIÉTÉ DES FILMS ÉCLIPSE.

Société anonyme au capital de 3.000.000 de francs, siège social : 94, rue Saint-Lazare, Paris.

Les Actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, au siège social, pour le 30 mars 1922, à 10 heures 1/2.

ORDRE DU JOUR :

Rapport du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice 1920-1921 ;

Approbation des comptes et du bilan de cet exercice et *quitus* aux administrateurs ;

Autorisation à donner au Conseil de consentir ou ratifier un traité de location portant sur certains biens, meubles et immeubles et droits mobiliers appartenant à la Société ;

Questions diverses.

Pour y assister, les actionnaires devront déposer leurs titres ou récépissés, en tenant lieu, cinq jours au moins avant la date de réunion au siège social.

A TRAVERS LES PETITES AFFICHES

Convocations d'assemblées. — MM. les Actionnaires de la Société du Cinéma « Lutetia-Wagram », sont convoqués en *assemblée générale ordinaire*, pour le *mercredi* 22 *mars*, à 11 heures du matin, au siège social, 31 et 33, avenue de Wagram, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1° Lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires des comptes sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1921.

2° Approbation, s'il y a lieu, du bilan et des comptes, quitus aux administrateurs.

3° Fixation du dividende.

4° Autorisation à donner aux administrateurs, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

5° Nomination d'administrateurs.

6° Nomination des commissaires des comptes pour l'exercice 1922.

7° Approbation d'une convention intervenue entre la Société « Lutetia » et la Société « Empire ».

***

Les Actionnaires de la Société Générale de Cinématographie dont le siège est à Neuilly, 97, rue de Chazy et les bureaux, 14, rue Chauveau, sont convoqués en *Assemblée générale extraordinaire* pour le *mardi* 21 *mars* 1922, à 11 heures du matin, à Neuilly-sur-Seine, 14, rue Chauveau.

ORDRE DU JOUR :

Vérification de la déclaration notariée de souscriptions et de versements concernant l'augmentation de capital.

Modification, en conséquence, de l'article 7 des statuts.

***

Société Générale des Cinématographes Radios. — Société anonyme au capital de 1.400.000 francs, dont le siège social est à Boulogne-sur-Seine, 32, rue de la Tourelle.

Les Actionnaires sont convoqués au siège de la Société Générale des Cinématographes Radios, 32, rue de la Tourelle, à Boulogne-sur-Seine, le 10 avril 1922, à 15 h. 30, en assemblée générale ordinaire.

ORDRE DU JOUR :

1° Approbation des comptes et des bilans de l'exercice 1920-1921;
2° Quitus à donner aux administrateurs;
3° Nomination d'administrateurs;
4° Autorisation à donner au Conseil de consentir ou ratifier un traité de location portant sur des constructions appartenant à la Société;
5° Questions diverses.

***

Ventes de cinémas. — Au Palais de Justice, le 18 mars, à 2 heures, sera vendu un immeuble à usage de cinématographe et le fonds de commerce, à Nanterre, 22, avenue de Rueil, mise à prix, 75.000 francs.

— M. Teyssonnier a vendu à M. Peost le cinéma, 72, rue de Paris, à Montgeron (S.-et-O.).

— MM. Ginouvés et Gouffé, agissant en qualité de liquidateurs de la Société des Cinémas artistiques, dont le siège était à Paris, 51, rue Vivienne, demeurant les dits liquidateurs audit siège, ont vendu à la Société G. Bertholet et C^ie^, dont le siège est à Paris, 3, rue du Helder, le Fonds de cinéma, connu sous le nom de « Cinéma Artistic », sis à Corbeil, 50, rue Oberkampf.

***

AUGMENTATION DE CAPITAL

Métropole-Cinéma-Marcadet. — Une Assemblée Générale a porté le capital à 2.000.000, ce qui représente un apport nouveau de 800.000 francs souscrit par 32 personnes. (Actes enregistrés par M^e^ Moyne, notaire à Paris).

DIRECTEURS !!!

Désirez-vous céder la concession de la vente des Programmes de votre Etablissement ?

ADRESSEZ-VOUS A

La Cinématographie Française

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

Qui vous offrira les conditions les **plus avantageuses.**

Le plus formidable
Film Français

LES
AVENTURES
DE
ROBINSON
CRUSOÉ

est
chez

ROSENVAIG
UNIVERS
LOCATION

6, Rue de
l'Entrepôt

PARIS

Téléphone : NORD 72-67

Adresse Télégraphique :
UNICELONU PARIS

MONAT-FILM

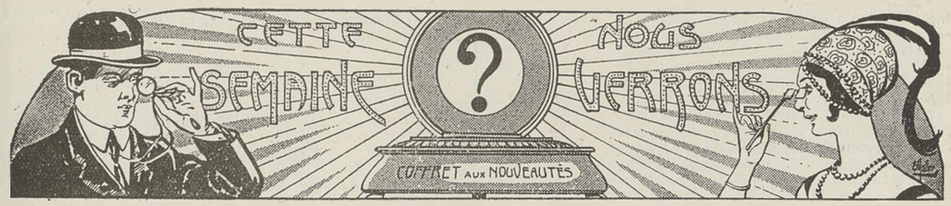

EXTRAIT DU PROGRAMME OFFICIEL
de la CHAMBRE SYNDICALE FRANÇAISE DE LA CINÉMATOGRAPHIE

LUNDI 13 MARS

PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, Rue Saint-Martin

Salle du Premier Etage

(à 2 heures)

Union-Éclair-Location

12, rue Gaillon — Téléphone : Louvre 14-18

Universal. — **Figures du passé** (Eva Novak), comédie sentimentale (affiches, photos, notices) ..... 1.400 m. env.

Strand. — **Amour et Vaillance,** comique (affiches, photos, notices) ..... 300 —

Total ..... 1.700 m. env.

(à 3 h. 20)

F. N. Location

45, rue Lafayette — Téléphone : Trudaine 38-91

F. N. P. — **La Petite Baignade** (supersélection de F. N. L.), comédie comique interprétée par Charles Ray (affiches, photos) ..... 1.514 m. env.

(Ce film ne comportant que 40 sous-titres, constitue une innovation sensationnelle).

F. N. P. — **Oui ou Non,** drame avec Norma Talmadge. (Ce film sera présenté à nouveau en fin de séance) ..... 1.500 —

Grain de Son ! — Ce film hors série, interprété par le jeune prodige Wesley Barry, sera présenté au Palais de la Mutualité très prochainement.

Total ..... 3.014 m. env.

MARDI 14 MARS

ÉLECTRIC PALACE, 5, Boulevard des Italiens

(à 10 h. 30)

Établissements L. Aubert

124, avenue de la République — Téléphone : Roquette 73-31 — 73-32

Livrables le 21 avril

Natura Film. — **A TRAVERS LA FRANCE,** par Ardouin Dumazet, auteur du *Voyage en France*, couronné par l'Académie française.

Promenade autour de Vittel ..... 155 m. env.

Aubert. — **Dolorès,** ciné-drame, interprété par Géraldine Farrar (affiches, photos) ..... 1.400 m. env.

Aubert. — **Dédé en voyage de noces,** comique (affiches) ..... 616 —

Total ..... 2.171 m. env.

GAUMONT PALACE, 3, rue Caulaincourt

(à 2 h. 30)

Comptoir Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes — Téléphone : Nord 51-13

Pour être édité le 17 mars 1922

Gaumont Actualités N° 11 ..... 200 m. env.

Pour être édité le 31 mars 1922

Le Canard en Ciné N° 13 ..... 140 —

Pour être édité le 28 avril 1922

Union Cinématographique Italienne, contrôlé en France par Gaumont. — **La Voix de l'Enfant** comédie dramatique (1 affiche 150/220, photos 18/24) ..... 1.150 —

Film d'Auchy. — *Exclusivité Gaumont.* — **Stella Lucente**, comédie dramatique, d'après le célèbre roman d'A. Erlande, interprétée par Mmes Madeleine Lyrisse, Claude Méreile, MM. Manuel Carrière, Rieffler, H. Brunelle (1 affiche 150/220, 1 affiche photo 90/130, 1 jeu de photos 18/24) ..... 1.935 m. env.

Film artistique des Théâtres Gaumont. — **PARISETTE**, grand ciné-roman en 12 épisodes de Louis Feuillade, adapté par Paul Cartoux, publié par le journal *L'Intransigeant* (1 affiche 150/220, 1 affiche photo 90/130, 1 jeu de photos 24/30).

9e Episode : **L'Impasse.**

Svenska Film (Réédition). — *Exclusivité Gaumont.* — **Le Monastère de Sendomir**, comédie dramatique interprétée par Renée Bjorling (2 affiches 150/220, 1 jeu de photos 18/24) ..... 1.570 m. env.

Date de sortie de cette bande : à la demande.

Total..... 4.995 m. env.

MERCREDI 15 MARS

PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, rue Saint-Martin

(à 9 h. 30)

Pathé Consortium Cinéma

67, faubourg Saint-Martin — Téléphone : Nord 68-58

Edition du 28 avril.

Pathé Consortium Cinéma. — **Les Roquevillard**, d'après le célèbre roman de Henry Bordeaux de l'Académie française. Adaptation et mise en scène de Julien Duvivier (2 affiches 120/160, série de photos)..... 1.960 m. env.

Pathé Consortium Cinéma. — **Beaucitron et les Fantômes**, scène comique, jouée par Harry Pollard et L'Afrique (1 affiche 80/120)..... 300 —

Pathé Consortium Cinéma. — **Pathé Revue** (1 affiche générale 120/160)..... 200 —

Pathé Consortium Cinéma. — **Pathé Journal**, actualités (1 affiche générale 120/160).

Total..... 2.460 m. env.

Salle du Premier Etage

(à 2 heures)

Films Erka

38 *bis*, avenue de la République — Téléphone : Roq. 10-68 — 10-69

Livrable le 21 avril 1922

Goldwyn. — **Un beau joueur**, comédie dramatique avec Will Rogers (affiches, photos, clichés) ..... 400 m. env.

Goldwyn. — **La Galère Infernale**, drame avec Russel Simpson et Hélène Chadwick (clichés, affiches, photos).

(à 4 heures)

Films Vitagraph

25, rue de l'Echiquier — Téléphone : Louvre 23-63

Au Royaume des Dieux Rouges (documentaire en couleurs) ..... 160 m. env.

Le Piège, comédie dramatique en 5 parties interprétée par Alice Joyce ..... 1.560 —

Cœur jaloux, drame en 2 parties, interprété par James Morrisson..... 690 —

Fridolin, Agent de police, comique en 2 parties 600 —

Total..... 3.010 m. env.

JEUDI 16 MARS

SALLE MARIVAUX, 13, Boulevard des Italiens

(à 10 heures)

Société Anonyme Française des Films Paramount

63, avenue des Champs-Elysées — Téléphone : Elys. 66-91 — 66-90

Livrable le 5 mai 1922

Paramount. — **Le Secret des Abîmes**, drame interprété par Hobart Bosworth, Grâce Darmond, Lloyd Hughes et George Webb. Présenté par le célèbre metteur en scène Thomas H. Ince (1 affiche 120/160, 1 affiche anglaise 2/2 et 1 affiche anglaise 2/1)..... 2.000 m. env.

Paramount. — **L'Irrésistible Pilsbury**, Mack-Sennett-Comedy..... 600 —

Paramount. — **Paramount Magazine N° 29.** — *Le Verre et ses applications*, documentaire... 125 —

Total..... 2.725 m. env.

Tout le Matériel Cinématographique
EST EN VENTE A LA
MAISON DU CINÉMA

Le Gérant : E. LOUCHET.

Imp. C. PAILHÉ, 7, rue Darcet, Paris (17e)

EN VENTE
à la
MAISON DU CINÉMA
(SERVICE DU MATÉRIEL)

APPAREILS PROJECTEURS
PATHÉ
GAUMONT
GUILBERT
J. DEMARIA

APPAREIL DE PRISES DE VUES et MATÉRIEL DE LABORATOIRE
A. DEBRIE

Extincteurs PYRENE

ET TOUS LES ACCESSOIRES

50, Rue de Bondy et 2, Rue de Lancry
PARIS

MUNDUS-FILM

12, Chaussée-d'Antin, PARIS

Acheteurs et Loueurs
de tous pays
qui vous adressez à la

MUNDUS-FILM

êtes sûrs d'y trouver tous les Grands Films et les meilleures exclusivités du Monde entier

Producteurs,

Vous y avez la certitude du placement et du meilleur rendement de vos bandes.

Edition de la Cinématographie Française 50, Rue de Bondy, Paris